



SOUVENIRS DE BEAUCE.

BIOGRAPHIES

des Hommes remarquables

D'ANGERVILLE LA GATE

CASSEGRAIN. — BLANCHET. — TESSIER.

PAR

E. MENAULT



PARIS
CHEZ AUGUSTE AUBRY, ÉDITEUR
RUE DAUPHINE, 16

ANGERVILLE — BOUCHER, LIBRAIRE.
ÉTAMPES — FORTIN, BRIÈRE, LIBRAIRES.

1859

SOUVENIRS DE BEAUCE

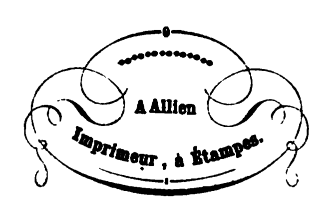
PAR

E. MENAULT.

BIOGRAPHIES.

HOMMES REMARQUABLES D'ANGERVILLE.

CASSEGRAIN. — BLANCHET. — TESSIER.



Etampes. — Imprimerie de Aug. ALLIEN.

AVANT-PROPOS.

A l'histoire d'Angerville, nous avons cru nécessaire de joindre la biographie d'hommes célèbres dans les lettres et les sciences et qui, aux titres de l'intelligence, de l'esprit, ont ajouté un titre plus précieux encore, l'honnêteté. La vertu, en effet, est supérieure à la science; ne vieillissant jamais, elle est de tous les temps : ce qui était digne d'admiration il y a un siècle l'est encore aujourd'hui. Aussi, malgré la distance qui nous sépare des hommes dont nous voulons parler, nous espérons exciter quelque intérêt, en faisant connaître les qualités de cœur et d'esprit des

compagnons d'enfance de nos pères. Nous avons parcouru avec bonheur les sentiers de leur existence; notre ambition a grandi; nous avons rêvé la vie simple de Cassegrain, les connaissances littéraires de Blanchet, la science de Tessier. Hélas! nous n'avons atteint aucune de leurs qualités : il y a témérité de notre part à vouloir aujourd'hui parler de talents que nous ne possédons pas. Mais notre désir de faire connaître des hommes de bien restés dans l'oubli, de prouver que c'est moins l'intelligence que l'instruction qui manque au village, sera notre seule excuse. En effet, tant qu'Angerville est restée pauvre gaste, tant que le commerce ne l'a pas fécondée, tant que l'instruction et l'éducation lui ont manqué, elle n'a, pour ainsi dire, pas donné signe de vie, et ce n'est que vers la fin du XVIIe siècle qu'elle s'est révélée dans la personne de Cassegrain.

CASSEGRAIN.

Si des hommes sans mérite arrivent aux honneurs, combien doit-on regretter que les esprits distingués, les âmes honnêtes se condamnent à l'obscurité. Mais la timidité, quelquefois la modestie, retiennent des intelligences brillantes loin des ambitions, pour vivre avec leur cœur loin du grand jour, et, semblables à certaines fleurs timides, elles ne se révèlent que par la délicatesse de leur parfum.

Telle fut la vie retirée d'un homme qui, à son insu, écarta le premier le voile d'obscurité étendu sur notre village. Aujourd'hui, s'il vivait encore, il nous reprocherait de dévoiler son existence. Toutefois la société ayant droit aux vertus de chacun, nous lui devons la révélation d'un esprit essentiellement doué de la force d'être simple, d'un homme qui refusa d'être évêque pour rester curé de campagne, poste bien médiocre sans doute si l'on juge les hommes d'après les idées du monde. Cependant le curé de campagne est véritablement l'apôtre de l'Évangile. Souvent la charité se fait jour à travers la soutane de cet

homme plein de dévouement chez lequel, enfant, nous avons cueilli avec la première rose la première épine du latin. Pour qui la comprend c'est une noble mission de consacrer sa vie à l'amélioration du cœur humain, à consoler ceux qui souffrent, à relever ceux qui tombent. Telle fut la mission que s'était proposée Cassegrain, né à Angerville en 1693. Sa famille, originaire de Chartres, fournit à cette ville des médecins distingués dont le plus ancien vivait à la fin du xv[e] siècle. Ses nombreux enfants se répandirent en différents lieux de la Beauce. L'un d'eux, établi à Fresnay-l'Évêque, donna naissance à François Cassegrain, qui plus tard, chirurgien d'Angerville, se fit remarquer par son dévouement et son esprit religieux. Il aimait la solitude, et sa plus douce distraction était de composer des cantiques spirituels pleins de bon sens et de naïveté. Son fils, Paul-Mathurin Cassegrain, engagé comme chirurgien militaire, lui succéda et s'unit à Marie Guenée, fille d'un hôtelier d'Étampes, veuve de Nicolas Sergent, qui tenait l'auberge de la *Croix-d'Or* à Angerville. Le chirurgien s'établit dans la maison de sa femme où elle continuait de faire à manger pour les voyageurs, tandis que lui, soignant les malades, se montrait partout le véritable ami des pauvres.

En 1693, le dimanche de la Sexagésime, la *Croix-d'Or* rayonnante reçut un nouvel hôte, la maîtresse du logis venait de mettre au monde un garçon. Cet enfant, né à l'enseigne de la *Croix,* le jour de la Conversion de saint Paul, fut mis sous la protection de ce saint dont il porta le nom. Dès sa plus tendre enfance, Cassegrain parut doué d'intelligence et de sentiment. On raconte qu'à trois mois, sa mère ne pouvant plus l'allaiter, on voulut lui donner une nourrice; mais la coiffure, les vêtements de celle qui l'avait mis au monde étaient déjà si fortement gravés dans son esprit qu'on ne put lui faire prendre le change. On fut forcé de substituer au lait maternel une boisson composée de vin et de sucre; sa constitution, sous l'influence de cette alimentation artificielle, s'affaiblit considé-

rablement. Mais, pour comble de malheur, un jour il tombe sur l'oreille gauche, se blesse grièvement et perd l'ouïe de ce côté. Malgré tous ces accidents, le jeune Paul grandissait; son père, homme très-religieux, qui destinait son enfant à la médecine, comprit qu'il fallait donner tous ses soins à l'éducation et à l'instruction de son fils. Il résolut donc d'abandonner l'auberge. Il acheta une masure pour y construire une maison où son enfant n'aurait désormais sous les yeux d'autre exemple que le sien. Son esprit de charité, les frais de sa bâtisse ne tardèrent pas à épuiser les ressources d'un homme dont le cœur était inépuisable; et, sans l'estime de ses créanciers, il eût été condamné à ne point entrer dans sa chère demeure.

Une fois installé, l'éducation du jeune Paul fut surveillée avec une scrupuleuse attention. Comme tous les enfants, il alla d'abord à l'école du village; son maître, M. Goussard, remarqua chez lui une grande ardeur et beaucoup de goût pour l'étude.

Ces heureuses dispositions décidèrent son père à lui faire donner des leçons de grammaire et de latin par M. Perthuis, alors curé d'Angerville. Sous ce nouveau maître l'élève étudia avec une nouvelle ardeur, et son père se confirmait de plus en plus dans l'idée de le faire médecin; Paul, du reste, semblait prendre goût à cette noble profession.

Un jour, le chirurgien d'Angerville était absent; arrive un malade pour se faire saigner. Sans hésiter, avec l'audace que donne souvent l'inexpérience ou le désir d'apprendre, Paul s'arme bravement de la lancette et, pour la première fois, il plonge l'instrument tranchant dans la veine et le sang en jaillit comme sous l'incision d'un praticien consommé.

Dès ce jour, Paul parut à son père un digne fils d'Esculape. L'histoire fut racontée à M. le curé d'Angerville qui en fut moins satisfait: M. Perthuis, remarquant l'esprit de recueillement et de douceur de son élève, avait résolu de l'arracher à la médecine et d'en faire un ministre de Dieu. L'art de guérir

offrait au jeune homme qui aimait l'étude, qui avait le cœur sensible, plein d'humanité, une carrière supérieure à toutes les autres. Faire abnégation de soi-même, donner ses jours et ses nuits à ceux qui souffrent, c'était, pour une âme élevée, une noble mission : elle était dans la nature du père comme dans celle du fils; mais des missionnaires venus, en 1700, à Angerville pour y prêcher le jubilé, voyant les heureuses dispositions du jeune Cassegrain, engagèrent M. Perthuis à demander pour Dieu le jeune Paul à son père. Quoique animé de vifs sentiments religieux, le chirurgien d'Angerville ne consentit pas à abandonner la profession de médecin qu'il avait inspirée à son enfant.

Quelques années après, les mêmes missionnaires repassant à Angerville déterminèrent le pieux chirurgien à vouer son fils à l'état ecclésiastique. Ils le placèrent eux-mêmes à Orléans, dans une pension qui allait au collége des Jésuites. Cassegrain avait à cette époque treize ans et demi ; ses premières études de latin n'avaient pas toujours été régulières, ses débuts au collége ne furent pas brillants; mais son intelligence et son travail l'amenèrent en trois ans, malgré plusieurs interruptions, à être l'élève le plus distingué de philosophie, quand une nouvelle indisposition l'obligea à retourner chez son père. Son état maladif, la considération d'une mission aussi importante avaient jeté de l'hésitation dans son esprit et, ses scrupules augmentant, il avait fini par ne pas se croire digne d'être ecclésiastique. Son père, qui l'avait livré un peu à regret aux missionnaires, profita de ce moment de découragement pour le remettre de suite aux saignées, à l'administration des médecines. Le jeune philosophe était à cet âge où l'incertitude s'empare souvent de l'âme, où il y a un trouble dans l'être moral comme dans l'être physique, en passant de la jeunesse à la puberté. Mais il s'aperçut bientôt que la pratique de la médecine, à la campagne surtout, s'opposerait à son esprit de recueillement et de solitude. Il revint donc à Orléans (1709), et termina sa philosophie à 16 ans et demi,

avec un tel succès, qu'il fut appelé, après deux années d'études, à soutenir, au collége royal des Jésuites, une thèse de trois à quatre heures sur toute la philosophie. Encouragé par ces brillants succès, en 1711, il entra à Sainte-Barbe pour étudier sous Montempuis, professeur au collége du Plessis. Dans cette institution, on le voit lutter contre le Jansénisme. Ardent et fort à la discussion, insinuant et persuasif dans la conversation, sage et exemplaire dans toute sa conduite, il eût été une belle conquête pour un parti, dans lequel il ne se laissa pas entraîner.

Partout les succès suivaient ce jeune homme dont l'étoile paraissait si brillante. Jusqu'ici il n'avait connu dans la vie que la douceur. Plein de foi et de sentiment, son cœur, épanoui devant Dieu et devant son père, n'avait point encore été flétri par les désillusions de la vie. Il croyait, il aimait; il croyait que jamais l'affection ne lui manquerait quand, le 30 octobre 1717, ce pauvre jeune homme, vierge encore de toute affliction, perdit celui qu'il aimait le plus, celui qui avait entouré sa jeunesse des soins les plus doux, et dont la vie, d'une entière abnégation, avait été concentrée pour faire de son fils un homme de bien. En perdant son père, Cassegrain comprit qu'il perdait son soutien et que lui, l'aîné de quatre jeunes enfants, devait devenir l'appui de sa mère et de la famille. Comme il arrive souvent dans les revers, son cœur se repliant sur lui-même et voyant la fragilité des affections humaines, chercha un amour infini, s'ouvrit tout entier à Dieu. Paul résolut d'entrer au séminaire de Chartres, pensant que les portes de cette maison s'ouvriraient aisément pour lui. Cependant l'évêque de Chartres, M. de Mérinville, issu de l'illustre famille des Desmontiers, seigneurs de Méréville et d'Angerville et compatriote de Cassegrain, soupçonnant la foi de l'élève de Sainte-Barbe, fit quelques difficultés pour le recevoir dans son séminaire. Ces soupçons ne tardèrent point à se changer en estime; il vit bientôt quelle intelligence brillante, quels sentiments élevés animaient Cassegrain : il lui donna la tonsure

dès son entrée et les quatre ordres mineurs quatre mois après. On s'aperçut également que s'il avait attendu si tard pour revêtir l'habit ecclésiastique, c'était pour s'en rendre plus digne.

Cassegrain joignait à une intelligence élevée un physique agréable, des manières distinguées, sa physionomie était pleine de noblesse et de douceur, et il empruntait à l'art tous ses agréments : frisure, poudre, manchettes, il ne négligeait rien pour se mettre élégamment. Aussi sa mère, croyant lui faire plaisir, lui envoya un jour un surplis neuf garni de dentelle. Pauvre mère, elle vit bientôt revenir la dentelle du séminaire. Paul avait compris que la coquetterie est l'apanage des petits-esprits, que la vertu ne s'enseigne pas par le vice, qu'un homme destiné à prêcher l'humilité doit, avant tout, être simple. Mais si Cassegrain gagnait l'humilité au séminaire, il y apportait une autre vertu qui s'y trouve souvent étouffée par la crainte, la franchise. Habitué, à Sainte-Barbe, à la discussion, à la liberté de penser, le séminariste de Chartres avait des allures plus dégagées que ses camarades. Forcé, selon l'habitude du séminaire, de rendre compte de son oraison, c'est-à-dire des pensées qu'il avait eues dans la journée, voici que notre jeune homme, sous prétexte de rendre compte de la sienne, dit, en présence de ses maîtres et devant tous les élèves, qu'il avait eu pendant la journée une bonne pensée, celle de déterminer le supérieur de la maison à ne plus exiger le compte de l'oraison, car pour lui c'était exposer : les uns à la vanité, les autres à la risée, la plupart au mensonge.

Les élèves applaudirent; le supérieur ne lui en voulut pas, je crois même que depuis le compte de l'oraison fut abandonné.

Et l'évêque de Chartres conçut tant d'estime pour l'enfant d'Angerville que, sur le point de lui donner les ordres, il lui remit sans observation une lettre calomnieuse qui interprétait mal une amitié de famille, et procéda sans délai à son ordination.

Il reçut le sous-diaconat le jour de St-Thomas 1715, onze mois après son entrée au séminaire; le diaconat la veille de la

Sainte-Trinité 1716, et enfin fut ordonné prêtre un an après, à pareil jour, n'ayant pu l'être aux Quatre-Temps de Noël par défaut d'âge. Dès lors, il fallut dire adieu à ces maîtres, à ces camarades qu'il aimait tant, à cette maison où il était l'enfant chéri, pour s'engager dans la vie réelle, dans la vie militante. Plein d'abnégation et de cœur, Cassegrain entrait avec enthousiasme dans le sacerdoce, où il espérait trouver ce qu'il avait rêvé : une existence vouée à la retraite, au travail et à l'éducation. Trop jeune pour être curé, il fut d'abord attaché au vicariat de Dangeau, près Bonneval, où il resta fort peu de temps. Un seigneur des environs d'Angerville, M. de Chambon, marquis d'Arbouville, connaissant le talent de Cassegrain et la position de sa pauvre mère qui avait été forcée de vendre ses biens pour se retirer honnêtement des mauvaises affaires laissées telles par la trop grande bonté du père, fit demander Cassegrain pour remplir les fonctions de chapelain à son château.

Heureux d'être rappelé près de sa famille et de son pays, le vicaire accepta avec bonheur cette nouvelle proposition, quoiqu'il se vît forcé alors d'avoir chez lui sa mère avec trois frères et de suffire, avec ses modestes appointements et une rente de 60 fr., unique débris de la fortune de son père, à la nourriture, à l'entretien de cinq personnes. Mais quand le cœur est à l'enthousiasme, quand l'esprit est au dévouement, il n'est pas de difficulté insurmontable.

L'âme de Cassegrain s'éleva immédiatement au-dessus de ces aspérités. L'austérité de sa vie, l'amour du travail lui donnèrent les moyens de suffire à tout; et, sans jamais cesser de donner il n'a jamais manqué de rien. Aussi, quelle vie sobre! Le chapelain d'Arbouville ne faisait que deux repas par jour. A midi, une soupe, un bouilli, un peu de fromage, jamais de vin; le soir, jamais de viande, tel était son régime. Il savait que la vertu naît de l'harmonie, que le dérèglement du corps entraîne le dérèglement de l'esprit; que l'estomac et le cerveau ne peuvent fonctionner ensemble, et que l'âme d'un gourmand ressemble à ces oiseaux pesants qui ne peuvent plus s'élever.

« C'est le grand mal de l'homme, dit saint Augustin, de vou-
« loir jouir des choses desquelles il doit seulement user, et de
« vouloir user de celles desquelles il doit seulement jouir.
« Nous devons jouir des choses spirituelles, et seulement user
« des corporelles, desquelles, quand l'usage est converti en
« jouissances, notre âme raisonnable est aussi convertie en
« âme brutale et bestiale. »

Cette austérité, en économisant la force morale du jeune prêtre, amenait un peu d'aisance dans toute la famille, aisance augmentée par de petites ressources que lui donnaient quelques élèves, pensionnaires chez lui. Mais la vie simple fait naître le bonheur, et toute la famille jouissait de cette paix intérieure que le travail et la charité, vraies sources de l'harmonie, peuvent seuls donner. Cassegrain était un véritable apôtre; il pouvait prêcher contre la richesse, lui qui ne voulut jamais amasser; contre l'orgueil, lui qui fut toujours humble; contre la paresse, lui qui a tant travaillé; contre le luxe, lui qui avait pour appartement une chambre sans papier, un sablier pour horloge, pour mobilier une petite table, une armoire à claire-voie, un prie-dieu et quelques méchantes chaises, le tout de sa façon. La simplicité qu'il avait dans la pratique de la vie, il la portait également dans son langage, dans ses sermons; par elle il gagnait les cœurs, on l'écoutait avec intelligence, avec plaisir. Bientôt ce ne fut pas seulement Arbouville qui profita de ses enseignements. Demandé d'abord à Rouvray, à Châtenay, le chapelain d'Arbouville ne tarda pas à être appelé dans toutes les paroisses environnantes. Quoique le plus jeune, il était sans contredit le plus éloquent de ses confrères qui se plaisaient à le faire prêcher dans leurs paroisses quand se présentaient de grandes solennités. Le chapelain avait acquis et conservait cette supériorité par un travail assidu et intelligent. Il ne lisait jamais sans prendre de notes; et nous devons à ces notes l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* commencé, à Arbouville, en 1720. Ces prédications répétées, le soin de ses pensionnaires, ses études de chaque jour avaient altéré sa

santé naturellement faible, quand Mme Poussepain, fille d'un riche marchand de soie de Dourdan, supérieure d'une communauté qu'elle avait fondée à Sainville, augmenta encore les fatigues du jeune prêtre, en le priant de l'aider dans la direction de sa maison. Cassegrain, plein de zèle, de courage, fit toutes les semaines huit lieues à pied, pour diriger la communauté de Sainville (1727). La supérieure voyant toutes les peines causées par ce voyage, résolut de déterminer le jeune ecclésiastique à venir l'aider dans sa communauté. La permission de l'évêque, le consentement du comte d'Arbouville étaient accordés; néanmoins la pieuse institutrice essuya bien des refus de la part du chapelain. Toujours persévérante, elle supplia, conjura, pleura; mais Cassegrain, qui vivait heureux à Arbouville, restait inébranlable. Enfin, se jetant à ses pieds : « Monsieur, dit-elle, au nom de Dieu venez à mon secours; l'âge ne me permet plus d'exercer assez d'empire sur l'esprit de mes filles; je ne sais plus que faire. Vous seul pouvez rétablir l'ordre de la maison et empêcher la communauté de se dissoudre. » Persuadé d'être utile à cette maison, il se rendit enfin aux instances de Mme Poussepain. Son parti une fois pris, ni les larmes de sa mère, ni la considération de ses intérêts ne purent le retenir; et, après cinq années de séjour, il quitta Arbouville, où il laissa bien des regrets (1722), pour venir à Sainville y exercer les fonctions de premier chapelain de la communauté, et s'installa dans un petit bâtiment voisin de la chapelle, avec sa mère, sa sœur et un modique revenu de 400 fr.

Sa présence fit d'abord quelque ombrage au curé du lieu qui, fort jaloux et un peu enivré de sa qualité de prédicateur du roi, crut sans doute se trouver en face d'un prêtre ambitieux, remuant, ou d'un concurrent à craindre dans l'art de bien prêcher. Il alla jusqu'à faire difficulté de l'admettre dans l'église en habit de chœur; mais lorsqu'il le connut un peu mieux, l'estime succéda à la défiance et une bonne intelligence les unit bientôt.

En peu de temps, Cassegrain se concilia par ses vertus l'amour et le respect de tout le pays. Il s'employa tout entier au bien spirituel de la communauté, et pour se fortifier encore dans ses principes, la deuxième ou troisième année de son séjour à Sainville, il alla faire une retraite à la Trappe. La solitude de ce couvent lui offrait tant de charmes qu'il y serait resté sans le souvenir de sa mère.

Pendant tout le temps qu'il demeura à Sainville, il s'occupa d'établir les meilleures règles possible. Mais la fondatrice devenue trop âgée pour continuer à gouverner elle-même sa maison, sa nièce, sœur Agnès Revers, lui succéda, et bientôt la mort de sa tante la mit à la tête de la communauté. Femme à l'esprit vif, entreprenant, elle savait se faire des amis, des protecteurs.

Elle obtint des lettres patentes, et, grâce à ses soins, la maison fut solidement réparée. Elle s'occupait surtout du matériel de la communauté. Naturellement dure, austère, absolue, trop sévère, elle faisait agir les esprits par la crainte. Cassegrain s'y prenait tout autrement. Il était plus aimé : dès lors jalousie de la supérieure à l'égard du chapelain. La supérieure l'emporta, eut la permission de lui signifier son exeat. Cassegrain sortit ainsi, au bout de sept ans, d'une place que la complaisance, le devoir seuls lui avaient fait accepter.

Nommé chapelain au château de Louville-la-Chenard, il s'y rendit immédiatement, et fut reçu avec une joie égale aux regrets qu'il laissait à Sainville. Là, comme partout, il fut très-estimé. M. d'Allonville, marquis de Louville, personnage considérable par les emplois qu'il avait occupés à la cour d'Espagne et à Rome sous le pontificat de Clément XI, donna, en le visitant, en s'entretenant avec lui, des preuves de la plus haute considération.

Le bon prêtre goûtait toutes les douceurs d'une vie tranquille, il se voyait aimé, chéri du peuple, respecté des grands, apprécié de tout le monde, lorsque son évêque résolut de faire violence à sa modestie, en le forçant de prendre la cure de Bou-

glainval. Malgré sa répugnance, il fut obligé de se soumettre.

Il quitta donc Louville, après un séjour de deux ans, et se rendit à Bouglainval, pour y commencer les fonctions de curé desservant, en attendant son titre qui lui vint dans les premiers jours de février 1732.

A son arrivée, Cassegrain trouva une petite paroisse de deux cents à deux cent cinquante communiants, avec un presbytère, une église dans un état pitoyable, un simple revenu de 300 fr. et peu de ferveur dans les habitants. Tout, en un mot, était fait pour décourager un jeune prêtre : mais cette fois encore son courage grandit avec la difficulté.

Dans son premier sermon, le nouveau curé adressa à ses paroissiens ces paroles pleines de simplicité : « Mes frères, je « dois travailler à votre salut de la manière que J.-C. l'or- « donne, et non pas comme vous le voudriez peut-être ou « comme je le voudrais moi-même. Je ne dois employer à cette « grande affaire que les moyens qu'il nous a enseignés. Je dois « les employer tous, je dois vous conduire par le chemin qu'il « nous a tracé et non pas par un autre. Enfin je ne dois vous « gouverner que suivant les lois qu'il a établies et non pas sui- « vant les lois et les maximes du monde, c'est-à-dire que je ne « dois pas faire d'autres commandements que les siens, ni vous « donner d'autres préceptes. Quand même vous trouveriez ces « préceptes trop durs ou trop difficiles, ce ne serait pas à moi « à vous en décharger ou à rien diminuer de leur rigueur. *Ce « n'est pas moi qui ai fait l'Evangile, et il ne m'est permis « d'y rien changer*. Je dois vous l'enseigner et vous obliger à « le pratiquer, tel qu'il est, parce qu'enfin je n'en suis que le « ministre et non pas le maître, etc. »

Cependant, malgré tous ses bienfaits, dans une paroisse où il vivait aimé, le désir de la solitude prenait sur lui un empire d'autant plus fort que ses chagrins augmentaient en voyant son zèle ne pas remplir toutes ses espérances. Il finit par obtenir de M. de Mérinville la permission de se retirer dans la solitude de Saint-Remy d'Auneau. Jamais contentement ne fut semblable

à celui de Cassegrain, quand il se sentit tout à la fois déchargé d'un lourd fardeau et sur le point de prendre possession d'une retraite après laquelle il aspirait depuis longtemps. Il rencontra les mêmes difficultés pour son départ de Bouglainval que pour celui de Louville, dont le seigneur avait dit : « S'il n'y a, pour retenir mon curé, qu'à faire couper les jarrets à tous mes chevaux, je ne balancerai pas. »

Néanmoins, après un séjour de trois ans à Bouglainval, il se rendit à Auneau, en 1734, avec sa mère et un jeune neveu adoptif. Précédé par sa réputation, il fut reçu à bras ouverts. La sœur Scholastique, fondatrice de la communauté d'Auneau, vit en lui un ange envoyé du Ciel pour la seconder dans son entreprise. On lui bâtit une petite maison, et il y entra avec le dessein arrêté de n'en sortir qu'à la mort. Sans argent, sans revenu, caché au monde, enseveli enfin dans cette chère solitude, son bonheur fut au comble. Une seule chose le préoccupait : l'ennui de sa mère. Heureusement cette pauvre femme commençait à s'habituer à toutes ses migrations, et, comme il avait adopté un second neveu, ils étaient maintenant quatre pour subsister avec une centaine d'écus. Maître d'une si modeste fortune, Cassegrain ne croyait pas tenter les voleurs. Cependant, une nuit d'hiver, réveillé par le bruit d'une tentative qu'on fait pour forcer sa fenêtre, il se lève tranquillement, ouvre la porte et voit les voleurs prendre la fuite. Le lendemain, on lui dit : « Qu'auriez-vous fait, s'ils fussent entrés ? » Il répond naïvement : « J'aurais tâché de leur inspirer de l'horreur pour leur conduite. »

La petite communauté, composée alors de huit jeunes filles, devait, avec l'aide protectrice de Cassegrain, prendre un jour bien de l'accroissement ; elle reçut le nom de Communauté du Sacré-Cœur de Jésus, eut des règles basées sur la pénitence, la pauvreté et le travail, et les jeunes filles portèrent pour marque distinctive, sur leur poitrine, une médaille d'argent, en forme de cœur, surmontée d'une croix et gravée du nom de Jésus et Marie.

Voici quelques lignes du sermon de Cassegrain aux filles de Saint-Remy d'Auneau, lors de leur prise d'habit (1) :

« La maison où vous entrez, leur dit-il, ne ressemble pas à « la plupart des autres maisons religieuses, où l'on rencontre « au moins ce que l'on a quitté et quelquefois plus. Dans celle- « ci, il ne faut attendre que peine sur peine, travail sur travail, « souffrance sur souffrance. La pauvreté qu'on embrasse ici, « n'est pas cette pauvreté en idée dont on semble ne faire vœu « ailleurs que par l'esprit, sans qu'il en coûte rien ou très-peu « au corps, etc. »

Cassegrain, directeur de la communauté d'Auneau, s'y fit remarquer par sa vie exemplaire, par l'excellence de ses sermons, dans lesquels il était toujours clair, explicatif et profondément vrai. Il ne pouvait, comme il l'a souvent répété, laisser le peuple dans la superstition. Et en dictant les règles sévères de la communauté, il les suivit lui-même tout le premier. Jamais vie ne fut plus austère que la sienne. Jusqu'à l'âge de cinquante ans, il a toujours couché sur la paille, sans lit ni matelas, et dans une sorte de bière placée à Saint-Remy, sous l'escalier du grenier et voilée par un morceau de vieille tapisserie qui en dérobait la vue. Ce genre de vie devait être d'autant plus dur pour lui qu'il était d'un tempérament délicat et d'une poitrine très-faible, que souvent il avait des étourdissements et des maux d'estomac. Néanmoins, l'abbé Cassegrain vivait très-heureux à Auneau, quand la mort de son excellente mère, 15 novembre 1738, vint ajouter à ses peines. Il ne put sitôt oublier une femme dont il avait été si tendrement aimé, une mère à laquelle, bien malgré lui, il avait causé tant de peines par son désintéressement, sa prodigalité, son esprit de retraite, son silence, sa manière de se conduire toute différente des autres et par ses divers changements.

Après avoir perdu ce qu'il avait de plus précieux sur la terre,

(1) Cette communauté, transportée à Chartres, est connue aujourd'hui sous le nom bien mérité de Bon-Secours. C'est là où j'ai trouvé les manuscrits de M. Durand, qui m'ont servi à faire cette biographie.

il abandonna son bien à ses frères et sœurs, et plus que jamais il se livra à la solitude, à la prédication. Ses vertus, ses talents ne tardèrent pas à le tirer de l'obscurité dans laquelle il voulait s'ensevelir. M. Chéret, curé de Saint-Roch, ancien chanoine de Chartres, connaissant l'éloquence de Cassegrain, le fit mander pour desservir son église; mais le curé de campagne ne put être arraché à sa solitude que par les efforts réunis du lieutenant de police, de l'évêque de Chartres et du ministre cardinal de Fleury.

On lui écrivit de se rendre immédiatement à Paris, en passant par Chartres, chez son évêque. Le coup dont il se sentit frappé, à la réception de ces lettres, ne pouvait être plus imprévu. Le bon prêtre, au seul aspect du sceau, pâlit et pleura. Cependant il fallut obéir et, en partant, il adressa aux habitants d'Auneau les paroles les plus touchantes :

« Ce n'est point pour vous faire un long discours, mes « frères, dit-il, que je monte aujourd'hui en chaire. Je n'ai « pas eu tous ces jours passés assez de temps et de tranquillité « pour m'y disposer. Mais c'est qu'il ne me paraît pas raison- « nable, après avoir demeuré si longtemps parmi vous, de vous « quitter sans vous dire publiquement adieu, et sans vous té- « moigner le désir que j'aurais eu de ne vous quitter jamais. « La bonté que vous avez eue de me souffrir ici sans peine, la « paix et la tranquillité dont j'ai joui depuis que j'y suis venu, « les marques d'honnêteté que vous m'avez données, votre dé- « sir de m'entendre, votre attention à m'écouter ne m'avaient « pas permis de penser à me séparer de vous, et il a fallu des « ordres supérieurs auxquels il n'est pas permis de résister « pour m'y obliger en pareille circonstance; mais comme c'est « malgré moi et contre toutes mes inclinations que je me suis « arraché de cette chère solitude, que je m'étais ici ménagée, « en vous quittant de corps, je demeurerai toujours parmi vous « et de cœur et d'esprit. »

Arrivé à Paris, Cassegrain ne put trouver dans cette Babylone, comme il l'appelait, le bonheur, le calme de la cam-

pagne. Cependant les occupations nombreuses qui lui furent données empêchèrent l'ennui de le gagner.

Il fut désigné pour prêcher les Dames de Charité. Cassegrain en changeant de pays, ne changea pas de style. Toujours simple et naturel, il crut ne devoir rien ajouter à sa manière de dire, il fit bien. On ne tarda pas à aller en foule à Saint-Roch, pour entendre un homme dont la vie pleine de sainteté pouvait être proposée comme modèle à tous les ecclésiastiques, dont la parole douce, persuasive, était si éloquente à prêcher les sublimes principes de la charité chrétienne. Ce qui dominait surtout dans ses sermons, c'était lui-même, c'est-à-dire les qualités du cœur, c'est par elles qu'il fut éloquent. M. le cardinal de Fleury fut tellement frappé de ses vertus et de son talent qu'il lui fit offrir l'évêché de Québec. L'abbé refusa par modestie.

Une année s'était écoulée depuis son départ d'Auneau, et souvent il avait pensé à sa chère solitude. Il obtint enfin d'y aller prendre quelques vacances, en juillet 1740. Une fois rendu à Auneau, les charmes de l'obscurité le séduisirent tellement, qu'il ne voulut plus retourner à Paris. Il écrivit au cardinal d'une manière si persuasive, qu'on ne put lui refuser ce qu'il demandait. Le cardinal y consentit à la condition qu'au premier signal il reviendrait auprès de lui. Cassegrain espérait bien être oublié pour toujours. La joie accueillit son retour à la communauté; mais deux ans après, il reçut du ministre une lettre conçue en ces termes :

« Vous savez, monsieur, à quelle condition je vous ai per-
« mis de rester dans votre solitude, vous savez l'engagement
« que vous avez pris de revenir près de moi ; c'est aujourd'hui
« qu'il faut le faire. Je vous somme de tenir votre parole. »

Obligé de partir d'Auneau, en septembre 1742, il se rendit, avec son neveu, le jeune Durand, à Issy, résidence du ministre. L'oncle et le neveu furent accueillis avec les plus grands honneurs. Cassegrain déclara au ministre son intention de vivre au milieu de sa cour avec la même simplicité que dans sa re-

traite d'Auneau. Tout ce qu'il demanda lui fut accordé, et même on lui donna ce qu'il ne demanda pas. Il fut nommé confesseur et conseiller du ministre.

Le curé d'Auneau vivait en toute simplicité au milieu des grandeurs, quand le cardinal de Fleury mourut le 29 janvier 1743.

Blanchet, un de nos compatriotes, dans un portrait remarquable qu'il fait du cardinal, en écrivant à M. de Chavannes, s'exprime ainsi :

« Il manque un trait qui fait bien de l'honneur à M. le car-
« dinal de Fleury : c'est le cas qu'il faisait des gens de bien,
« des gens de mon pays; le saint homme qu'il a fait venir de
« Chartres, ou plutôt d'Auneau, et qu'il voulut, m'a-t-on dit,
« faire évêque, il y a trois ou quatre ans, ce M. Cassegrain est
« un homme que je connais assez particulièrement. Le croiriez-
« vous, Monsieur, c'est un homme de mon village, c'est le fils
« du chirurgien d'Angerville. Rien n'est plus vrai que ce que
« je viens de vous dire, et vous pouvez m'en féliciter. »

Le cardinal mort, Cassegrain eut hâte de retourner à Auneau. Il fit lui-même ses paquets, et ne voulut d'autre voiture que ses jambes. « Nous marcherons bien à pied, dit-il à son neveu; il n'est question que de trouver un âne dans le village, pour transporter nos bagages. » Sa femme de ménage ayant trouvé la bête de somme et une personne pour la ramener, le conseiller du ministre et son neveu chargèrent eux-mêmes l'humble animal. Puis, prenant chacun un bâton à la main, leur soutane retroussée, ils se mirent gravement à sa suite, accompagnés d'une pauvre femme (février 1743). Avec un si triste équipage, les voyageurs ne s'attendaient pas à être arrêtés sur la route.

Néanmoins, à deux pas du logis, un des secrétaires de feu M. le cardinal de Fleury les rencontra ainsi retroussés, suivant leur bête. S'adressant à Cassegrain, il lui dit : « Où allez-vous donc ainsi ? » — « Monsieur, lui répondit-il, je m'en retourne chez moi. » — « Eh quoi ! reprit l'autre, avec un tel équi-

page? » — « Il me sied par trop, dit Cassegrain; mon bagage n'est pas assez considérable pour s'embarrasser d'une voiture. »

Cassegrain ne voulant point entendre les remontrances, et l'officier voyant qu'il n'y gagnait rien par la persuasion, ne craignit pas d'en venir aux voies de fait. Forçant alors l'âne et sa conductrice à tourner bride, il mit les deux voyageurs dans la nécessité de rentrer au château, à la grande satisfaction de l'un et au grand regret de l'autre. On partit le lendemain, en compagnie de M. le Secrétaire et de MM. les Aumôniers, dans l'équipage du cardinal.

Arrivés à Versailles, l'ex-confesseur, accompagné de son neveu, se présente, sans cérémonie, en soutane, en manteau court et en rabat blanc, pour paraître dans le château. Le suisse lui dit brusquement : « On n'entre pas ici dans ce costume. » Cassegrain, tournant les talons, lui répond en souriant : « Je n'ai pas envie de quitter ma soutane. » Il s'en allait, lorsqu'un aumônier lui fit ouvrir les portes.

La reine vint à passer et, le remarquant, elle lui envoya une duchesse, afin de se faire recommander à ses prières. Cassegrain répondit à la duchesse messagère, qui se recommandait également aux prières du saint prêtre : « Je supplierai sa divine Majesté de vous rendre aussi grande dame dans le ciel que vous l'êtes sur la terre. »

La grande dame accepta le compliment, en lui faisant une profonde révérence. Les adieux terminés, Cassegrain put, pour continuer son voyage, trouver à Versailles un animal semblable à celui qui lui avait été pris à Issy, et, malgré le mauvais temps, à pied, à la suite de cette modeste monture, le confesseur du cardinal ne se souvenait pas d'avoir eu un plus beau jour dans sa vie.

Il n'en était pas ainsi de son neveu. Le séjour d'Issy lui avait plu malgré la solitude, et, comparant les délices d'autrefois avec les fatigues actuelles, comparant aussi l'équipage du cardinal avec la pénible marche à laquelle il était réduit, il se regardait comme un pauvre malheureux qui a fait un beau

rêve. Voilà donc, disait-il, ces flatteuses caresses de la part des grands, ces respects profonds de la part des petits? Le monde ne s'est-il présenté à moi si brillant que pour me faire mieux sentir ma bassesse, que pour exciter en moi des regrets qui m'auraient été inconnus?

— Ainsi passe la gloire du monde, répondit l'oncle, et c'est un bonheur de l'éprouver d'une manière sensible, pour ne pas courir risque d'y attacher son cœur. La vie de ce monde est une comédie assez amusante, mais souvent elle se convertit en tragédie pour l'éternité.

— Véritablement, elle est bien vaine, disait le neveu; on nous a conduit à Versailles, parce qu'on y allait et qu'on voulait éviter la honte de nous voir marcher à pied. Nous étions sur les terres de la grandeur humaine. Aujourd'hui, sortant des limites de la région fortunée, aujourd'hui nous rentrons dans le désert; on peut nous oublier sans crainte, on nous laisse dans les boues.

Tout en philosophant, ils arrivèrent le soir au Peré. Le curé, en les voyant mouillés jusqu'aux os, avec un tel équipage, ne savait que penser; mais, comme ils riaient de leur aventure, les craintes se dissipèrent, et il les reçut gaiement.

Le conseiller du cardinal raconta toute son histoire. Le lendemain on se remit en route; l'âne fut reconduit à Versailles, et les bagages restèrent chez l'ami de Cassegrain, le curé Gombault. Enfin, après bien des fatigues, des mauvais temps, ils arrivèrent le soir à Auneau. L'idée de jouir en paix, pendant le reste de ses jours, d'une obscurité qui lui était si agréable, rendait Cassegrain très-heureux. Mais ses espérances ne tardèrent pas à être déçues. Il avait à peine goûté le repos après lequel il courait depuis encore si longtemps, que l'abbé Fleury, neveu de feu le cardinal, alors évêque de Chartres, ayant à disposer du canonicat d'un grand vicaire, résolut de faire chanoine le chapelain d'Auneau, quelque résistance qu'il rencontrât.

Il lui envoya brusquement son équipage avec un ordre positif de se rendre à Chartres. Cassegrain était chez le prieur de

Mondonville. L'équipage s'y rendit aussitôt. Le voyant arrêté devant sa porte, le prieur dit en plaisantant : « Serait-il possible qu'on pense à moi pour quelque chose de grand ! M'apporteriez-vous, messieurs, dit-il aux envoyés, quelque chapeau de cardinal ? »

— « Monsieur, répondirent-ils, c'est pour M. Cassegrain que nous venons de la part de Monseigneur. N'est-il pas chez vous ? » — « Bon ! reprit le prieur, je m'en doutais. » Le curé d'Auneau de son côté répondit qu'il préférerait être conduit en prison. Cependant, malgré tous les regrets, il fallut aller près de l'évêque, et force fut également d'accepter le canonicat.

Rendu à sa destination, il résolut de ne changer, dans sa manière de vivre, que ce qui serait incompatible avec ses nouveaux devoirs. Sa conduite fut exemplaire, et il acquit une réputation considérable. On venait de tous côtés lui demander des avis et lui amener des gens possédés du démon pour les guérir.

Un jour, il découvrit l'imposture d'une jeune fille soi-disant possédée, et qui avait réussi à le faire croire à son père. Malgré ses cris, malgré ses contorsions, Cassegrain découvrit qu'un mariage manqué inspirait à cette fille une si étrange malice. Lui appliquant alors à l'improviste deux soufflets, il conseilla à son père de la traiter ainsi dans tous ses prétendus accès. Le remède opéra, dit-on, à merveille.

Il y avait un an au plus qu'il édifiait la ville de Chartres par la régularité de sa vie, par ses sermons et sa charité, quand le frère de l'évêque de Chartres, nommé à l'archevêché de Tours, le détermina à venir prêcher une retraite ecclésiastique dans sa ville. Il devait, avec le célèbre d'Aulonne, chanoine de l'église de Sens, remplir cette pénible mission.

Le chanoine de Chartres, dont la santé s'affaiblissait de plus en plus, tomba malade et, malgré son zèle, il dut limiter ses instructions : néanmoins, on lui attribua tous les fruits de la retraite.

Plusieurs conversions furent dues à son éloquence. A le voir, rapporte un témoin oculaire, on eût dit un saint Jean-

Baptiste sortant du désert pour prêcher la pénitence. C'était assez qu'il se montrât pour qu'on fût touché.

De retour à Chartres, il s'occupa de fonder la pieuse Congrégation de la Croix, qui prit naissance dans cette ville en 1750, et pour laquelle Monseigneur ordonna l'impression de son ouvrage intitulé : *La Dévotion à la Croix du Sauveur*. Il développa pour cette institution tout son talent, tous ses soins et, comme toujours, prêcha d'exemple. Continuant à vivre simplement, refusant toute espèce d'honneur, une réponse de lui prouve bien le peu de cas qu'il en faisait. Quand le Dauphin vint à Chartres, en 1756, l'évêque lui faisant remarquer Cassegrain, qui s'en allait tranquillement dans la rue, le jeune prince lui envoya une personne de sa suite pour l'arrêter dans sa marche. Arrivé près du saint homme, il engagea avec lui une longue conversation, et le reconduisit jusqu'à sa demeure, à la grande admiration de la foule.

Le soir, au dîner, son neveu étonné du silence au sujet de la conversation royale, lui dit :

— Mais vous ne nous faites point savoir que M. le Dauphin vous a mis aux arrêts pour s'entretenir avec vous.

— Grande rareté, répondit Cassegrain, qu'*un grand de la terre parle à un homme, quand Dieu lui parle tous les jours*.

Ce fut quelque temps après, septembre 1758, que M. Durand, après avoir demeuré quatre ans et demi aux Carmélites, obtint de s'établir à Auneau, dans la petite maison bâtie pour son oncle, près de la chapelle Saint-Nicolas, où Cassegrain alla encore pendant ses vacances faire entendre sa voix bien-aimée. Mais cette même année ses vacances furent employées moins gaiement, car il fut obligé de se rendre à Paris pour se faire opérer d'une loupe qui le gênait considérablement.

De retour à Chartres, il donna tous ses soins à la Confrérie de la Croix. Après bien des difficultés, l'acte de fondation fut enfin passé, le 9 mars 1761, ratifié par l'évêque et homologué trois ans après au parlement.

Le bien que Cassegrain faisait dans cette ville était univer-

sel; tout le monde était intéressé à ce qu'il y demeurât toute sa vie ; le chapitre avait en sa personne un modèle accompli d'un parfait chanoine, toute la ville un exemple de vertus ecclésiastiques, la Congrégation des Filles de la Croix un père spirituel, les habitants un bon conseiller, les pauvres le meilleur ami. Mais ce bon prêtre vieillissait ; une hernie considérable, des rhumatismes, une poitrine de plus en plus faible lui donnaient à comprendre chaque jour qu'il ne pourrait continuer plus longtemps ses fonctions.

De plus, convaincu que tout bénéficier, quand il ne peut s'acquitter de son ministère, doit quitter son bénéfice, il se résolut à abandonner son canonicat, et, après bien des difficultés, il obtint de permuter avec son neveu. Il se rendit à Auneau vers le commencement de juillet. Là, sa santé continua tellement à s'altérer, qu'il ne fut bientôt qu'un composé d'infirmités.

« Je ne suis plus bon à rien, répétait-il ; je ne l'ai jamais été à grand chose. » Il continuait cependant à instruire les enfants comme par le passé et avec le même zèle, et, chose remarquable, Cassegrain n'en était ni plus triste, ni plus inquiet. La tranquillité était peinte sur son visage, sa conversation était toujours aussi agréable. Aucun de ceux qui lui rendaient visite ou demeuraient avec lui n'eurent à se plaindre de sa mauvaise humeur. On s'alarmait toujours mal à propos à son sujet. Ses maux étaient sans doute très-violents par moments, mais comme cet état de souffrance n'était pas sans quelque relâche, et qu'il avait toujours la tête libre, l'appétit bon, le sommeil assez paisible, hors de ses crises il ne se croyait plus malade : il vivait avec autant de sécurité, travaillait avec autant d'ardeur.

C'est dans ce temps qu'il rédigea un manuscrit intitulé : *Examen des Preuves de la Religion,* qu'il revit et annota son *Histoire ecclésiastique,* qu'il réunit une partie de ses sermons, lesquels pourraient par leur simplicité servir de modèle aux curés de campagne.

Ses amis avaient beau le presser de faire imprimer son *His-*

toire ecclésiastique, il répondait : « Je sais qu'elle est trop imparfaite. » Cependant ce livre pourrait être d'une très-grande utilité aux jeunes prêtres ; il leur offrait sous un petit volume une histoire très-étendue et, pour eux, importante à connaître.

Mais le saint homme s'occupait peu de sa réputation, il pensait à son salut. Un jour, passant dans le cimetière près de l'endroit désigné par lui pour sa sépulture : « C'est donc ici, dit-il, que mon corps sera mis après ma mort; et mon âme, Seigneur, continua-t-il, en portant ses regards vers le ciel, qu'elle place lui donnerez-vous ? »

Il semblait pressentir sa fin prochaine : en effet, le soir même, plus affaibli que jamais, sentant tout son corps glacé, Cassegrain, pour la première fois, fit réchauffer son lit. L'endroit où il couchait était un vrai sépulcre, n'ayant que cinq pieds de long sur quatre et demi de large.

Il y avait une heure à peine qu'il reposait, quand il se sentit oppressé et obligé, contre toutes ses habitudes, d'appeler du secours. La vapeur répandue par le réchaud allait l'asphyxier si l'on n'était arrivé à temps pour le rappeler à la vie.

Mais bientôt ses traits se décomposèrent peu à peu, et on vit que sa dernière heure était venue. Dire quelle émotion, quelle douleur cette nouvelle porta dans le cœur de tous les habitants est chose impossible. Tous vinrent assister à son agonie ; tous voulurent recevoir sa bénédiction, et jamais scène ne fut plus touchante. M. Durand arrivant à ce moment extrême, le bon vieillard se souleva, afin de presser une dernière fois sur son cœur celui qui avait été l'objet de toutes ses affections sur la terre.

Le chapelain de Chartres, tombant à genoux près de lui, se mit à dire les prières des agonisants, et on entendait par intervalle la voix fléchissante du bon vieillard qui laissait tomber lentement avec lui les consolantes paroles qui accompagnent l'homme passant de la vie à la tombe (18 février 1771).

Le nombreux concours de personnes de tout rang venus de différents endroits à Auneau, pour suivre Cassegrain jusqu'à sa dernière demeure, prouve bien de quelle estime il jouissait,

et la consternation peinte sur tous les visages quelle perte l'on venait de faire.

Maintenant on peut lire encore sur son tombeau cette épitaphe :

Ici repose le corps de maître Paul CASSEGRAIN, prêtre chanoine de l'église de Chartres, décédé, en opinion de sainteté, le XVIII février MDCCLXXI, âgé de LXXVIII ans.

Épris de la beauté de cette solitude,
Il méprisa pour elle et la ville et la Cour;
Le cœur de Jésus fut sa plus chère étude,
Il mit toute sa joie à l'aimer à son tour.

Toi que :

Ce digne prêtre eut tant de soin d'instruire,
Retiens bien ses leçons, ô peuple de ce lieu !
Du fond de son sépulcre il semble encor te dire :
« Tu mourras ; fuis le monde et n'aime que ton Dieu. »

A sa mort, Cassegrain a laissé plusieurs ouvrages ; un seul avait été imprimé, par ordre de son évêque, et, selon le désir de l'auteur, on n'y mit pas de nom. Cet ouvrage que je dois à la générosité d'un archéologue distingué de Chartres, M. Lecoq, est intitulé : *La Dévotion à la Croix*, ou *Prières et pratiques* pour les personnes qui embrassent cette dévotion, imprimées par ordre de Monseigneur l'évêque de Chartres. MDCCLIII.

Le style simple, le ton naturel de cet ouvrage indiquent un fond intarissable de charité, de bonté dans l'âme de Cassegrain. Sans s'épuiser en vaines déclamations, il va droit au but. Il prouve, touche et convainct. Ce n'est pas Moïse armé des foudres du ciel, c'est le prêtre selon le cœur du Christ qui parle toujours au cœur.

Cassegrain n'était pas seulement religieux par ministère, mais par conviction. Il joignait à une foi solide une constante pratique du bien. Ses nombreux sermons, qui formeraient à eux seuls tout un volume et que nous ne pouvons reproduire ici, confirment l'idée que nous nous sommes faite de son esprit

et de son caractère. Profond dans la pensée, simple dans le style, naturel dans l'élocution, Cassegrain puisait toute son éloquence dans son cœur et ses méditations journalières; ses uniques livres étaient l'Ecriture Sainte, l'Evangile et la nature. Il avait par une constante réflexion acquis des convictions profondes, des idées élevées. Aussi, rien de bas dans ses discours, rien de puéril ni de rampant. Ses compositions, sans ornement, sont toujours vraies, solides et naturelles. Il parle comme on doit parler à des hommes, c'est-à-dire avec simplicité et noblesse tout à la fois.

Toujours ennemi du brillant, ne visant jamais qu'au solide et au profitable, le détachement des choses d'ici-bas, la mortification des passions, la fuite des aises, des commodités de la vie, l'amour du prochain, le soin de son salut, la pensée de l'éternité, voilà ce qu'il traitait avec le plus d'étendue, voilà ce à quoi il faisait tout revenir. Il n'aimait pas à prononcer des panégyriques, parce que leur but principal est d'exalter les saints plutôt que de sanctifier les hommes.

A toutes ces qualités qu'il nous est encore facile d'apprécier s'en joignaient d'autres non moins importantes qui ne se trouvent plus dans ses écrits, et dont le souvenir seul est resté.

Cassegrain avait une voix, un geste, une physionomie douce, toujours en harmonie avec son style. Le ton pénétrant de sa parole allait droit au cœur. Son langage n'était autre chose que l'expression de sa pensée, et si Cassegrain a droit à notre admiration, ce n'est pas seulement comme écrivain, c'est surtout comme homme honnête, modeste, désintéressé, aimant sa famille et son Dieu. Ame fortement trempée, ni les souffrances physiques, ni même les richesses, les honneurs n'ont pu exercer sur son cœur le moindre empire. Cassegrain a vécu comme un saint et sa mort fut celle du juste.

Rien ne trouble sa fin. C'est le soir d'un beau jour.

L'ABBÉ BLANCHET.

François Blanchet naquit à Angerville, le 26 janvier 1707, de l'une des plus anciennes familles de ce pays, où Jean Blanchet, son père, était procureur fiscal (1) des Dames de Saint-Cyr. Sa mère se nommait Cantienne Baudet. Dusaulx, à qui nous devons sa biographie, le fait naître, par erreur, le 6 janvier de la même année, et ne parle nullement de son enfance. On trouve cependant, dans un ouvrage de l'abbé « *Variétés morales et amusantes,* » plus d'un portrait curieux où Blanchet s'est peint lui-même. Ainsi, dans le premier chapitre il dit : « Je remarque que la plupart des gens lisent sans plai- « sir, quand ils n'ont pas une idée bien exacte de l'écrivain. « Ils veulent savoir de quelle humeur il est, de quelle taille, « de quel poil; s'il est garçon ou marié, et mille autres choses « aussi importantes pour qui veut saisir le véritable esprit

(1) Le procureur fiscal était un magistrat établi près des justices seigneuriales, pour y remplir les fonctions qu'exerçaient les procureurs du roi dans les justices royales.

« d'un auteur. Je me hâte donc de satisfaire une curiosité « aussi raisonnable :

« Cette feuille vous fera connaître les auteurs du Journal où j'ai puisé mes documents ; mais, comme c'est moi qui suis principalement chargé d'assembler les matériaux et de conduire tout l'ouvrage, il est bien juste qu'ayant moi seul toutes les peines, mon histoire ait l'honneur de précéder celle des autres.

« Je suis né héritier présomptif d'un petit bien de campagne qui est depuis six cents ans dans ma famille. Nous l'avons possédé de père en fils sans l'aliéner ; selon la tradition du village, il a encore les mêmes haies, les mêmes fossés qui lui servaient de clôture sous Guillaume-le-Conquérant.

« Ma mère étant grosse de moi rêva, dit-on, qu'elle accouchait d'un juge.

« Un procès qui l'inquiétait ou bien le titre de juge de paix qu'avait mon père fut, apparemment, ce qui occasionna ce rêve, car je ne suis pas assez vain pour y voir le présage de mon élévation à une grande magistrature ; j'avoue seulement que toutes nos voisines l'y virent bien clair et bien marqué. Quoi qu'il en soit, à peine étais-je né que tout ce qui parut de moi sembla confirmer le songe. Jamais on n'avait vu de poupon si grave.

« A deux mois, je rejetais avec dédain tous les jouets qu'on me présentait, et ma mère m'a souvent raconté que pour me faire sucer le corail de mon hochet, il fallut en ôter les grelots.

« Ce fut là ce que ma première enfance eut de plus remarquable. On m'envoya de bonne heure à l'école où je parus, à mes camarades, un petit Caton assez déplaisant ; mais j'étais le favori du maître qui disait, en parlant de moi : « Il a du solide ; on ne le connaîtra bien qu'à l'user. »

En effet, Dusaulx (1) nous apprend qu'il vint à Paris, pour y finir ses études au collége Louis-le-Grand, et que les Jésuites

(1) Voir la biographie de Blanchet par Dusaulx en tête des *Contes orientaux.*

ne tardèrent pas à distinguer le beau naturel et les talents de ce jeune homme, qui devint bientôt le confident de ses camarades et l'ami de ses maîtres. Ceux-ci le comblèrent de tant de bontés que, par reconnaissance, il se méprit sur sa vocation. En 1724, il entra au noviciat et n'y resta pas longtemps. Déjà tyrannisé par un ascendant secret, par une inquiétude dont il ne connaissait pas le principe, et qui n'était que l'amour si naturel de l'indépendance et de la liberté, il se sépara de ses maîtres, ou plutôt de ses bienfaiteurs : mais ce fut avec tant de sensibilité, qu'ils le regrettèrent, et ne le perdirent jamais de vue. Il leur demanda de l'amitié, et ne parla point de protection.

Rendu à lui-même, sans appui, sans fortune, il ne se doutait pas que, dans l'un de ses jeunes compagnons d'étude, la Providence lui réservait un ami toujours prêt à le soutenir et à le consoler.

On a vu tant de réputations usurpées, qu'il paraît juste et honnête de parler enfin du mérite qui n'a pas voulu se montrer. Mais convient-il d'occuper le public, d'un inconnu qui s'est condamné à l'obscurité? On va juger si l'abbé Blanchet eut assez de vertu, de talent, de physionomie et d'originalité, pour mériter que l'on entreprît, après sa mort, de faire son portrait; et l'on espère que ce portrait sera d'autant plus fidèle, que lui-même en fournira presque tous les traits et toutes couleurs (1).

Pour bien juger des tristes affections qui, dès l'âge de vingt ans, ont empoisonné sa vie, il faut l'entendre lorsqu'il s'entretient avec le dépositaire de toutes ses pensées, de tous ses sentiments : « Il me tarde de me soulager de mes peines secrètes, en les versant dans votre sein. Ma santé va de mal en pis; et je suis si horriblement triste, que la vie m'en devient amère. *Tel que je suis, il faut pourtant que je me supporte :*

(1) Les passages que l'on trouvera entre deux *guillemets*, sont tirés et copiés fidèlement des lettres de l'abbé Blanchet, lesquelles forment une correspondance de plus de soixante années.

mais les autres, y sont-ils obligés?...... Je perds la tête; je suis toujours dans mes *perplexités*, et je ne sais, en vérité, par quelle porte j'en sortirai. Si la religion ne me soutenait et ne me consolait un peu, je crois que je deviendrais fou, etc. » Quand on songe que c'est l'auteur de tant de vers, de tant de contes agréables, qui s'exprimait ainsi ; que c'est un homme que l'on recherchait principalement à cause de la douceur de son commerce et de l'aménité de son esprit, il faut convenir que le cœur humain est fait pour admettre les contraires.

Afin de ne point flotter au gré de ses passions naissantes, il se proposa un but conforme à des principes, dont rien n'a jamais pu le détourner. Il prit le parti de se consacrer tout entier à l'éducation de la jeunesse, et résolut, malgré son aversion pour toute sorte de gêne, de faire pour les autres ce qu'on avait fait pour lui d'une manière si généreuse.

Il n'eut pas la peine de chercher : on le prévint, on l'annonça. Ses anciens maîtres veillaient sur lui à son insu. Les Pères Brumoy, Bougeant, Castel et l'ingénieux Gresset, qu'il avait aimés de préférence, lui avaient procuré une sorte de réputation. D'ailleurs, Bouvart, déjà célèbre, car les premiers pas de ce grand médecin furent des pas de géant, et de Gennes, homme de lettres et fameux avocat, tous deux compatriotes et amis de l'abbé Blanchet, le firent connaître et rechercher par ce qu'il y avait de plus grand en France. Déjà des personnes titrées veulent lui confier l'espoir de leurs maisons : il préfère d'abord de se livrer à l'instruction publique.

Il professa, avec distinction, les humanités et la rhétorique, dans deux colléges de province. Un véritable apôtre, M. de Mérinville (1), évêque de Chartres, témoin de son zèle et de ses succès, mais qui voyait que sa santé commençait à s'altérer, lui offrit un canonicat, à condition qu'il se ferait prêtre : « *Monseigneur,* lui répondit-il, *je suis trop honnête homme*

(1) M. de Mérinville était compatriote de l'abbé Blanchet; il appartenait à l'illustre famille des Desmontiers, de Méréville, petite ville située près d'Angerville, et connue autrefois sous le nom de Mérinville.

pour cela; » ensuite il exposa ses motifs, et ce vertueux prélat ne put s'empêcher de les approuver : le fait est qu'il ne se croyait pas digne de cet important ministère, et il eut cela de commun avec l'illustre Nicole, son compatriote.

Sa santé, qui dépérissait sensiblement, le força de descendre aux éducations particulières, souvent plus utiles que les autres à l'intérêt de l'instituteur ; mais cette considération n'entrait pour rien dans ses calculs : il ne songeait qu'à faire le bien, et il l'a fait.

Il parut, enfin, plus content de son sort : mais son ami le plus intime, et à qui on doit tous les matériaux et toutes les pièces justificatives de sa vie, n'en était pas satisfait. De Chavane (1), car c'est de lui dont il s'agit, l'un des plus dignes et des plus intègres magistrats du siècle, lui donna un premier *indult* (2) qu'il oublia de placer, et qu'il garda pendant cinq ans ; il lui en donna un autre qui lui valut un canonicat dans la cathédrale de Boulogne-sur-Mer. Il part, et dans sa première lettre : « Me voilà donc arrivé à Boulogne ; il ne s'agit plus que de savoir si j'y resterai : c'est ce qu'aucun mortel ne saurait décider, et je ne l'ose moi-même, quoique, sur cet article, je doive être plus savant qu'un autre, etc. » C'est à partir de cette époque que les scrupules, l'indécision et les singularités de l'abbé Blanchet, allèrent toujours en augmentant ; mais, comme il était en quelque sorte double en lui-même, c'est-à-dire qu'on y remarquait deux hommes très-distincts, nous le considérerons bientôt sous un autre aspect.

Son chapitre le pressa d'entrer dans *les ordres :* il répondit comme la première fois, et remit sa démission pure et simple entre les mains de M. de Mirepoix, qui lui donna huit jours pour y songer. Il persista.

L'embarras était d'apprendre cette nouvelle à son ami : mais M. de Chavane, qui respectait et qui admirait en lui la vertu qui le rendait pauvre, se paya de ses raisons comme il

(1) Doyen du parlement de Paris.

(2) Bénéfice.

avait fait de tant d'autres, et ne se rebuta point. Que deviendrait l'humanité, si les âmes fortes ne s'attachaient pas, de temps en temps, aux âmes faibles?

Délivré de son canonicat, il reprit ce qu'il appelait, en riant, *son collier de misère,* et dont il fut le premier à plaisanter : « Puisqu'il faut ramer, disait-il, je rame d'assez bonne grâce et même assez gaiement, etc. » Cependant, il s'honora constamment du titre de *précepteur*. Il tenait tant à cette profession, jadis si vénérée (1), qu'il y retombait toujours comme à son véritable centre; c'est pourquoi il ne la quitta qu'à regret : mais il en conserva un souvenir tel, qu'il se crut de la famille de ceux qu'il avait élevés. Aussi cette profession, que bien des gens osent traiter de subalterne, ne lui fit-elle rien perdre de la dignité de son caractère, ni de la liberté de son esprit: car s'il acquit auprès des parents de ses disciples, quelques formules de convention et de pure étiquette, ceux-ci lui rendirent la justice que relativement à la vraie politesse, à celle qui vient du cœur, son commerce ne leur avait pas été moins profitable qu'à leurs enfants.

La singularité de cette démission volontaire, jointe à la singularité plus piquante encore des contrastes qu'il offrait naturellement et sans qu'il y eût rien d'affecté, excita la curiosité de bien des gens, qui ne l'auraient pas remarqué s'il avait existé comme un autre. Des grands voulurent connaître un homme qui, gardant la peine et le chagrin pour lui seul, ne portait que de la gaieté chez tous ceux qu'il fréquentait; un homme, surtout, qui ne savait ni demander, ni accepter; qui méprisait sincèrement les richesses, mais sans cynisme, sans jactance, et ne condamnait pas les autres à s'en passer : témoins tous les mouvements qu'il se donna pour procurer un état honorable à son neveu (2), bien digne, assurément, de sa tendresse et de son estime. Les grands le connurent et l'ai-

(1) Voyez Plutarque, *Vie de Thésée,* et Juvénal, Sat. VII, v. 207.
(2) M. l'abbé Fournier, chanoine de la cathédrale de Chartres.

mèrent : ils l'estimèrent assez pour s'occuper de sa fortune, malgré lui-même.

Observons, en passant, que ce caractère, car il ne s'agit pas ici du talent, offre plusieurs traits de conformité avec celui de J.-J. Rousseau; mais il y a de grandes différences. *Jean-Jacques* fut constamment dévoré de l'amour de la célébrité; il se défia de tout le monde, et fut toujours insociable : au lieu que l'abbé Blanchet cacha de son mieux sa vie et ses ouvrages, vécut avec confiance, et mourut au sein de l'amitié.

En général, la vie humaine se passe presque toute entière à désirer, à poursuivre les honneurs et les richesses : la vie de l'abbé Blanchet est surtout remarquable par les obstacles qu'il ne cessa d'opposer à la fortune, qui vint plusieurs fois le chercher et sans qu'il y songeât.

On le fait interprète à la bibliothèque du roi, pour les langues italienne, espagnole et anglaise. Après y avoir un peu rêvé, il va trouver M. Bignon : — Je vous entends, monsieur, lui dit le bibliothécaire du roi ; mais nous ne recevrons point la démission de votre place d'interprète, comme M. de Mirepoix a reçu celle de votre canonicat de Boulogne. Au reste, ajouta-t-il, il s'agit ici d'une récompense et non d'un emploi. — Ainsi, l'abbé fut condamné à toucher cent pistoles, qui lui ont été comptées jusqu'à son dernier soupir.

On venait de le faire interprète, à condition de ne rien interpréter; on le fit censeur, à condition de ne rien censurer, et seulement pour le gratifier de nouveau : cette fois, il n'en eut pas le démenti ; il accepta le titre et refusa la pension. Observons encore qu'il n'aimait pas les dons gratuits, de quelque nature qu'ils fussent; et qu'il avait fait, avec ses généreux amis, une espèce de convention par laquelle ils en étaient réduits à le servir plutôt à sa manière qu'à la leur.

La victoire remportée sur les répugnances éternelles de l'intraitable abbé, encouragea ses amis, les rendit plus entreprenants; car les premiers services en attirent presque toujours d'autres. Ils le firent nommer *garde des livres du cabinet du*

roi, place honorable et lucrative ; mais après lui en avoir appris la nouvelle, ils ne lui laissèrent pas le temps d'y réfléchir : — Il faut partir, lui dirent-ils, et sans délai. — Plus étourdi, d'abord, que consterné de ce nouveau coup de fortune, il écrivit à son ami : « Je pars demain pour Versailles, et je compte que mes livres y arriveront après-demain : hélas ! j'ai grand-peur que mes chers livres et moi, nous ne revenions bientôt, etc. »

Il arrangea, avec beaucoup d'intelligence, la bibliothèque qui lui avait été confiée. D'ailleurs, il se conduisit au gré du prince et même des courtisans qui recherchaient son entretien, quoiqu'il ne les flattât point. En conversant avec eux du fond de sa conscience, il eut le talent d'être vrai sans rudesse, honnête sans familiarité. Il observait scrupuleusement tous les égards de convention, dont les nuances lui étaient parfaitement connues. On avait beau l'appeler *mon cher,* il répondait toujours *monsieur ;* et c'est ainsi qu'il évita certains retours humiliants, qu'entraînent presque toujours les commerces inégaux.

Cependant, il périssait de chagrin et d'ennui, comme il le déclare lui-même : « Ah, mon ami ! puissiez-vous être aussi heureux où vous êtes, que je l'ai été peu dans ce pays-ci ! Je le quitterai, s'il plaît à Dieu, vers la fin de l'hiver, et je me retrouverai probablement comme j'étais, avec une pauvreté honnête, qui ne m'effraie point quand elle est jointe à la liberté, à la santé du corps, et à la tranquilité de l'âme, etc. » Mais que devient la liberté, lorsque le physique ayant enfin altéré le moral, tous deux sont également conjurés contre un pauvre malheureux ?

Il quitta sa place, comme il l'avait dit, et revint à Paris : mais le séjour de Versailles l'avait guéri de toute illusion, en lui montrant de trop près ce qu'on n'admire guère que de loin. Comme les passions sont partout les mêmes, Paris, après cette nouvelle et dernière expérience, ne lui parut plus qu'un désert. Se jugeant incapable de commercer, désormais, avec les

hommes, qu'il ne pouvait plus estimer autant qu'il le voulait, et redoutant la présence habituelle des amis dont il avait frustré les plus douces espérances, il prit le parti d'aller cacher, à Saint-Germain-en-Laye, les restes d'une vie dont il croyait le terme plus prochain qu'il ne l'était, car il y a langui, dans la tristesse, pendant près de dix-sept ans.

Il ne se fut pas plutôt réfugié dans ce dernier asile, qu'il prouva bien qu'on ne change point de caractère en changeant de demeure. Dès qu'il eut essayé de ce nouveau séjour, il s'en expliqua dans ces termes : « Pour moi, vous le savez, qui n'ai guère connu le bonheur, je vais le connaître encore moins que par le passé. Je suis consumé par une mélancolie cruelle que je ne puis plus vaincre, et contre laquelle je ne trouve ici aucune ressource. Depuis six semaines, je vis comme un ours dans ma tanière, sans oser faire ni recevoir la moindre visite. Cela finira bientôt, s'il plaît à Dieu; car, selon toute apparence, je mourrai bientôt de pure tristesse. En attendant, monsieur, conservez-moi les sentiments dont vous m'honorez : il me semble que tant que j'aurai l'amitié d'un homme si sage, je ne pourrai pas devenir fou, comme je l'appréhende quelquefois, etc. »

S'il ne perdit pas la raison, il faut convenir qu'elle fut souvent offusquée par de sombres vapeurs. La vue de la mort, toujours présente, et la crainte des jugements de Dieu, de ce Dieu tout-puissant et par conséquent plein de justice et de bonté, le mettaient quelquefois hors de lui-même ; de sorte que tout ce qui devait le rassurer, ne servait qu'a l'intimider de plus en plus.

Si l'on me disait qu'un vil corrupteur, enfin dégoûté de ses propres vices, redoute également de vivre et de mourir, je le comprendrais : mais quand il s'agit d'un homme naturellement bon, qui n'a fait que du bien, qui n'a jamais voulu que le bien, j'avoue que je ne le comprends pas. Que cette raison superbe, dont nous sommes si fiers, s'incline devant cet exemple frappant de la faiblesse humaine. Mais la faiblesse de l'abbé Blan-

chet ne vint que de lassitude; car il lutta longtemps, et avec un courage dont il y a peu d'exemples.

Loin de l'affliger par des reproches inutiles, ses amis furent les premiers à l'excuser.

Plusieurs gens de lettres se firent un devoir d'épier ses bons moments. Trochereau de la Berlière, savant très-distingué, et de Rochefort, aussi avantageusement connu par ses ouvrages que par l'excellence de son cœur, ne l'ont pas quitté jusqu'au dernier moment. Ils en usaient avec lui, comme des enfants tendres et respectueux en usent avec un bon père épuisé par les ans et par la maladie. Tous deux l'ont dignement célébré après sa mort : Trochereau, dans une *notice* envoyée au *Journal de Paris* (1) ; et de Rochefort, dans une lettre adressée à Dusaulx.

Il est temps de montrer l'abbé Blanchet par des côtés plus intéressants, et de résoudre, s'il est possible, le problème moral que nous présente sa vie. On vient de voir comment il vivait avec lui-même; voyons, maintenant, comment il vécut avec les autres.

Il paraît que, dès sa jeunesse, il eut au-dedans de lui-même deux mobiles qui ne cessèrent de le pousser en sens contraire : de là son penchant à l'inertie, tandis qu'il brûlait en même temps du désir d'orner son esprit, d'achever ses ouvrages et de les perfectionner; c'est que la force de ses organes n'était pas proportionnée à celle de son âme; c'est qu'ayant plus d'ardeur que de puissance, il s'inquiétait, se tourmentait, se consumait gratuitement et pour des riens.

Ce qu'il redoutait le plus, c'étaient les porteurs de billets et les exprès qu'on lui dépêchait quelquefois ; il en pâlissait d'avance : « Vous ne sauriez croire, écrivait-il à son ami, combien c'est un rude exercice pour moi que de manier une plume; il y a des jours où j'aimerais mieux faire deux lieues à pied que d'écrire deux lignes, etc. » Lorsqu'il ne dépendit plus que de

(1) Année 1784, n° 102.

lui-même, il ne put pas souffrir les besognes pressées, et surtout de commande, à moins qu'elles ne lui parussent indispensables. Voici un trait fort bizarre, pour ne rien dire de plus, et qu'il s'est toujours reproché.

L'amitié dont l'honorait un très-grand seigneur, non moins recommandable par ses mœurs que par ses talents et par son esprit, fut l'un des principaux motifs d'un petit voyage qu'il fit en Angleterre. Il n'y était arrivé que depuis peu de jours, lorsque M. le duc de ***, alors ambassadeur en cette cour, se trouva pressé de joindre à une dépêche importante, la traduction de quelques discours prononcés au parlement d'Angleterre. Le duc partagea cette tâche en trois parties : il s'en réserva une, remit l'autre à son secrétaire, et, précipitamment, envoya la troisième à l'abbé, qui savait très-bien l'anglais et s'amusait souvent à traduire les plus beaux morceaux écrits en cette langue. Le pauvre abbé voit arriver à l'improviste le paquet de l'ambassadeur ; dès qu'il eut appris ce qu'il contenait et ce qu'on lui demandait, il s'écria : — O ciel ! comme on me traite !... C'est justement le jour de ma *blanchisseuse,* et l'on me charge comme un baudet ! Que faire ? que devenir dans ce maudit pays ?— Il fit son paquet et se sauva. Ce qu'il y eut de mieux, c'est qu'après cette incartade, M. le duc de***, qui connaissait parfaitement son homme, le plaignit et ne l'en aima pas moins. Quelques caprices passagers et quelques boutades, ne sauraient ternir un si beau caractère ; d'ailleurs, Dusaulx n'a pas promis la vie d'un homme parfait, mais d'un excellent homme.

Tel fut l'abbé Blanchet, et cela par un ascendant dont nul homme n'est responsable. Pour vaincre, ou du moins retarder les dangereux effets de cette nonchalance intermittente, qui tendait à le séquestrer et à le rendre aussi à charge à lui-même qu'inutile à ses semblables ; inutile, car on ne devait pas craindre qu'il fît du mal, mais qu'il ne fît rien du tout : pour vaincre cette fatale inertie, il avait commencé de bonne heure à méditer sur l'art de vivre avec les hommes, art sans artifice et

vraiment libéral, quand il ne s'agit que de les servir, que de leur plaire. Ce furent ses premiers vœux ; car s'il fuyait quelquefois ses amis les plus intimes, et qui avaient si souvent relevé ses esprits abattus, ce n'était que par égard pour eux-mêmes, et de crainte de les affliger. Aussi remarquait-on qu'il ne se produisait pas tous les jours, et qu'il ne se montrait guère qu'avec sa belle humeur et son bel habit.

Il avait compris qu'il ne suffit pas d'aimer les hommes en général, comme tant de gens qui n'aiment rien, mais qu'il faut encore avoir soin d'avertir, de temps en temps, les individus de notre existence, et cela par des procédés agréables ou obligeants. Enfin, il sentit que, sous peine de vivre seul, il fallait, quand on est inutile dans les affaires, n'être pas importun dans les plaisirs.

Ce fut alors que, malgré les sourdes instigations de sa mélancolie, il résolut de combattre l'un des plus mauvais conseillers du genre humain, l'apathie, dangereuse sirène, qui ne cessait de lui vanter son repos léthargique. Ce fut alors qu'il s'avisa de sacrifier aux grâces ; qu'il s'imposa l'obligation, si souvent enfreinte et renouvelée, de remplir exactement tous les devoirs de bienséance qui pouvaient le rapprocher de ses amis et, par conséquent, le garantir de lui-même et de la solitude où son goût l'entraînait : de là tant de jolis vers qu'il prodiguait dans la joie de son âme, quand ils étaient dans la prospérité ; de là tant de consolations touchantes, quand le joug de la nécessité pesait sur leurs maisons.

Ces alternatives de bien et de mal, et toutes les vicissitudes que le temps amène nécessairement à mesure qu'il s'écoule, ne rendaient pas du moins sa vie insupportable, parce qu'il vivait alors beaucoup plus dans les autres que dans lui-même. Heureux si ses organes, moins tourmentés, avaient pu lui permettre de suivre constamment ce régime ! Quoi qu'il en soit, on ne saurait lui contester l'honneur d'avoir tiré de sa propre raison, le seul remède qui pût, sinon le guérir, du moins adoucir la rigueur de son mal. « *Tel que je suis, il faut pour-*

tant que je me supporte; mais les autres, y sont-ils obligés, etc. (1) ? » Cette réflexion si simple, et qu'il fit à propos, le rendit, de l'homme le plus mélancolique qu'il était naturellement, l'un des hommes les plus aimables de son temps.

Peu de gens ont su, comme lui, quel parti nous pourrions tirer de nos rapports avec la société qui, si elle est la source de plusieurs maux, est encore plus sûrement l'immense réservoir de presque tous les biens dont nous sommes susceptibles.

Il ne s'en tenait pas aux devoirs de simple bienséance. Cet homme, dont les infirmités précoces, avaient considérablement altéré l'humeur et diminué l'activité, retrouva toujours, dans le besoin de servir ses amis, un principe de vie qui le rendait infatigable; on aurait dit quelquefois que son âme, inutile à lui-même, n'appartenait qu'aux autres.

Je commence à croire, dit Dusaulx, que l'abbé Blanchet no fut pas si malheureux qu'il le parut. En effet, si l'on calcule le temps qu'il a donné à la pratique de tous les devoirs, tant religieux que civils, on sentira que sa longue maladie ne fut pas dénuée de bons intervalles : qui sait même s'il n'a pas eu plus de jouissances et de plus pures que n'en ont la plupart de ceux dont on envie le sort?

S'il est vrai que l'on n'accorde guère aux autres que la portion de sensibilité dont on n'a pas besoin pour soi-même, comment s'est-il fait que l'abbé Blanchet, qui ne devait pas, à cet égard, avoir de superflu, ait pu étendre ses affections par-delà ses rapports habituels? Il est pourtant certain que cet homme, qui renonçait à tout, qui se refusait à toutes les grâces et aux moindres bienfaits, entrait dans le ravissement, quand ses anciens camarades, ses compatriotes ou ses amis parvenaient à quelque chose d'utile et d'honorable. Remarquons, cependant, qu'il se modérait d'autant plus qu'il sentait davantage. Par une sorte de pudeur qu'on ne saurait développer, on aurait dit, lorsqu'il était vivement affecté, qu'il craignait de paraître faux

(1) Voyez ci-devant, page 27.

et impudent, en montrant trop d'éloquence et de vivacité; mais cette pudeur disparaissait toutes les fois qu'il s'agissait de ses élèves.

Tel qu'un bon aïeul confiné dans ses terres, et qui veille de loin sur la prospérité de sa race, sa bienveillance s'étendait jusque sur les enfants et les petits enfants de ses disciples. Il ne les perdait pas de vue, les suivait depuis le berceau jusqu'à leur entrée dans le monde; et c'est alors qu'il ne mettait à ses vœux paternels que les bornes prescrites par l'honneur et la raison.

Il entend dire, du fond de sa retraite, qu'un jeune homme, dont il avait élevé le père, que M. Hérault de Séchelles (1), supérieur à son âge, ne nourrit son cœur que de grands sentiments, son esprit que de hautes considérations; il entend dire que ce jeune homme, dévoré de l'amour de la vraie gloire, inséparable de l'amour du bien public, marchant sur les traces des l'Hôpital et des Daguesseau, vient de se couvrir, dès son début, d'une gloire confirmée par ceux qui la dispensent avec le plus d'équité; plus de réserve ni de retenue, il en verse des larmes de joie, et ne cesse de le redire à tout le monde.

Puissé-je avant ma mort, s'écriait-il, témoigner de la reconnaissance à tous ceux qui m'ont voulu du bien! car cette sorte de dette ne lui paraissait pas moins sacrée que les autres, et c'était de son vivant qu'il voulait l'acquitter. Cependant, il s'attachait encore plus par les services qu'il rendait, que par ceux qu'il recevait; et c'est pourquoi il recherchait avec bien plus d'empressement ceux qui avaient besoin de lui, que ceux qui pouvaient le seconder dans l'occasion. Aussi, est-il avéré que toute sa prudence, tant qu'il a vécu, ne fut que de la justice et de la bonté; mais de pareilles assertions ont toujours besoin de preuves.

La détresse des autres se peignait sur son visage; et quand

(1) Avocat du roi au Châtelet.

il soupçonnait que quelqu'un de ses voisins manquait du nécessaire, il ne pouvait pas se résoudre à prendre les moindres aliments avant de les avoir secourus. Pourquoi n'a-t-il jamais manqué d'assister un aveugle? c'est que, disait-il, ces infortunés sont dénués de l'organe qui commande la pitié, et qu'il faut les rechercher avec d'autant plus de soin qu'ils sont plus négligés.

Encore un trait. Dès qu'il eut hérité du petit bien de ses pères, son premier soin fut de compulser ses papiers de famille, afin de voir s'il n'y avait point quelques injustices ou quelques méprises à réparer Un ancien *compte de tutelle*, auquel il ne comprenait rien, manqua de lui tourner la tête et de le ruiner. Quoique le compte fût en règle, au dire des plus experts, il s'obstina toujours à se croire redevable. Les artifices de celle à qui il eut affaire augmentant ses scrupules, il fit, à diverses reprises, les plus grands efforts pour réparer des erreurs chimériques; en un mot, il paya ce qu'il ne devait point. Ce n'est pas de lui que l'on tient ces détails, c'est d'une femme rustique et très-rusée. Cette femme, n'entendant plus parler de lui, alla trouver son ami, et, après bien des circonlocutions : — Je vous conjure, monsieur, d'engager le bon M. l'abbé Blanchet à revoir, de temps en temps, notre petit *compte de tutelle*.

Ce dernier acte en suppose bien d'autres : mais je ne serais pas surpris que bien des gens ne le regardassent que comme l'abus ou la folie de la probité; au reste, cette sorte de folie n'est pas contagieuse.

Je vais enfin parler de son esprit et de ses ouvrages, qui ne sont que l'expression de ses propres sentiments (1).

On ne voit pas que l'abbé Blanchet ait jamais eu d'autre but, en exerçant son esprit, que de remplir son cœur de sentiments honnêtes ; que de se rendre de plus en plus agréable

(1) . . . . *Quo fit ut omnis*
Votivâ pateat veluti descripta tabellâ
Vita senis. HORAT. Lib. II, Sat. 1, v. 32.

à ceux qu'il fréquentait. Quoiqu'il ait parfaitement réussi à ces deux égards, il n'en a pas moins prouvé que l'esprit est comme la richesse, que souvent il sert plus aux autres qu'au propriétaire.

Il ne rivalisait avec personne; et, sans émulation, sans songer aux éloges, il travaillait de toutes ses forces, parce qu'il n'était jamais plus heureux qu'en travaillant. Les ouvrages des autres ne lui inspiraient que de l'indulgence et quelquefois de l'enthousiasme. S'il ne louait pas toujours, car il ne savait pas mentir pour consoler les gens, il n'a jamais blessé personne, même dans le silence du cabinet. Bien différent de ceux qui laissent des libelles posthumes, on n'a trouvé dans ses papiers que des notes honorables sur ceux qu'il a fréquentés; on n'y a trouvé que des projets de réconciliation.

Quant au goût, il en était l'apôtre et non le satellite; de sorte qu'il croyait qu'on le soutient mieux par des exemples que par des sarcasmes. Quant au style, le négligé des grâces lui plaisait beaucoup plus que toutes leurs parures. Malgré son extrême indulgence, il lui échappait cependant des traits vigoureux contre certains abus qui menacent les lettres.

Il est fâcheux que la modestie de M. de Chavane n'aie pas permis de publier les lettres de son ami; car, indépendamment des grâces, de la finesse et de l'enjouement, interrompus quelquefois, il est vrai, par des cris douloureux, on y trouve des anecdotes piquantes, des portraits fort bien exécutés. On en pourra juger par cet échantillon : « Je souscris de tout mon cœur au jugement que vous portez sur feu M. le cardinal de Fleury. C'était, selon moi, un homme sage, un homme de bien. C'était même, j'ose le dire, une grande âme : mais une âme tranquille et modérée, qui n'admirait et ne méprisait rien; qui faisait du même air les grandes et petites choses; qu'une attention particulière, jointe à beaucoup d'adresse et de patience, rendait capable de tout voir, de tout conduire. C'était un ministre modeste et désintéressé, qui aimait l'État et le roi, et qu'aucun ordre de l'État n'aimait assez; un homme vraiment digne d'être

admiré, qui ne voulait pas l'être, et qui ne l'était pas, etc. »

La suite de cette lettre caractérise trop bien l'abbé Blanchet pour ne pas continuer : « Voilà, si je ne me trompe, ajoute-t-il, un portrait dans les formes; cependant, il y manque un trait, qui fait bien de l'honneur à M. le cardinal : c'est le cas qu'il faisait des gens de bien, des gens de mon pays. Ce saint homme, qu'il a fait venir de Chartres, ou plutôt d'Auneau, et qu'il voulut, m'a-t-on dit, faire évêque il y a trois ou quatre ans, ce M. Cassegrain dont vous me parlez est un homme que je connais particulièrement : le croiriez-vous, monsieur? c'est un homme de mon village, c'est le fils du chirurgien d'Angerville. Rien n'est plus vrai que ce que j'ai l'honneur de vous dire, et vous pouvez m'en féliciter, etc. »

L'abbé Blanchet étudia longtemps, et n'oublia rien. Il s'attacha surtout à l'art de bien narrer, tant en prose qu'en vers : cet art, en fait de littérature, lui paraissait la clef de tous les autres. Il s'y disposa par la lecture réfléchie des bons auteurs latins, italiens, espagnols et anglais, sans négliger sa propre langue, dont il avait appris les finesses dans les cercles choisis où l'idiome national s'épure et se maintient.

Pour se perfectionner en même temps dans l'art d'écrire et de parler, il eut recours au moyen le plus sûr, il se mit à traduire : ce qu'il appelait, en badinant, verser du français dans les moules des anciens, afin, disait-il, de s'accoutumer aux belles formes.

Il s'exerça d'abord sur Tite-Live et Tacite, historiens également fameux, quoiqu'ils n'aient pas le même ton, et rivaux entre lesquels la palme restera longtemps incertaine. L'abbé de la Bletterie, qui, dans le genre dont il s'agit, jouissait déjà d'une très-grande célébrité, voulut se l'associer, pour concourir ensemble à la traduction de Tacite qu'il avait entreprise; mais l'abbé Blanchet, selon sa coutume, craignit de prendre un engagement.

Il ne reste de ses nombreux essais que deux grands morceaux de traduction fort intéressants, et qui semblent demander grâce,

ne fût-ce qu'en faveur du style. Le premier de ces morceaux est l'*Histoire de la Famille d'Hiéron,* par Tite-Live ; le second est la *Conjuration de Pison contre Néron,* par Tacite. En comparant ces traductions au texte des deux auteurs, je me suis confirmé, dit Dusaulx, dans l'opinion où j'étais depuis longtemps ; c'est que lorqu'il s'agit de rendre les anciens, il est bien plus difficile d'en représenter l'élégance que la force ; aussi s'apercevra-t-on que l'abbé Blanchet, quoique fort élégant, est bien plus loin de Tite-Live que de Tacite.

Du latin il passa à d'autres langues : ce fut alors qu'il imita quelques contes espagnols et anglais, et qu'il entreprit de traduire ce qu'ont de plus ingénieux le *Spectateur* et quelques autres journaux qui parurent en Angleterre presque en même temps.

Après avoir traduit, il voulut composer. Ses manuscrits ont appris son secret, c'est-à-dire comment il procédait dans la composition, et comment la moitié de son esprit y surveillait l'autre.

Voici comment il s'y prenait pour projeter et terminer un conte : de jour à autre il inscrivait différents sujets sur son *agenda ;* quand sa provision était faite, il les considérait, les retournait et les apostillait : — Celui-ci est trop galant, il ne convient point à mon rabat ;.... cet autre est un peu chatouilleux, qu'en dirait la Sorbonne ?.... l'idée de ce troisième est brillante et féconde, mais elle est trop passionnée, etc. — Tout bien considéré, il ne s'en tenait qu'aux sujets qui promettaient de l'agrément sans licence, de la force sans audace, et toujours quelque chose d'utile aux mœurs.

Le choix du conte étant fait, il le traçait d'abord en raccourci ; puis, il le recommençait jusqu'à ce qu'il l'eût amené au point que le sentiment et le goût lui prescrivaient ; ce n'était qu'alors qu'il s'arrêtait, du moins pour quelque temps, et s'obligeait par serment à n'y plus revenir. Il le jurait en toutes sortes de langues, il l'écrivait en marge ; mais les marges se sont remplies de ses serments toujours violés.

Ce qui frappe dans ces sortes d'esquisses qui, toutes, ont le mérite d'une vraie composition, c'est la promptitude de l'esprit et la sûreté du trait : elles sont telles que les copies de la même pièce, qui va toujours en augmentant, n'offrent rien d'incomplet, et presque jamais de ratures. L'abbé avait ce que Montaigne appelle l'esprit *prime-sautier*, c'est-à-dire qu'il atteignait le but du premier coup.

On a reproché à quelques auteurs de *contes orientaux*, d'ailleurs fort ingénieux, de n'avoir presque rien d'*oriental*, que le titre ; Dusaulx espère que l'on ne fera pas ce reproche à l'abbé Blanchet, lui qui avait sous les yeux une espèce de dictionnaire, fait avec beaucoup de soin, et dans lequel l'abbé avait rassemblé tous les éléments nécessaires aux sujets qu'il devait traiter, mœurs, costumes, figures, images, etc., travail étonnant de la part d'un homme qui, le plus souvent, aurait *mieux aimé*, disait-il, *faire deux lieues à pied, que d'écrire deux lignes* (1).

De plus, il cultiva les muses latines et françaises avec beaucoup de succès. « J'ai commencé, disait-il, par faire des vers sur des mariages illégitimes, j'en ai fait ensuite sur des sujets de dévotion, et vous savez qu'à présent je n'en peux plus faire du tout, etc. » Il disait cela plus de trente ans avant sa mort; mais l'amitié, mais l'amour de son pays lui en ont inspiré jusqu'aux derniers moments. Aussi, s'appliquait-il souvent les beaux vers où Juvénal s'écrie : « Nous voudrions en vain ab-
« jurer cette manie ambitieuse, elle nous retient toujours dans
« ses filets; et la rage d'écrire, dont tant de gens sont atteints,
« cette rage incurable ne finit qu'avec eux, etc. (2) »

Il publia dans sa jeunesse une ode contre les incrédules, et

(1) Voyez ci-devant, page 34.

(2) *Nam si discedas, laqueo tenet ambitiosi*
Consuetudo mali ; tenet insanabile multos
Scribendi cacoëthes, et ægrè in corde senescit.
Sat. VII, v. 50.

il en usa, dans cette conjecture, comme ceux qui écrivent contre les passions qu'ils redoutent ou dont ils cherchent à se guérir; car il éprouva de bonne heure de grandes *perplexités*. Au reste, quels que fussent ses doutes, il voulait *croire*, il le voulait sincèrement et même avec ardeur. Quelqu'un lui insinua que sa *foi* s'affermirait en proportion de l'affaiblissement de ses organes : — Que le ciel vous entende ! s'écria-t-il, en versant un torrent de larmes, et cette idée le consola. Je ne connais point l'ode dont il s'agit, et n'ai pu m'en procurer qu'une *strophe :* mais on sait que, dans le temps qu'elle parut, l'abbé Desfontaines la traita fort bien dans son journal. Voici la strophe en question :

Aux accents de sa voix féconde,
L'Être éternel et tout-puissant
Fit sortir le temps et le monde
Du sombre abîme du néant.
Dans une argile corruptible,
Il transmit ce souffle invisible
Qui nous fait penser et sentir :
Cette âme, faite à son image,
Inaltérable, et qu'un Dieu sage
Ne peut vouloir anéantir.

On a remarqué qu'il ne manquait jamais l'occasion de chanter les vertus utiles à son pays, sous quelques formes qu'elles se montrassent. Le comte de Gisors expire dans les champs de l'honneur, et il fait son *épitaphe :*

Content d'avoir servi ma patrie et mon maître,
Je meurs au bord du Rhin :
J'étais déjà Bayard, ne pouvant encore être
Dunois ni Duguesclin.

Il a célébré un illustre étranger, naturalisé parmi nous, et qui a aussi bien mérité de la France que de l'humanité :

N***, tu sus choisir, tu sus servir ton roi :
Avec un esprit juste, avec un cœur sensible,

Tu réparas le mal que l'on fit avant toi ;
Tu fis le bien qu'on croyait impossible.

De plusieurs milliers de vers polis, galants, ingénieux, et quelquefois d'un ton fort élevé, qu'il a faits sur toutes sortes de sujets, tant publics que domestiques, ce que j'en ai pu recueillir se réduit à peu de chose, encore la plupart des pièces sont-elles mutilées. Excepté celles qui ont transpiré dans les journaux on a perdu les autres, parce qu'il ne les communiquait à son ami, qui lui tenait lieu de l'univers, qu'à condition de ne les montrer qu'à peu de gens, et de n'en pas laisser prendre copie. Il en vint à exiger qu'on les lui renvoyât, et l'on sait qu'il passait de mauvaises nuits quand il les recevait trop tard. Comme il n'avait pas toujours pris cette précaution, il eut bien de la peine à les rattraper, et ne cessa jamais de recourir après celles qui avaient échappé à toutes ses recherches.

A mesure qu'il recouvrait ses vers, qu'il avait tant aimés ! il avait grand soin de les brûler, comme s'ils lui avaient reproché de n'avoir pas été toujours aussi malheureux qu'il l'était : il en faisait, comme il le disait lui-même, un joli petit sacrifice à Vulcain ; et il se comparait au vieux Saturne qui dévorait ses enfants.

Il ne savait pas que ses amis regrettaient ses vers irréprochables, comme on regrette l'innocence condamnée sans sujet et sans formalité. On en a retenu quelques-uns, et l'on cite encore ce *triolet :* Fontenelle prétendait que, dans ce genre, on ne pouvait pas mieux faire :

A TROIS SOEURS.

Aimables sœurs, entre vous trois,
A qui mon cœur doit-il se rendre ?
Il n'a point fait encor de choix,
Aimables sœurs, entre vous trois ;
Mais il se donnerait, je crois,
A la moins fière, à la plus tendre :
Aimables sœurs, entre vous trois,
A qui mon cœur doit-il se rendre ?

En voici d'autres qu'on a souvent entendu réciter par des personnes qui, n'en connaissant pas l'auteur, les attribuaient à nos poètes les plus galants, qui ne s'en défendaient pas. Quand on le disait à l'abbé Blanchet, il répondait : Je suis charmé que les riches adoptent mes enfants.

SUR UNE JEUNE PERSONNE HABILLÉE EN RELIGIEUSE.

Que cette vestale a d'appas !
Heureux celui qu'elle aime !
Le bandeau ne lui messied pas,
Il semble un diadême ;
Et s'il était deux doigts plus bas,
Ce serait l'amour même.

Le portrait d'une duchesse de son temps parut du meilleur ton :

Telle est l'inconcevable Hortense :
Également fidèle au caprice, au devoir,
Vertueuse sans qu'elle y pense,
Et charmante sans le savoir.

On le plaisanta sur ce qu'il n'avait jamais fait d'*énigmes :* il en fit une qui eut beaucoup de vogue, et qui donna la torture aux amateurs de ce genre :

On vous annonce une maison
A louer en toute saison :
Elle a deux portes, trois fenêtres,
Du logement pour quatre maîtres,
Même pour cinq, en un besoin ;
Écurie et grenier au foin.
Elle est dans un quartier qui pourrait ne pas plaire ;
En ce cas, le propriétaire,
Avec certains mots qui font peur,
Et sa baguette d'enchanteur.
Emportera maison, meubles et locataire,
Et tant fera, qu'il les mettra
En tel endroit que l'on voudra.
On connaît cet hôtel célèbre
A son écriteau singulier,
Pris dans Barême ou dans l'Algèbre ;

Et l'on trouve au calendrier
Son nom et celui du sorcier.

Son talent pour la poésie et toutes les bagatelles ingénieuses qui parurent sous d'autres noms que le sien, le firent moins rechercher, même par ceux qui savaient son secret, que le charme de ses entretiens.

Ceux qui l'ont fréquenté dans ses belles années conviennent qu'il les enchantait par des récits toujours variés, ou par des réflexions tour à tour sérieuses et badines que l'à-propos, le tour et l'expression rendaient originales, lors même qu'elles n'avaient pas le mérite de la nouveauté. Pour exciter la curiosité, il jetait habilement et en peu de mots l'exposition, le nœud et le dénouement de l'histoire la plus compliquée. Quand on se taisait, il gardait le silence et faisait, quelque temps après, une autre tentative. Mais, le plus souvent, on lui demandait des détails; et c'est alors qu'en ne paraissant qu'obéir il se développait avec aisance, prenant bien garde, surtout, de fatiguer ses auditeurs : car, disait-il, je ne sache rien de plus ennuyeux qu'un..... qu'un ennuyeux.

Que l'on ne croie pas, cependant, que sa conversation sentît le projet et l'apprêt : elle était simple, facile, naturelle, et les innocents artifices qu'il employait pour plaire, ne portaient aucun préjudice à sa naïveté ; car, quoique fin, il était naïf. Notre La Fontaine a prouvé que ces deux qualités ne sont pas incompatibles.

M. Bouvart, étant à toute extrémité, dit à son ami Blanchet : — Du caractère dont je te connais, tu ne feras jamais rien pour ta fortune : il y a grande apparence, mon ami, que je n'irai pas loin; et quand je serai mort, que deviendras-tu ? — L'abbé voulait répondre ; mais le malade, profitant de son avantage, lui imposa silence et dicta ses volontés : — J'entends que, ta vie durante, tu jouisses des dix mille écus que j'ai gagnés;... ne t'effarouche point, le fonds retournera à ma famille. — M. Bouvart en revint. Quelque temps après, l'abbé raconta ce trait à madame la duchesse d'Aumont qui en fut si

ravie, qu'elle le pria de recommencer. — Bon, madame ! ce que je viens de vous dire n'est rien en comparaison de ce qui suit : Quand mon pauvre Bouvart fut hors d'affaire, est-ce que je ne le trouvai pas tout honteux d'en être revenu ?

Tels furent le caractère, l'esprit et les talents de cet homme de bien. Quant à sa vie, gardons-nous de croire et d'affirmer, sans restriction, qu'elle ait été malheureuse parce que nous y voyons du malheur ; eh ! quelle vie en est exempte? Pour moi, je sens enfin que la vertu nous défend de déplorer le sort de celui qui pouvait se dire à la fin de sa journée : Le ciel m'en est témoin ! j'aime Dieu par dessus tout, et les hommes autant que moi-même...... Les hommes ! il les a souvent aimés de préférence ; cette noble passion éclatait dans ses yeux, se manifestait par ses moindres discours. N'a-t-on pas vu qu'il était le génie tutélaire de tous ceux qu'il fréquentait? Quand il sentit que sa fin s'approchait, ne dit-il pas que tout son regret était de laisser après lui tant d'être malheureux? *O s'il était donné à un mortel,* ajouta-t-il, *de pouvoir léguer le bonheur!*

L'abbé Blanchet est mort, à Saint-Germain-en-Laye, le 29 janvier 1784.

INCORRUPTA FIDES NUDAQUE VERITAS
QUANDO ULLUM INVENIENT PAREM ?
Horat.

ŒUVRES DE BLANCHET.

Contes orientaux.

C'est avec un profond sentiment de notre faiblesse que nous entreprenons de porter un jugement sur l'abbé Blanchet, sur un homme plein d'érudition, sur un littérateur comme on n'en voit plus. Aux langues latine et grecque, Blanchet joignait la

connaissance des langues italienne, anglaise, espagnole, etc. Esprit sage, sa plus grande préoccupation était d'apprendre, non de produire; et c'est dans ses dernières années, seulement, que sa modestie lui a permis de mettre au jour des œuvres qui sont loin de refléter son talent. Contes orientaux, maximes et proverbes, variétés morales et amusantes, tout ce qui nous reste de Blanchet sont des ouvrages de traduction. En France, pays rebelle aux langues étrangères, un traducteur est peu goûté. Néanmoins, pour quiconque verse du français dans le moule des anciens ou des étrangers, il est facile de se convaincre que la traduction est la gymnastie la plus fortifiante pour l'esprit, le moyen le plus sûr pour découvrir le génie d'une langue, pour s'en assimiler les beautés et, par conséquent, d'étendre les ressources de l'esprit et du langage. Aussi l'habitude de bien rendre sa pensée avait acquis à notre compatriote une finesse d'esprit, une facilité de narration merveilleuse; et le cercle de son jugement s'étendant comme le rayon de ses connaissances, il avait atteint une grande sagesse, un profond mépris des richesses, voire même de la gloire. « Ne « me parlez plus de mes contes orientaux; ils ne disent plus « rien à mon esprit ni à mon cœur, et toute illusion est dé- « truite. Qu'importe à la société que je publie ces tristes fruits « d'une imagination mélancolique? Que je vous plains, s'il « vous prend jamais envie de les mettre en lumière ! »

Voilà ce qu'écrivait, à l'éditeur de ses œuvres, un homme qui, par son vaste savoir, greffait sur l'esprit français un genre de littérature, tombée en désuétude par l'inhabileté de ses prédécesseurs.

En étudiant les mœurs des animaux, en leur créant un langage sublime, La Fontaine châtia en riant les ridicules de ses contemporains. Il atteignit l'apogée de la fable.

Blanchet, restant sur le terrain de l'humanité, entreprit de montrer aux Européens les peuples de l'Asie, tels qu'ils sont, et de prouver que leurs fictions ingénieuses ont leur utilité. Il voulut fournir aux esprits capables de réfléchir une nouvelle oc-

casion deremarquer que, par toute la terre, toutes les nations, et dans tous les siècles, les lois immuables de la vertu et de la morale sont les mêmes, et que, si les hommes diffèrent entre eux par leurs coutumes plus ou moins bizarres, par les traits du visage et par les croyances, ils n'ont, pour ainsi dire, qu'une seule âme, qu'une seule manière de sentir et de voir dans tout ce qui a rapport à la vérité et à la justice.

C'était donc un but moral et philosophique que l'auteur des *Contes orientaux* s'était proposé dans l'étude des langues étrangères; il voulait, en empruntant à chaque pays sa couleur, présenter un tableau des harmonies de l'univers. Il voulait établir, entre ces différents peuples, des échanges de morale et de sentiments libéraux : ceux-là sont les éclaireurs de l'esprit qui, marchant aux frontières étrangères, le préviennent contre l'ennemi et lui indiquent les postes avantageux à saisir; et il n'est pas permis de les comparer à ces artistes d'industrie qui, corrompus par l'amour du gain, sacrifient la noblesse de l'art au vil métier; à ces littérateurs sans aveu, vils flatteurs des mauvaises passions, qui, au lieu de stimuler l'esprit, de l'émouvoir par de nobles pensées, agitent les sens par des scènes imaginaires; à ces répudiés de la science, qui, suivant aveuglément la folle de leur logis, sacrifient le fond à la forme, l'étude au caprice, et croient par cela même présenter une originalité plus puissante. Obéir uniquement à ses instincts, c'est sacrifier la vie sociale à la vie individuelle, à la vie animale. L'homme est fait pour la société; il lui doit son intelligence. Le littérateur ne doit pas écrire pour satisfaire les caprices de son imagination, mais pour se rendre utile; autrement, il ressemblerait à ces arbres qui, croissant sans être élagués, produisent des rameaux magnifiques ayant toute l'apparence de la fécondité, mais ne vivent que pour eux-mêmes et ne portent aucun fruit. Sans doute l'imagination est indispensable au littérateur; elle lui sert, par de vives et brillantes images, à présenter les idées sous un jour plus séduisant, plus intelligent; c'est la beauté du langage. Qui ne sait aussi com-

bien la beauté est répulsive, quand elle n'est pas animée par la pensée et le sentiment, quand elle ne reflète que les désordres d'un esprit agité? Que la littérature, belle de son imagination, respire la sévérité de la science, la vérité de l'histoire ; que son œil, brillant de poésie, inspire le respect; que son cœur se dilate sous le flux des sentiments généreux, et elle remplira sa mission sainte, elle moralisera les grands, instruira les faibles, et enseignera à tous la liberté et l'amour. Cette mission, l'enfant d'Angerville se l'était proposée par l'étude des langues étrangères, persuadé d'arriver ainsi à la connaissance de l'humanité; car les langues sont teintes de la couleur du climat, elles expriment toutes nos impressions. Par elles, on arrive à la connaissance de chaque peuple, on suit par transition la marche progressive de l'humanité. Comme la terre, la langue a ses assises; comme la chimie, ses lois de formation, de composition et de décomposition ; comme la zoologie, son échelle ascendante. Comme dans la botanique, enfin, il y a, dans la langue des familles, des espèces, des genres; et c'est en remontant des genres aux espèces, des espèces aux familles, qu'on arrivera à s'assimiler le génie de chaque peuple, à construire un dictionnaire, non plus par ordre alphabétique, mais par ordre d'idées. Quand on songe à tous les flots de lumière que les langues peuvent jeter sur l'origine des sociétés, sur celle de l'écriture, sur les migrations des peuples, sur l'histoire enfin, on ne saurait trop louer l'abbé Blanchet de s'être livré à la philologie, de nous avoir fait connaître les mœurs de cette société indienne qui n'était pas sans amour, et au milieu de laquelle flottaient des maximes dont le christianisme ne répudierait ni la forme, ni le fond (1) : « L'homme vertueux doit imiter le sandal qui parfume la hache qui le frappe. » « L'homme vertueux est semblable à un arbre touffu qui, exposé lui-même aux ardeurs d'un soleil dévorant, procure de la fraîcheur aux autres en les couvrant de son ombre. » Quel

(1) Talès Bernard, *Polythéisme.*

profond sentiment de philosophie ne trouve-t-on pas dans cet apologue indien *(Bibliothèque du roi des Indes)*. Dudchelim, roi des Indes, avait une bibliothèque si nombreuse qu'il fallait cent brachmans pour la tenir en ordre, et mille dromadaires pour la transporter. Sentant l'insuffisance de sa vie pour la lire tout entière, il en voulut une analyse succinte. Le sage Pilpai s'en chargea ; il prit une feuille de palmier sur laquelle il écrivit avec un poinçon d'or les quatre maximes suivantes :

I. Dans la plupart des sciences, il n'y a que ce seul mot : « Peut-être. » Il n'y en a que trois dans toute l'histoire : « Ils naquirent, ils souffrirent, ils moururent. »

II. N'aime rien que d'honnête, et fais tout ce que tu aimes. Ne pense rien que de vrai, et ne dis pas tout ce que tu penses.

III. O rois ! domptez vos passions, régnez sur vous-mêmes, ce ne sera plus qu'un jeu de gouverner le monde.

IV. O rois ! ô peuples ! on ne vous l'a point encore assez dit, et de faux sages osent encore en douter : Il n'est point de bonheur sans vertu, ni de vertu sans crainte de Dieu.

Quel esprit ingénieux dans cet apologue !

Katifè, reine de Gor, avait toutes les vertus et tous les défauts, ou, pour mieux dire, elle avait tous les caprices qu'on peut avoir. Elle se piquait même de philosophie, et elle dit un jour au sage Zulbar : — Je travaille sérieusement à me bien connaître; mais j'ai besoin d'être aidée dans une étude si digne d'une femme adorable. Étudiez vous-même mon caractère, et faites-m'en un tableau où je me reconnaisse au premier coup d'œil. — Votre caractère ! répondit Zulbar, mais lequel ? sublime Majesté ! Votre modestie vous fait-elle donc imaginer que vous n'avez qu'un caractère? Les fleurs du printemps sont moins nombreuses et moins variées que les vertus dont votre âme s'embellit à chaque instant. En les voyant, ces vertus, éclore et briller tout à coup, puis disparaître, puis reparaître encore ; en les voyant se mêler, s'accorder, se combattre, je

puis les admirer comme un autre : mais, qui pourra jamais les décrire ou seulement les compter? J'ai lu quelque part, ajouta le philosophe, que la lune voulut un jour qu'on lui fît une robe convenable à sa taille, et d'une couleur favorable à son teint. L'ouvrier qu'elle avait mandé lui dit ingénûment : O reine des astres ! vous nous charmez sous toutes les formes et dans tous les temps ; mais vous êtes tantôt grande et tantôt petite, tantôt blanche, tantôt pâle, tantôt vermeille. Quelle mesure puis-je prendre sur une taille qui n'est jamais la même? Quelle couleur puis-je assortir à un teint qui change d'une nuit à l'autre?

Quelle heureuse facétie encore que l'Académie silencieuse :

Il y avait à Amadan une célèbre Académie, dont le premier statut était conçu en ces termes : Les Académiciens *penseront beaucoup, écriront peu, et ne parleront que le moins qu'il sera possible*. On l'appelait l'Académie silencieuse, et il n'était point en Perse de vrai savant qui n'eût l'ambition d'y être admis. Le docteur Zeb, auteur d'un petit livre excellent, intitulé : *Le Bâillon,* apprit au fond de sa province qu'il vaquait une place dans l'Académie silencieuse. Il part aussitôt; il arrive à Amadan, et, se présentant à la porte de la salle où les Académiciens sont assemblés, il prie l'huissier de remettre au Président ce billet : « Le docteur Zeb demande humblement la place vacante. » L'huissier s'acquitta sur-le-champ de la commission; mais le docteur et son billet arrivaient trop tard, la place était déjà remplie.

L'Académie fut désolée de ce contre-temps. Elle avait reçu un peu malgré elle un bel esprit de la cour, dont l'éloquence vive et légère faisait l'admiration de toutes les ruelles ; et elle se voyait réduite à refuser le docteur Zeb, le fléau des bavards, une tête si bien faite, si bien meublée. Le président, chargé d'annoncer au docteur cette nouvelle désagréable, ne pouvait presque s'y résoudre et ne savait comment s'y prendre. Après avoir un peu rêvé, il fit remplir d'eau une grande coupe, mais si bien remplir qu'une goutte de plus eût fait déborder la li-

queur ; puis il fit signe qu'on introduisit le candidat. Il parut avec cet air simple et modeste qui annonce presque toujours le vrai mérite. Le Président se leva, et, sans proférer une parole, il lui montra d'un air affligé la coupe emblématique, cette coupe si exactement pleine. Le docteur comprit qu'il n'y avait plus de place à l'Académie : mais, sans perdre courage, il songeait à faire comprendre qu'un académicien surnuméraire n'y dérangerait rien. Il voit à ses pieds une feuille de rose; il la ramasse ; il la pose délicatement sur la surface de l'eau, et fait si bien qu'il n'en échappe pas une seule goutte. A cette réponse ingénieuse tout le monde battit des mains : on laissa dormir les règles pour ce jour-là, et le docteur Zeb fut reçu par acclamations. On lui présenta sur-le-champ le registre de l'Académie où les récipiendaires doivent s'inscrire eux-mêmes. Il s'y inscrivit donc ; et il ne lui restait plus qu'à prononcer, selon l'usage, une phrase de remercîment : mais , en académicien vraiment silencieux, le docteur Zeb remercia sans dire mot. Il écrivit en marge le nombre cent : c'était celui de ses nouveaux confrères. Puis, en mettant un zéro devant le chiffre (0,100), il écrivit au-dessous : « Ils n'en vaudront ni moins, ni plus. » Le Président répondit au docteur avec autant de politesse que de présence d'esprit. Il mit le chiffre *un* devant le nombre *cent* (1,100), et il écrivit : « Ils en vaudront dix fois davantage. »

Dans tous ces apologues, on trouve une grande habileté, une facilité merveilleuse pour rendre des riens intéressants, un esprit quelquefois recherché, mais généralement de bon aloi, une malice fine et délicate, et avant tout une saine morale.

Dans ses contes orientaux, morceaux de longue haleine, la plume de l'abbé Blanchet se montre plus puissante et se déploie plus largement encore. Son esprit philosophique apparaît avec toute son élévation. Quelles réflexions ne trouve-t-on pas dans le conte indien : « Sages Hamet et Raschid. » Le génie distributeur des biens et des maux dit à ces pasteurs désolés par la sécheresse :

« Vous demandez de l'eau, et me voilà prêt à vous donner de l'eau; mais je veux savoir de vous-mêmes ce qu'il en faut pour vous satisfaire. Ne vous hâtez point de répondre : faites réflexion qu'en tout ce qui a rapport aux besoins et aux plaisirs du corps, le trop n'est pas moins à craindre que le trop peu. Prenez garde, en un mot, que le tourment de la soif ne vous fasse oublier le danger de la suffocation. » Hamet demande un simple ruisseau. Raschid désire le Gange. Le génie dit à Raschid : « Modère tes désirs, homme faible et imprudent; ose compter pour rien tout ce qui te serait inutile. Pourquoi te faut-il plus qu'à ton voisin? As-tu d'autres besoins que les siens? » Raschid persiste néanmoins dans ses désirs. Mais bientôt, hélas! le Gange déracine ses arbres, engloutit et entraîne ses troupeaux; lui-même est emporté, et le propriétaire du Gange est dévoré par un crocodile. Tous ses contes indiens respirent un parfum mystique qui pourrait corriger l'air pesant du matérialisme qui tend à envahir bien des esprits. On s'est trop peu préoccupé, en France, de connaître les langues étrangères. C'est une erreur de croire qu'on peut se suffire à soi-même. Il est aussi rare de rencontrer une littérature nationale complète, qu'un homme complet. L'esprit de chaque nation a ses aptitudes spéciales et sa supériorité. La nation la plus puissante serait celle qui saurait le mieux acclimater sur son terrain les idées exotiques, et qui verrait naître, dans la serre de son cerveau, la théosophie indienne, le génie inventif de la Chine; qui mêlerait à son sol la terre fertile et merveilleuse des Arabes, des Hébreux et des Persans; qui aurait l'art de la Grèce, l'éloquence, la politique, le génie belliqueux de Rome, le sentiment du beau de l'Italie, la philosophie inquiète de l'Allemagne, l'exaltation chevaleresque de l'Espagnol, le caractère aventurier du Portugais, et le flegme de l'Anglais.

Quelle fécondité puissante naîtrait de l'union de ces idées différentes et, après cette juridiction, quels fruits délicieux l'esprit bien nourri ne porterait-il pas?

Blanchet nous a laissé, dans ses maximes et proverbes, la

quintessence de l'esprit des mœurs orientales, italiennes, espagnoles. Cette partie de ses œuvres a trop d'intérêt, pour n'en pas donner connaissance à notre lecteur.

Maximes orientales.

La vie de l'homme est un papier-journal ; il ne faut écrire sur ce papier que de bonnes actions.

On se réjouissait à ta naissance, et tu pleurais : vis de manière que tu puisses te réjouir au moment de ta mort, et voir pleurer les autres.

Lequel des deux le ciel voit-il avec le plus de complaisance, ou le riche qui a pitié des pauvres, ou le pauvre qui ne porte pas envie aux riches ?

Un monarque vraiment sensible aux besoins de son peuple, est, sur son trône, comme la rose sur son buisson ; il est continuellement environné d'épines.

Le plus mauvais de tous les princes, c'est celui qui n'inspire que de la terreur aux gens de bien, et de l'espérance aux méchants.

Une heure de services rendus à un roi juste, vaut mieux qu'un siècle d'oraisons.

Je préfère, sans hésiter, l'âne qui porte sa charge, au lion qui dévore les hommes.

Le monde périrait, s'il n'y avait que des savants.

Malheur une fois à celui qui ne fait rien ! mais sept fois malheur à celui qui ne pratique pas ce qu'il fait, quand il connaît le bien, et qu'il s'agit de servir les hommes !

J'estime plus un mensonge qui procure la paix, qu'une vérité qui cause une sédition.

Les rois ont besoin du conseil des sages ; les sages peuvent se passer de la faveur des rois.

Le plus honnête, parmi ceux qu'on appelle les grands, c'est celui qui se plaît dans le commerce des philosophes : le plus malhonnête, parmi ceux que l'on nomme philosophes, c'est celui qui ne se plaît que dans le commerce des grands.

J'aimerais cent fois mieux battre le fer sur une enclume, que de rester debout, et les mains croisées sur la poitrine, vis-à-vis ou à côté d'un sultan imbécile et dédaigneux.

Malheur à la nation, où les jeunes gens ont déjà les vices des vieillards, et où ceux-ci retiennent encore tous les travers de la jeunesse !

L'inquiète humanité se partage en deux classes : les uns cherchent, et ne sauraient trouver ; les autres trouvent, et ne savent pas jouir.

On peut vivre sans frère, mais on ne peut pas vivre sans ami.

Si l'on vient vous dire qu'une montagne a changé de place, permis à vous de le croire : mais si l'on vous dit qu'un homme a changé de caractère, n'en croyez rien.

Qu'on mène un âne à la Mecque ; fût-ce l'âne du messie, on n'en ramènera jamais qu'un âne.

Le véritable orphelin, ce n'est pas celui qui a perdu son père ; c'est celui que son père a laissé sans éducation.

Il en est de la parole comme d'une flèche ; une fois lancée, celle-ci ne revient plus à la corde de l'arc, ni l'autre sur tes lèvres.

Mon secret est mon esclave ; s'il m'échappait, il deviendrait mon maître.

Quand il ne s'agit que d'un petit ouvrage, pourquoi prendre une pique, tandis qu'il ne faut qu'une aiguille ?

Le plus irréconciliable de toutes les haines, c'est la haine de l'envieux ; cet ulcère est incurable.

Les moindres choses sont difficiles avant d'être faciles.

La patience est la clé de toutes les portes, et le remède à tous les maux.

La tristesse qui vient avant la joie est moins triste que celle qui vient après.

Une femme coquette ressemble à l'ombre qui marche avec vous : si vous courez après, elle vous fuit ; si vous la fuyez, elle vous suit.

L'impatience dans l'affliction est le comble de l'affliction.

Le chat est un lion pour la souris, mais il n'est qu'une souris pour le tigre.

Les chiens aboient à la lune, mais la lune n'en brille pas moins.

Le portier d'un sot peut toujours dire qu'il n'y a personne au logis.

Proverbes italiens.

Attends le soir pour louer un beau jour : attends la mort pour louer une belle vie.

Le monde est beau, parce qu'il est varié.

Le plus gros de tous les livres, c'est le livre du *Pourquoi*.

Un honnête homme a plus d'esprit qu'il ne lui en faut ; un fripon n'a pas assez de tout le sien.

Une merveille ne dure jamais plus de trois jours.

On n'est jamais si bien qu'on ne puisse être mieux ; ni si mal qu'on ne puisse être pis.

Patience, mon ami, disait ce bon loup qui dévorait un âne.

Qui parle, sème ; qui écoute, recueille.

La plus mauvaise roue d'un chariot est celle qui fait le plus de bruit.

Aux mains ! aux mains ! disait ce soldat qui n'avait que deux moignons.

Le méchant est comme le charbon ; s'il ne vous brûle pas, il vous noircit.

Le marteau d'argent brise les portes de fer.

Qui veut faire fortune en un an, se fait pendre en moins de six mois.

Faute de bœufs, on laboure avec des ânes.

Jean-aux-Veaux faisait semblant, le jour, d'avoir peur d'un veau ; et la nuit, il allait voler des bœufs.

Marie-la-Folle dit à l'enfant dont elle venait d'accoucher : Tu as des pieds et des mains, tire-toi d'affaire.

Proverbes espagnols.

C'est une belle prière que celle-ci : Mon Dieu ! gardez-moi de moi-même.

Chaque mauvais homme aura son mauvais jour.

La vaine gloire a des fleurs, et n'a point de fruit.

Qui ne doute de rien, ne fait rien.

Quand le malheur dort, crains de l'éveiller.

On a beau se lever matin, le jour n'en vient pas plus tôt.

L'abeille change tout en miel, et l'araignée en venin.

Qui promet tout, refuse tout.

Sois muet quand tu as donné, parle quand tu as reçu.

Si tout le monde te dit que tu es un âne, il faut braire.

Fuis pour un moment l'homme colère, et pour toujours l'homme dissimulé.

Celui qui sonne le tocsin, est en lieu de sûreté.

Ne sers point celui qui a servi ; ne demande point à celui qui a demandé.

Partageons comme frères : le mien à moi, et le tien à nous deux.

Trois *beaucoup* et trois *peu* sont pernicieux à l'homme : beaucoup parler, et peu savoir ; beaucoup dépenser, et peu avoir ; beaucoup présumer, et peu valoir.

Proverbes anglais.

Dieu ne nous a point bâti de ponts, mais il nous a donné des mains.

C'est pécher, de calomnier le diable.

Si vous aimez la vie, ne perdez pas le temps, car la vie en est faite.

L'oisiveté ressemble à la rouille, et elle use plus que le travail : la clé dont on se sert est toujours claire.

Le manque de soin fait plus de tort que le manque de savoir.

Le dissipateur se dit à lui-même : Il est jour, et il ne fera jamais nuit.

L'orgueil est un mendiant qui crie aussi haut que le besoin et qui est infiniment plus insatiable.

Il en coûte plus cher pour entretenir un vice, que pour élever deux enfants.

Si tu achètes le superflu, tu vendras bientôt le nécessaire.

Les enfants et les fous s'imaginent que vingt francs et vingt ans ne peuvent jamais finir.

Voulez-vous savoir ce que vaut l'argent ? essayez d'en emprunter.

Histoire des Califes.

Blanchet avait aussi entrepris d'écrire plusieurs histoires de différents califes. Cette partie de son ouvrage lui paraissait la plus importante et la plus féconde, et c'est aussi celle pour laquelle il avait fait le plus de recherches. Mais voici ce qu'il dit dans un Avertissement qu'il se proposait de mettre à la tête des histoires dont il s'agit :

« Je vais traiter des sujets plus sérieux, et je crains bien qu'ils ne paraissent que révoltants.

« On ne peut lire, sans horreur, les atrocités dont l'histoire des derniers califes est remplie : mais il est rare que l'horreur s'étende jusqu'aux passions qui les ont produites. Qu'on ne s'imagine pas que ces passions aient été celles des politiques et des conquérants : les derniers califes ne furent ni l'un ni l'autre; à beaucoup près ils n'eurent que les passions des âmes lâches, le goût d'un luxe insensé, l'amour des plaisirs frivoles et honteux, une aversion secrète pour toute espèce de gêne et de devoir : voilà ce qui les conduisit insensiblement à des crimes qui font frémir l'humanité.

« Comment se fait-il que des passions, si terribles dans leurs effets, ne soient presque pas décriées dans un siècle aussi vertueux, dit-on, aussi éclairé que le nôtre? Bien des gens les regardent comme des qualités aimables qu'ils s'empresseraient d'acquérir si elles leur manquaient. Nos honnêtes gens eux-mêmes n'ont, pour des vices si funestes, qu'un mépris tranquille et froid qui ressemble beaucoup à l'indulgence.

« Cette cause est trop importante pour céder à de vains égards : je préviens donc que je vais décrire des cruautés inouïes. La sensibilité de mes lecteurs en souffrira sans doute, comme la mienne en a souffert; mais je crois pouvoir montrer jusqu'où peut aller la perversité du cœur humain, quand il n'a pas appris de bonne heure à se craindre lui-même et à se vaincre. »

Ces considérations, dit M. Debure, sont en elles-mêmes très-philosophiques; mais elles ne sauraient autoriser un vrai littérateur à puiser ses sujets dans le cœur des tyrans les plus féroces et les plus abrutis, parce qu'il n'en résulterait qu'une horreur dégoûtante et par conséquent stérile.

D'ailleurs ces monstres ne sont que des exceptions à l'ordre naturel, et les historiens n'en parlent qu'à regret. Quant aux poètes, ils se sont bien gardés, même après le siècle d'Auguste, de gâter leurs compositions en y faisant dominer l'atroce et l'odieux. Juvénal lui-même, quoiqu'il écrivît dans les conjectures les plus sinistres et qu'il fût profondément indigné, a souvent caché dans l'ombre les figures hideuses de ceux qu'il censurait ; ou quand il les expose au grand jour, c'est pour inspirer plus de mépris que d'horreur : témoin la fameuse satire du Turbot, où il traduit son infâme Domitien moins en qualité de tyran que d'imbécile. Il félicite l'abbé Blanchet de n'avoir point complètement exécuté le projet qu'il méditait : les sombres histoires de ses califes, par lesquelles il se proposait de terminer son ouvrage, n'auraient fait qu'attrister ses lecteurs, rebutés de perfidie, de sang et de carnage. Il le félicite donc de n'avoir pas sali ses aimables pinceaux, en nous représentant son calife Motavakel invitant ses courtisans, ou plutôt ses esclaves, à des festins infernaux où il les livrait, par passe-temps, tantôt à des lions, tantôt à des scorpions, et où il leur faisait apparaître successivement toutes les faces de la mort. Nous serions également fâché que le peintre des sentiments et des actions les plus honnêtes nous eût gratuitement décrit le fourneau garni de pointes, dans lequel ce singe de Phalaris faisait confusément brûler les innocents et les coupables. Notons encore, avec M. Debure, que le bon abbé, pour prouver sa thèse, avait soigneusement extrait de l'histoire des califes une multitude de traits non moins abominables : tant il est vrai qu'en fait de goût, il ne faut souvent qu'une méprise pour égarer les meilleurs esprits et les plus délicats.

Variétés morales et amusantes.

Les variétés morales et amusantes de Blanchet sont des morceaux de morale tirés de quatre journaux anglais dont le premier, le *Tatler* ou le *Babillard,* publié en 1709 par Richard Steele, fut le mercure moral de l'Angleterre. Les feuilles du *Babillard*, essais de morale enjouée, offrent de l'esprit, du goût, beaucoup de variété, beaucoup de cette plaisanterie originale ou de cette *humour* si estimée chez nos voisins d'outre-Manche. On peut regretter que souvent il soit superficiel ou frivole, défaut qu'il est difficile de pardonner à un livre anglais et que le titre anglais ne justifie pas. Néanmoins le *Babillard* eut un grand succès, en somme il le mérita.

Le *Babillard* fut le précurseur du *Spectateur,* journal de morale le plus agréablement écrit, le plus universellement lu, et par cela même le plus utile que l'Angleterre ait produit. Réflexions neuves, narrations intéressantes, raisonnements pleins de force et de chaleur, allégories, fictions de toute espèce, le *Spectateur* emploie, selon Blanchet, toutes les richesses du génie, toutes les ressources de l'art, à embellir des vérités utiles et à rajeunir en quelque sorte des vérités aussi anciennes que le genre humain.

Dans une variété infinie de matières et de formes, ce sont toujours les mêmes vues et le même espoir; et il n'y a pas une idée, pas un sentiment qui ne tende à rendre plus sage et plus homme de bien. Ce livre fut reçu en Angleterre avec beaucoup d'acclamation. Indépendamment du mérite de l'ouvrage, Blanchet pense que deux causes particulières durent contribuer à son prodigieux succès :

L'une est l'attention du *Spectateur* à ménager les dames autant qu'il peut, à leur prodiguer dans l'occasion ses fleurettes philosophiques.

L'autre est son exacte neutralité entre les Whigs et les Toris dont les factions divisaient alors toute l'Angleterre. On peut

croire que les femmes goûtèrent un bon ouvrage, où elles étaient louées, et qu'elles firent lire aux hommes, à qui elles font faire des choses plus étonnantes.

Après le *Spectateur,* Richard Steele publia le *Guardian* ou le *Mentor,* journal grave, solide, religieux. Songeant plus à convaincre qu'à plaire et à toucher, il éclaire plus qu'il n'échauffe; mais Blanchet a eu soin de n'y puiser que des pièces pleines de chaleur et de gaieté. Comme on le pense bien, Steele ne rédigea pas seul ce travail important ; il s'adjoignit des collaborateurs plus ou moins connus, mais ce fut à un seul ami, et au plus cher de tous, qu'il dut, à proprement parler, ses succès et sa gloire. Addison, dont le nom si populaire en Angleterre est également bien connu en France, lui fournit les pièces les plus estimées de ses trois recueils ; il l'éclaira dans la composition et dans le choix des autres.

Le dernier journal anglais, où Blanchet ait puisé, est le *Monde,* par Adam Fitz-Adam. L'auteur a bien, comme on dit, le goût de ce qu'on appelle la bonne compagnie.

Il moralise légèrement et avec autant de gaieté que de décence. Il n'épargne pas le vice quand il le trouve en son chemin, mais il en veut surtout au ridicule. Il est plein d'esprit, de finesse et de goût, et l'ironie n'est maniée nulle part avec plus d'habileté.

Les variétés morales et amusantes de Blanchet sont une nouvelle preuve de la souplesse de son talent. Habitué déjà, par de sérieuses traductions, à maîtriser sa langue, à la soumettre à toutes les exigences de la forme latine, il a su, vainqueur de toutes ses imperfections, de toutes ses lois, en faire comme une cire malléable avec laquelle il a modelé la langue anglaise et nous en a représenté la hardiesse et l'originalité. Aussi, la langue et la littérature de cette nation ont eu, au XVIIIe siècle, une influence très-grande sur l'esprit français.

..... Telles sont les œuvres de l'abbé Blanchet ; ces œuvres, avons-nous dit, sont loin de nous donner une idée complète

de son talent. Le savoir et l'étude y trouvent une plus large place que l'imagination, qui n'a pas manqué à notre philologue. Les débris échappés au naufrage de ses vers, suffisent pour nous convaincre que la poésie ne lui était pas étrangère, et qu'il pouvait versifier agréablement. Il a sacrifié au goût de son époque, fait des poésies légères, chanté en vers l'amabilité des dames, la beauté des religieuses; mais faut-il lui en savoir mauvais gré? nous ne le croyons pas. La soutane, à notre avis, ne doit pas être le drap mortuaire de l'amabilité. C'est, au contraire, une des qualités essentielles de notre compatriote, d'avoir su, au milieu des ennuis d'une mauvaise santé, se montrer, dans la société comme dans ses écrits, toujours spirituel et gai. Ne reprochons donc pas, à l'auteur des *Vues sur l'éducation d'un prince,* ces transports d'une âme qui, sortant parfois d'un corps maladif, s'épanouit aux doux rayons de la gaieté d'un tempérament mélancolique.

Blanchet avait souvent de l'inégalité dans le caractère; mais, quand il sentait son ennemie acharnée, la tristesse, s'approcher, il s'enfermait, se dérobait au monde comme un malade qui craint de se montrer. Du reste, il faut avoir souffert pour comprendre tous les ennuis auxquels se trouvent exposées les natures mélancoliques. Vivre sans s'appartenir; être toujours l'esclave de sa constitution ; aujourd'hui, aimer la société, avoir l'esprit alerte, le cœur plein de vigueur, de nobles ambitions ; se sentir l'âme libre du corps, planer vers des mondes meilleurs , aimer, sentir, et voir son existence se parfumer de l'espérance, cette fleur toujours renaissante de la vie ; puis le lendemain , se trouver le cœur serré , l'esprit pesant, se reprocher les joies de la veille, et, comme la sensitive, se replier sur soi-même, parce que le monde vous a touché de trop près. Tels sont les contrastes dans lesquels les mauvaises constitutions entraînent les meilleurs esprits, surtout quand ces esprits joignent, à la timidité du caractère, une certaine audace d'imagination. Telle fut la vie agitée d'un homme que l'excellence de son cœur, les ressources de son esprit, son

sentiment philosophique, devaient rendre et si calme et si douce.

Qu'il soit donc permis, à un enfant de son pays, qui tant de fois a désaltéré son esprit à la lecture de ses contes, source pleine de fraîcheur et de pureté ; qui, plus souvent encore, a retrempé son âme dans ses nobles pensées, de dire que si l'abbé Blanchet fut doué d'une grande mélancolie, il eut néanmoins assez de force de caractère pour ne jamais faire supporter aux autres ses souffrances ; que ce fut un esprit fin et élevé, un homme plein de désintéressement, d'abnégation, méprisant les richesses, les honneurs, une âme enfin pleine d'indépendance, portée naturellement à l'étude, à l'observation, et qui avait acquis, au dernier degré, l'art difficile de moraliser sans être ennuyeux. Regrettons que l'honnêteté de sa conscience, le fruit de ses travaux, ne lui aient pas donné tout le bonheur qu'il méritait. Mais rien n'est complet sur terre, et personne n'échappe à la souffrance.

Puisse ma voix, encore inhabile, rendre un juste hommage à l'esprit et au cœur de Blanchet ! Puisse-t-elle faire revivre sa mémoire, dont il s'est peu préoccupé ! comme le prouvent ces vers, mis au bas de son portrait :

Puis-je espérer de vivre au temple de mémoire ?
Mais qu'importe, après tout, dans le siècle où je vis.
Je fais, grâce au ciel, tout le bien que je puis,
Le vrai bien, peu connu, peu vanté dans l'histoire :
Je remplis mes devoirs, je règle mes désirs ;
J'aime la gloire plus que les vains plaisirs,
Et la vertu plus que la gloire !

L'ABBÉ TESSIER.

1741 — 1837.

Le 17 décembre 1840, l'Académie royale de médecine, assemblée, écoutait, silencieuse et pleine de recueillement, les paroles suivantes qui tombaient de la bouche d'or de Pariset, son secrétaire perpétuel, prononçant l'éloge de notre compatriote le plus distingué, Henri-Alexandre Tessier :

« Ce n'est qu'en tremblant que je prends aujourd'hui la parole. Les objets dont je vais vous entretenir sont tout nouveaux pour moi. Les aurai-je bien compris ? en ferai-je avec clarté l'exposition ? et, dans cette solennité, aurai-je le bonheur de rendre à la mémoire que je veux honorer un hommage digne d'elle et digne de vous ? Ce qui achève de m'intimider, c'est moins l'étendue que la nature des travaux dont j'ai à rendre compte. Ces travaux se rattachent en effet au premier, et je devrais dire au plus grand, au plus excellent de tous les arts, à l'agriculture ; à cet art qui est l'aliment de tous les autres, et qui les rendrait superflus, qui, né avec l'homme, a marqué

ses premiers progrès sur le globe ; qui a mis dans ses mains toutes les puissances de la nature ; celles du feu, de l'air, de la terre et des eaux ; et celles de ces foyers organisateurs, de ces germes, de ces moules où se pétrissent, où se façonnent tous les êtres animés, et de préférence ceux dont l'homme a fait ses sujets pour en faire ses instruments ; à cet art divin qui a ouvert les chemins du ciel et créé les premiers éléments de l'astronomie ; qui, rapprochant ainsi l'homme de son auteur, a jeté dans l'âme de cette créature faible et sublime, la première de toutes les religions, la reconnaissance des bienfaits, la gratitude, ce sentiment qui devient plus tard le principe de toute justice, le lien et le ciment de toute société ; à cet art qui, concentrant en lui toute l'activité de l'homme, lui découvrirait, dans l'action réciproque des corps, toute la mécanique, toute la physique, toute la chimie, toute la médecine qui lui sont nécessaires, et le dispenserait de ce luxe dangereux d'industries qui le dégrade, le corrompt et l'accable ; à cet art, enfin, qui, embrassé par tous les peuples, couvrirait la terre de force, de santé, de richesse et d'innocence.

« Ce langage, messieurs, ne le taxez pas d'hyperbole. Je l'emprunte à Xénophon, à Cicéron, à Virgile, à Columelle, à Chaptal ; et pour en apprécier la justesse, jetez les yeux sur une ferme sagement administrée ; sur une de ces grandes écoles où l'homme se forme de bonne heure à l'ordre, à la raison, à l'économie, à la vigilance, au travail, à la fatigue : j'ajoute à toutes les vertus de la famille, et surtout à la pitié. Là, sous l'austérité d'une exacte discipline, tout se rapporte à l'intérêt commun ; l'humanité du commandement y anoblit jusqu'à l'obéissance ; et l'amour du devoir rendant toutes les peines faciles, tout y respire le contentement et la joie ; tout y rit de bien-être. Endurci du reste aux rigueurs de l'hiver et à l'ardeur des étés, affermi contre les périls de la guerre par les périls de la chasse, mais juste autant que courageux, l'homme des champs ne provoque aucun ennemi et n'en redoute aucun ; et s'il est vrai qu'une ferme bien conduite soit

l'image d'un état bien policé, n'est-il pas visible qu'un état composé de pareils éléments serait un état invincible ? Qu'aurait-il à craindre ? L'âme de ses citoyens est aussi bien cultivée que son territoire, et des deux parts les heureux fruits de cette culture conspirent à son indépendance et à sa liberté. C'est dans le rude travail de la terre que le pâtre romain puisa la sagesse et la force qui mirent les nations sous ses pieds ; et le jour où il se relâcha de ses mâles habitudes pour se mettre à la discrétion de ses propres sujets, le jour où il demanda son pain à l'Afrique et à la Sardaigne, et ses vins à deux îles de la mer Égée, ce même jour le vit entrer dans sa décadence ; tandis que, dans des temps plus modernes, c'est en ressaisissant, c'est en affranchissant son agriculture que l'Europe a pris le vol qui l'élève, dit Malouet, au-dessus du reste de la terre.

« Que, dans l'enivrement de leurs discordes, les Grecs aient méprisé l'agriculture ; que le seul travail digne d'un homme libre, ils l'aient abandonné à des esclaves pour se réserver la triste gloire des athlètes, égarement dont les a punis la fureur même qui l'avait inspiré. En revanche, quels hommages rendus à l'économie rurale par des rois, des législateurs, des généraux d'armées, des magistrats et des citoyens illustres, et même, selon la parole de Polybe, par des républiques tout entières, celle de Rome, celle de Carthage, les plus puissantes qu'ait vues le monde ! Un jour de l'année, le roi des Perses quittait son faste, dit Montesquieu, pour recevoir à sa table de simples laboureurs ; et lorsque le maître du plus vaste empire connu descend de son trône pour prendre la charrue et ouvrir un sillon, ne donne-t-il pas aux rois comme aux peuples la plus belle leçon de morale et d'économie politique ? D'un autre côté, Varron et Columelle donnent la liste de plus de soixante écrivains, carthaginois, romains et même grecs, poëtes, guerriers, philosophes, qui, à l'imitation de quelques écrivains de la Chaldée, ont laissé à la postérité des traités étendus sur cette riche matière, précieuse littérature, à la-

quelle il n'a manqué, pour charmer les hommes et éclipser toutes les autres, que de n'être pas toujours pénétrée de ce feu de sentiment et de génie, qui fait l'âme des grands écrivains et la vie de leurs ouvrages. Mais quoi ! cette admiration passionnée que nous avons pour les talents, n'est-elle pas comme la Circé de la fable ? et s'abreuver à cette coupe enchantée, n'est-ce pas troubler sa raison et perdre de vue le véritable objet de la vie sociale ? Platon, bannissant Homère de sa république, n'est-il qu'un sacrilége ? et qui peut dire ce que serait aujourd'hui l'Europe si, dans le gouffre où les révolutions ont englouti pour jamais tant de chefs-d'œuvre de l'antiquité, un Dieu protecteur, sacrifiant de vains agréments à l'utilité du genre humain, eût laissé périr les poëtes, les orateurs, les philosophes qui font aujourd'hui nos délices, et n'eût retiré du naufrage que ces livres simples et modestes, qui, ramenant l'homme à la nature, lui apprennent à n'estimer que les biens qu'elle accorde et à ne les obtenir que par les seuls moyens qu'il ait de se conserver, le travail et la vertu ?

« Quoi qu'il en soit, après que, dans les calamités du moyen-âge, les ordres religieux, ces aristocraties viagères tirées du sein même des peuples, eurent, à l'ombre de leurs temples, ranimé les lettres, et avec elles l'agriculture presque éteinte ; tandis que l'Italie recueillait, pour les mettre en œuvre, les débris de cette science rurale qu'elle avait hérité de ses glorieux ancêtres, et qu'elle célébrait dans ses poëmes ; tandis qu'éclairée par les travaux, mais distraite par les inimitiés des Maures, et surtout par la conquête du Nouveau-Monde, l'Espagne, sourde aux conseils de Cisneros et du plus grand de ses agronomes, se précipitait dans les dangers d'une fausse opulence, et n'eut plus qu'à déplorer les désastres de ses mauvaises lois, la France, plus heureuse, l'Allemagne, l'Angleterre, comptaient au nombre de leurs écrivains des hommes qui se consacraient pour les peuples au premier de tous les intérêts. Chose étrange ! dans moins d'un siècle, l'Europe vit paraître sur l'agriculture cinq ouvrages comparables aux

meilleurs ouvrages de l'antiquité : ceux de Gallo, d'Herrera, d'Heresbach, de Hartlieb, l'élève des Flamands, les plus habiles cultivateurs de l'univers et les plus modestes; enfin celui du créateur des prairies artificielles, l'ouvrage d'Olivier de Serres, ce théâtre d'agriculture, ce ménage des champs, dont le mérite a été d'autant mieux senti parmi nous qu'on a été plus éclairé. L'art qu'il enseigne, négligé dans les orages du ministère de Richelieu et presque détruit par la famine dans les guerres de la Fronde, cet art se ranima, quoi qu'on en ait dit, par les soins du grand Colbert, car, comment tant de guerres sans agriculture? n'est-ce pas le blé qui devient soldat? Cet art toutefois n'eut tout son ascendant sur les esprits que dans la seconde moitié du dernier siècle, à l'époque où l'Europe entière prit, en quelque sorte, feu pour lui; où, de toutes parts, s'élevaient en sa faveur des écoles, des chaires, des académies; où, sur une infinité de questions rurales, des prix étaient proposés à Vienne, à Clagenfurth, à Zurich, à Gottingue, à Harlem, à Copenhague, à Stockholm, à Saint-Pétersbourg aussi bien qu'à Dijon, Lyon et Bordeaux, où le commerce des grains ne fut plus astreint parmi nous qu'aux restrictions nécessaires; où, dans les principales villes de France, l'autorité royale instituait des sociétés de grands propriétaires, de cultivateurs instruits, de manufacturiers, de négociants, de magistrats, de physiciens, de naturalistes, avec mission de mettre en commun les lumières de leur expérience et de travailler sans relâche à perfectionner cette partie fondamentale de la science humaine. C'est alors que le nom d'Olivier de Serres parut dans toute sa gloire. Ce grand homme eut partout des admirateurs : Sauvages, Haller, Secondat de Montesquieu, Broussonnet, Parmentier, l'Écossais Patullo, l'Anglais Arthur Youg, et tant d'autres. D'Orthès et Chaptal furent ses panégyristes. Toutes les sociétés agronomiques le prirent pour modèle. Chaque jour d'excellents ouvrages étaient publiés, pour ainsi dire, sous ses auspices; mais parmi les hommes qu'il animait de son esprit, il en est surtout deux que

nous avons eu l'honneur de posséder parmi nous, Tessier et Huzard ; deux hommes qui ont doublement servi leurs contemporains, et par la constance de leurs travaux, et par la constance de leur amitié presque centenaire. Cette longue vie, qu'ils ont rendue si utile et si respectable, ils l'avaient reçue ensemble, ils l'ont parcourue ensemble, ils l'ont quittée ensemble. La fortune, dans ses vicissitudes, les a toujours appuyés, les a toujours secourus l'un par l'autre. Ils ont été eux-mêmes leurs bons génies. Ils appartenaient aux mêmes corps, portaient les mêmes titres, remplissaient des emplois similaires : touchante union que je me proposais de reproduire dans cet éloge! Je les aurais associés dans mes paroles comme ils sont associés dans nos regrets. Mais unir n'est pas confondre, et j'aurais confondu ; j'aurais manqué de discernement et de justice. Chacun de ces deux hommes doit, dans nos séances, briller de son propre éclat. Souffrez-donc que, dans l'intérêt de leur gloire, ils soient pour la première fois séparés l'un de l'autre : le premier, attaché par ses études à des objets de paix, de richesse et de sécurité domestiques ; le second, attaché par les siennes, à des moyens d'action, à des instruments de labour, de transport et de défense extérieure. Ceux-ci ont un caractère de grandeur et d'importance qui m'autorise à les réserver pour une autre séance. Bornons-nous à rappeler dans celle-ci les travaux non moins étendus, non moins estimables et peut-être encore plus nécessaires, qui ont rempli la carrière de M. Tessier :

« Henri-Alexandre Tessier naquit, le 16 octobre 1741, à Angerville-la-Gâte (Seine-et-Oise), où son père était notaire et juge de paix. L'esprit naturel du jeune Tessier, la bonne réputation de son père, lui attirèrent la protection de personnes influentes. Mme Deplanoy, née Gouelar, possesseur du château d'Andonville, s'intéressa la première au jeune enfant. La modicité de sa fortune ne permettait pas au père de Tessier de donner une haute éducation à ses nombreux enfants. Il fut leur premier maître. Mais le génie précoce de ce fils demandait

une éducation plus élevée. L'archevêque de Paris avait alors à sa disposition des bourses pour ceux qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Il en fit donner une au jeune Tessier, pour le collége de Montaigu. Tessier mit ce bienfait à profit, et prit le titre d'abbé ; il le conserva longtemps, sans jamais entrer dans les ordres. Ses études furent brillantes ; il eut des prix dans toutes ses classes. Sorti du collége, il s'attacha aux sciences naturelles, et surtout à la médecine. Il eut pour condisciples des hommes qui ont été comme lui l'honneur de la France, Thouret, Desbois de Rochefort, Hallé, Vicq-d'Azyr. Il soutint à la Faculté plusieurs thèses, écrites en langue latine, et du style le plus élégant : la première, sous la présidence de Vicq-d'Azyr, touchant la similitude que présentent dans leur mode de reproduction le végétal et l'animal ; deux organisations très-diverses, et toutefois presque identiques, ainsi que l'avait fait voir Hales, et que le démontraient alors Antoine et Bernard de Jussieu, mais qui, d'après Linnée lui-même, se rapprochent surtout l'une de l'autre, par la fonction capitale et mystérieuse dont Tessier décrit les agents et les phases avec une délicatesse infinie. Une seconde thèse porte sur cette question : L'égalité d'âme est-elle une cause de santé ? Il y répond par l'affirmative ; et cette affirmative, c'était lui-même. Il a été quatre-vingt-dix-sept ans l'heureux texte de sa propre thèse. C'est qu'en effet la seule tranquillité du cerveau, dit Hippocrate, est une source d'intelligence et de sagesse ; ajoutez de vie et de bonheur, car tout se tient en nous, et tout est réciproque. L'équilibre de l'âme suppose l'équilibre et la paix des organes, et cette paix, cette harmonie, c'est la santé ; ajoutez de plus que cette sérénité d'esprit, si nécessaire au bien-être individuel, l'est surtout encore à celui des peuples, lesquels, jetés dans le tumulte et les fureurs des discordes civiles, courent risque d'y tout perdre, la raison, les sentiments, les lois d'où naît l'ordre, et l'ordre d'où naissent le concours et la force. Après ces deux thèses, de morale et de physiologie, Tessier en soutint une troisième toute médicale sur cette question :

Faut-il se hâter de supprimer une fièvre intermittente ordinaire? Et cette fois il répond pour la négative; pourquoi? le voici : Quelque caché que soit l'état intérieur qui met en jeu les fièvres, et particulièrement les fièvres d'accès, Tessier en rapporte la cause à des matériaux hétérogènes dont l'économie s'est pénétrée, et aux impressions insolites qu'en reçoit le principe sensitif. La puissance qui nous anime est alors assujettie à de nouvelles lois; et, comme ces matériaux étrangers se prêtent à des milliers de combinaisons simples ou complexes, c'est pour les détruire, c'est pour les fondre, c'est pour en séparer, pour en disperser les éléments, que, dans les mouvements qu'elle ordonne, la bienfaisante volonté de notre propre machine applique son savoir et son énergie. Suivez dans ses évolutions successives ce grand acte vital; étudiez-en les effets pour le régler, et non pour le combattre. Hippocrate, Galien, Baillou, Sydenham, Boerhaave, van Swieten, Morton, des observateurs d'une habileté consommée, vous crient que ces fièvres d'accès sont le plus souvent salutaires, et qu'en rompre prématurément le cours, c'est préparer pour l'avenir des affections d'une nature impénétrable, d'un caractère bizarre, d'une malignité invincible. En cas pareils, à quoi se réduit l'action du médecin? à observer, à saisir les indications, à les suivre; et, pour éclairer cet art d'obéir à la nature, sans méprise et sans anachronisme, je veux dire sans lenteur et sans précipitation, Tessier finit par tirer de ce qui précède quelques préceptes généraux, dont Voullonne, dans ses mémoires, a présenté plus tard les développements, et particularisé l'application. J'insiste sur l'esprit de cette thèse, dans un temps où trop prévenus pour leur art, les médecins le sont trop peu pour cet art divin qui nous fait vivre, et qui est à la médecine humaine ce que Dieu lui-même est à l'homme. Dans une dernière thèse, Tessier s'élève contre l'usage inconsidéré des cautères, sorte de pratique si familière en Orient, qui n'y prévient pas la peste, et qui n'est que la contre-partie de la pratique que suit la nature, lorsque, pour l'affranchir, d'un

principe morbifique, elle en transporte les matériaux d'un lieu de l'économie dans un autre, et spécialement du dedans au dehors ; mais, ainsi que le dit Tessier, il est de ces matériaux qu'une affinité trop étroite attache à nos solides, et qui sont trop fixes pour être jamais déplacés ; de là l'inutilité, et par suite l'inconvénient, et même le danger des cautères, danger que Tessier signale avec Mercatus et Marc-Aurèle Séverin.

« Ce fut après cette thèse que Tessier reçut les honneurs du doctorat. Il avait trente-cinq ans. On était en 1776. Ses jeunes amis venaient d'obtenir le même titre : tous pleins de savoir, pleins de zèle pour le bien, pleins d'une juste confiance en eux-mêmes ; tous épris de ce feu du premier âge pour les grandes et belles entreprises. Un jeune roi montait sur le trône, et y portait les mêmes sentiments. L'année précédente, sur l'invitation du contrôleur général des finances, les intendants des provinces avaient adressé aux médecins de France des questions sur la température et la constitution des quatre dernières années. Les réponses arrivèrent. Elles étaient en grand nombre. Pour en faire l'examen, on créa une commission. Vicq-d'Azyr eut la suprême direction des épidémies ; et le 29 avril 1776, un arrêt du conseil, ou plutôt un acte spontané du souverain, érigea la commission en société royale. Telle fut l'origine de cette société qui a laissé dans les esprits de si grands souvenirs. Elle tira tout son lustre d'elle-même, de ses lumières, de ses talents de son activité. Jamais réseau scientifique, jeté sur la France, sur l'Europe, sur le monde, n'embrassa tant d'objets utiles, tant d'intérêts sociaux ; jamais plus vaste correspondance n'alluma partout une plus vive et plus noble émulation. Presque dès le principe, Tessier fut de la société royale. Elle désira qu'il se rendît en Sologne, pour y étudier cette production monstrueuse qui se montre sur les épis du seigle, et porte le nom d'ergot. Tessier parcourut cette province, c'est-à-dire, ce grand terrain plat, formé de cailloutage et de sable, assis sur un vaste lit de glaise compacte, maigre, spongieux, abreuvé, enseveli six mois de l'année sous

d'épais brouillards, couvert de bruyères et de genêts, coupé comme en petits cloîtres par de simples bordures que l'on prend de loin pour de hautes forêts ; ou bien s'étendant en vastes prairies presque nues, ou hérissées d'herbes grossières. Là, de loin en loin, quelques maisons de bois et de boue ; là, peu de culture et peu d'habitants. Le seigle et le sarrazin y croissent comme à regret : le seigle à petits grains ; le sarrazin qui ne mûrit pas ou que brûlent les vents du midi. Rarement du blé ; point d'orge et point d'avoine. Le chanvre seul y prospère ; il aime le sable et l'eau ; mais il infecte l'air, et nuit à la santé des hommes (1). A côté du chêne et du châtaignier qui s'élèvent et grossissent, se développent avec peine quelques arbres à fruit, qui, en peu d'années, vieillissent et meurent. L'homme lui-même ainsi que les animaux, l'homme porte sur tout son être un cachet de misère et de souffrance. Il est petit, pâle, faible, languissant : paresseux comme le sang qui se traîne dans ses vaisseaux, et ne bat que 55, et même 36 fois par minute. J'ajoute que cette dégradation s'aggrave de bonne heure par les dangereuses familiarités des sexes ; et que, chaque année, des fièvres qui s'allument pour plusieurs mois, achèvent la ruine de ces organisations, en les jetant dans le marasme et dans des hydropisies mortelles. Nulle part ne s'est mieux vérifiée cette maxime que l'homme prend tous les caractères du sol qu'il habite. La seule richesse de cette contrée malheureuse consiste dans les troupeaux de moutons qu'elle nourrit en grand nombre, et qui, plus petits que ceux de la Beauce, et plus gros que ceux du Berry, ont une laine courte, mais fine, et fort estimée dans nos manufactures. Seulement, comme si la Sologne était de partout vulnérable, ces mêmes animaux, si précieux pour elle, ne sont que trop livrés, comme nous le verrons tout à l'heure, à des maladies meurtrières qui les enlèvent avec une extrême rapidité.

(1) *Voyez* les Mémoires de Marc et Parent du Châtelet. (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, T. Ier, p. 335, T. VII, p. 237.)

« Tel est l'abrégé du tableau que Tessier mit sous les yeux de la société, le 13 décembre 1777, il y a aujourd'hui un siècle; et depuis ce temps l'état de la Sologne n'a point changé. On a fait, il est vrai, quelques plantations de pins au milieu des sables; mais les deux moitiés de la province ont encore leurs amas d'eaux, naturels ou artificiels; des étangs et des marais. A l'est, des étangs pratiqués en amphithéâtres, aux sources de plusieurs rivières; successivement remplis et vidés tous les trois ans par la main des hommes, lesquels se ménagent presque sans frais et par ces alternatives trois récoltes également abondantes : l'une en poissons, les deux autres en bons grains; à l'ouest, des marais stationnaires, creusés dans le sol : alimentés par des eaux souterraines, ne s'épanchant dans aucun fleuve, et couvrant de leurs flaques et de leurs froides vapeurs des terrains d'une immense étendue. Dans quatre départements limitrophes, on compte par dixaines de milliers les hectares envahis par ces marais. Ce sont plus que des terrains perdus; ce sont des terrains dangereux. Pour les recouvrer et les assainir, que de travaux, de temps et de patience ! Obstacles de deux parts : les uns moraux, les autres physiques. A l'ouest, les obstacles physiques seraient peut-être vaincus, puisqu'il existe des pentes, et que ces pentes emportent des rivières. Mais à l'est, sous des lois protectrices de la propriété, comment se flatter de vaincre l'obstacle moral, et d'arracher au consentement des propriétaires la suppression absolue des étangs? Aux États-Unis, dit Volney, le planteur est souvent dans cette alternative, ou de se tenir sur des lieux élevés, d'y travailler beaucoup, d'y gagner peu, et de vivre longtemps; ou de descendre dans la plaine, d'y travailler peu, d'y gagner beaucoup, et de mourir vite. Qui le dirait? le planteur a le triste courage de prendre ce dernier parti, et de préférer ses richesses à lui-même : comme si de toutes ses possessions sa personne était la moindre ! Il ne fait ce choix, sans doute, que parce qu'il est lui-même son ouvrier. Il se garderait de le faire, s'il en était autrement; je veux dire, si

le propriétaire et le travailleur étaient deux personnes distinctes, comme elles le sont en Sologne. Singulier partage ! en Sologne, d'un côté, peu de bénéfice, toute la peine et tout le danger ; de l'autre, nul danger, nulle peine, et presque tout le bénéfice. Comment rompre un tel arrangement? La religion seule le pourrait faire, au défaut de la loi : car, avec la loi, le propriétaire trouvera toujours un pauvre prêt à travailler, je dirais mieux, prêt à mourir pour lui. Mourir : car vider un étang ; se plonger dans la fange, pour en retirer le poisson, arracher les plantes que recouvre cette fange, les amonceler sur les bords, et les mettre au soleil qui les sèche, les brûler, faire de leurs cendres un engrais, et répandre cet engrais sur le fond encore mal affermi de l'étang, pour le labourer et l'ensemencer, est-ce là gagner sa vie ? N'est-ce pas la jouer à un jeu affreux, et la jouer avec certitude de perdre ?

« Mais j'oublie que le voyage de Tessier dans la Sologne avait pour objet l'étude de l'ergot. Ses remarques apprirent à la société que cette maladie, très-rare dans les autres céréales, affecte surtout le grain du seigle ; que nulle part en France l'ergot n'est plus abondant qu'en Sologne, où le seigle est en effet plus cultivé ; qu'il y forme quelquefois le quart et même le tiers de la récolte ; que, dans l'ignorance où l'on est encore sur la véritable cause qui le produit, il est plausible de l'attribuer, d'une part à l'humidité du sol, et d'autre aux pluies qui, dans certaines années, tombent à flots sur la plante, en détruisent la floraison, dénaturent et corrompent les sucs qu'elle doit s'assimiler. Ajoutez que des insectes en mordent la racine, en piquent, blessent, rongent la tige pour y mettre leurs œufs, en raccourcissent la taille, en font avorter les épis, en creusent les grains ; d'où il arrive que flétrie par les eaux, énervée par ses pertes, et déconcertée dans ses fonctions, la plante, au lieu d'une farine salutaire, ne porte plus qu'une huile fétide et âcre : de la même façon que le froid, l'humidité, la fatigue et la douleur altèrent l'intime composition, ou ce que les anciens appelaient la crasse de nos propres tissus :

mais ainsi formée d'éléments vénéneux, la plante devient à son tour un poison pour l'homme et pour les animaux. Quelque contradictoires qu'aient été sur ce point les observations et les expériences, il n'est plus permis de douter que, contraints de prendre une nourriture mêlée d'ergot, récent ou déjà desséché, des animaux d'espèce différente n'aient péri de pourriture, de gangrène, de convulsions, de paralysie ; je ne dis pas sous les yeux de Salerne, de Read, ou de Scrinci, mais sous les yeux même de Tessier, lequel portait dans ses expérimentations sur les animaux la sincérité scrupuleuse d'un religieux ami de la vérité. A l'égard de l'homme, indépendamment d'un nombre infini de témoignages, et surtout de ceux de Théodore Zwinger, de Sennert, de Hoffmann, de Duhamel, de Haller, de Linnée, quels terribles ravages n'a point produits le poison de l'ergot sur des populations mutilées, dans les épidémies qu'ont décrites Lange en Suisse, Salerne en France, Scrinci en Bohême, Taube dans le Hanovre ! Étranges maladies, où souvent les membres noircis et desséchés se détachent et tombent, sans fièvre, sans hémorrhagie, sans douleur, avec une telle facilité, que le doigt séparé d'avec la main, que le pied séparé d'avec la jambe, reste dans le gant, reste dans le bas que quitte le malade. Dans une seule famille, sept jambes et onze pieds ont été emportés de cette façon. Ailleurs, les chairs se détachent des os, comme il arriva, dit Porphyre, au serviteur du médecin Cratérus. Les os eux-mêmes s'en vont par fragments. Je ne cite ici que les faits principaux. L'épidémie que décrit Taube en eut de particuliers. Le lait n'était ni tari, ni altéré dans les mamelles. Les cadavres conservaient de la raideur et se putréfiaient à peine. Dans les environs de la charmante ville de Celle, théâtre de l'épidémie, l'ergot avait une odeur nauséabonde et une saveur corrosive ; dans les campagnes voisines, où le mal ne régnait pas, l'ergot était insipide et farineux ; d'où l'on voit que d'un lieu à l'autre, comme d'une année à l'autre, l'ergot n'est jamais identique ; un léger brouillard, une rosée, de ces rosées qui empoisonnent les brebis et

les abeilles, le feront différer d'avec lui-même ; et cette différence expliquera celles qu'ont offertes les expériences et les épidémies ; d'où l'on voit encore que les faits qui se détruisent n'en sont pas moins des faits positifs, et qu'il n'y aurait d'absolu dans le monde que les cas particuliers. Enfin, une des malades de Taube eut une sorte d'éléphantiasis. Est-ce que l'huile âcre et fétide de l'ergot se retrouverait dans les poissons demi-pourris ou mal préparés qui rendent éléphantiaques les Grecs insulaires, les Arabes de Syrie et d'Égypte, les habitants de l'Islande et de Surinam ?

« Quoi qu'il en soit, et quelle qu'ait été l'origine du seigle, qu'il croisse spontanément dans la Crète, ou qu'on l'ait transporté avec le froment de la Tartarie dans la Sicile, et de la Sicile dans le reste de l'Europe ; c'est dans les contrées froides de l'Europe qu'il est devenu un objet spécial de culture, et c'est aussi dans ces contrées qu'ont paru les épidémies dont je viens de parler. Il est probable qu'elles y ont régné dans tous les temps, et qu'elles se sont mêlées à celles qui ont si cruellement affligé tout le moyen-âge. Elles ont fourmillé en France. Elles avaient jeté l'effroi, il y a deux siècles, dans la Misnie, la Silésie, la Lusace, la Poméranie, la Pologne, la Hesse électorale. Les conseils médicaux et les académies furent saisis de bonne heure de ces tristes images. Perrault et Dodart, les premiers parmi nous, appelèrent l'attention de leurs collègues sur les gangrènes de la Sologne et du Blésois. Salerne acheva d'ouvrir les yeux ; on remonta aux calamités antérieures, à celles des xᵉ, xiᵉ et xiiᵉ siècles. On entreprit de les éclairer par les nôtres ; et, à peine formée, la Société royale confia la solution de ce problème à une commission composée de De Jussieu, de Paulet, de Saillant et de Tessier. Telle a été l'origine de ces belles recherches sur le feu Saint-Antoine, sur le feu sacré, sur le mal des ardents. A travers les ombres que des descriptions imparfaites ont laissées sur ces fléaux, on croit démêler que le mal des ardents était la *lues inguinaria* de Procope et de Grégoire de Tours ; je veux dire cette peste

d'Orient qui, depuis l'an 542 de notre ère, a si souvent visité l'Europe, et pénétré jusqu'en Islande; tandis que le feu Saint-Antoine aurait une grande affinité, sinon avec le feu persique ou le zona de Dehaën, du moins avec l'endémie de Sologne, et aurait été produit par les mêmes causes. Du reste, les ténèbres qui couvrent ces temps malheureux, autoriseraient à supposer que le feu Saint-Antoine, le feu sacré, le feu infernal, le mal-mort du moyen-âge, étaient des maladies spéciales, nées de la misère universelle, qui n'ont plus d'analogues parmi nous, et qui, de même que la maladie ardente du Talmud, la lèpre de Moïse et la suette d'Angleterre, ont disparu du monde.

« Les études de Tessier, sur le seigle et l'ergot, le conduisirent à l'étude des maladies des grains, et, en 1783, réunissant ses différents mémoires, il publia un traité sur ces maladies, fait avec les soins, la conscience qui l'ont toujours caractérisé dans ses productions. Cet ouvrage, approuvé par l'Académie royale des sciences et de médecine, ne laisse rien à désirer, tout concourt à le rendre utile. A la clarté du style, à la description méthodique, sont jointes des planches où les symptômes sont parfaitement représentés. Ces diverses maladies sont d'abord l'ergot, si admirablement étudié, puis la rouille, la carie et le charbon. Nous croyons être utile en donnant un diagnostic résumé de ces différents états pathologiques qu'on rencontre si fréquemment dans notre pays :

L'ergot attaque spécialement le seigle, qui n'est ni sujet à la carie, ni au charbon, et rarement à la rouille.

La carie est une maladie particulière au froment, lequel est susceptible aussi du charbon, bien moins que de la rouille. L'orge et l'avoine ne sont pas toujours à l'abri de cette dernière, qui ne les attaque pas souvent ; mais le charbon exerce sur ces deux espèces de grains des ravages considérables, en sorte qu'il peut en être regardé comme la maladie propre.

L'ergot est une graine plus ou moins grosse et plus ou moins longue, d'un violet brun, ayant une odeur vireuse ; elle se forme dans les épis, entre les balles, sans les altérer sensible-

ment. Le produit de la rouille est une poussière de couleur jaune-orangé qu'on trouve sur les tiges et sur les feuilles; les épis et les grains en souffrent et cessent de grossir, si la rouille est considérable. La carie est un grain gris-cendré, de forme ovale, assez semblable au grain de froment, rempli d'une poudre noire et infecte; ce grain se forme dans les balles qui restent intactes. Le charbon est une poussière inodore, d'un brun verdâtre, placée sur le support des épis, et entrelacée de balles détruites.

On voit rarement des épis de seigle entièrement ergotés; la plupart de ceux qui contiennent des ergots, contiennent aussi des grains sains, il se trouve même des grains qui sont composés de seigle et d'ergot; au contraire la plupart des épis cariés ou charbonnés le sont entièrement, et on ne rencontre que rarement des épis en partie sains et en partie cariés ou charbonnés, et moins fréquemment encore des grains composés de froment et de carie, ou des balles seulement en partie charbonnées : la rouille a une action plus générale; cependant elle paraît souvent sur quelques parties des tiges et des feuilles sans paraître sur les autres.

La pesanteur de l'ergot, de la carie et du charbon n'est pas la même; car un demi-litron, qui tient environ huit onces et sept gros de seigle, ou dix onces de froment, ou quatre onces et six gros et demi d'avoine saine, ne contient que cinq onces et un gros de carie, ou une once et quatre gros et demi de poudre d'avoine charbonnée : on ne peut ramasser assez de rouille pour qu'elle entre dans cette comparaison.

Dans la poudre d'ergot on n'aperçoit, à l'aide du microscope, que des corpuscules informes; celle de la rouille offre des globules, dont les uns sont ovoïdes et les autres semblables à des têtards; celle de la carie paraît aussi composée de globules, mais ils sont réguliers et transparents; au lieu que dans celle du charbon ils ont une forme régulière, quoiqu'ils soient très-tenus et les plus tenus de tous.

C'est ordinairement dans le mois de juin qu'on découvre les

premiers ergots, peu de temps après la floraison des seigles. La rouille se manifeste dans plusieurs saisons, plus particulièrement dans les mois de mai, juin et juillet. La carie se distingue aussitôt que le froment est épié; mais elle est formée auparavant, puisqu'elle existe dans le fourreau. Le charbon est dans le même cas : soit celui du froment, soit celui de l'orge, soit celui de l'avoine.

Quand on examine la marche de la nature, on voit qu'il se forme des ergots dans les balles recouvertes et imbibées d'un suc luisant et mielleux. La substance blanchâtre qu'elles contiennent, jaunit et se colore par degrés en brun violet ; ce changement commence par la partie renfermée dans les balles, et surtout par un point qui semble être le germe du grain : il n'y a pas de trace des organes de la fructification. La rouille s'annonce par de petites taches d'un blanc sale, formées sur les feuilles et sur les tiges; elles s'étendent peu à peu, prennent une couleur jaune, et se couvrent d'une poussière jaune-orangé qui n'a presque point d'adhérence ; le jeu des étamines et des pistils n'en est empêché que quand la rouille survient avant le temps de la floraison, et seulement lorsqu'elle est d'une certaine force. Les grains cariés, dont les différents états ne s'observent que lorsqu'on développe des fourreaux qui en renferment, sont d'abord composés d'une écorce verte et d'une pulpe blanchâtre ayant l'odeur infecte ; quand les épis sont sortis, l'écorce devient grise : la pulpe prend aussi cette couleur et se convertit en une poudre noire. Les organes de la fructification y sont dans un état imparfait; car les étamines ne contiennent pas de poussière fécondante, et il ne subsiste du pistil que les extrémités des stigmates. La poussière des épis charbonnés est verdâtre et couverte de moisissure, tant qu'ils sont renfermés dans les fourreaux; elle se brunit quand ils en sont sortis : on ne voit pas le moindre vestige d'étamines ni de pistil.

L'analyse chimique fait connaître que l'ergot contient un principe odorant très-fétide, beaucoup d'air fixe mêlé à de l'air inflammable, une grande quantité d'huile douce, une

petite portion de matière extractive gommeuse, susceptible de s'altérer et de donner de l'alcali volatil, très-peu de terre, ainsi qu'on en retire des semences émulsives, et deux sortes de matières colorantes qui résident dans l'écorce : l'une est dissoluble dans l'eau, et l'autre est une résine d'une nature particulière, que l'esprit-de-vin n'attaque pas, mais à laquelle se combinent les alcalis, et dont ils peuvent être séparés par les acides.

La carie a un principe odorant, plus fétide que celui de l'ergot ; il dépend de la poudre renfermée dans l'écorce : ces grains fournissent moins de gaz que l'ergot ; mais il y a à proportion plus d'air inflammable que d'air fixe. Ils contiennent aussi une matière extractive, qui est en plus grande quantité dans la poudre que dans l'écorce, une huile grasse, épaisse et abondante, très-peu d'une terre de la nature de la terre calcaire, une petite portion d'alcali fixe, produit ordinaire des huiles grasses, et une matière colorante, insoluble dans l'eau et dans l'éther vitriolique ; l'esprit-de-vin n'en dissout que très-peu ; l'acide nitreux la dissout en entier et à froid.

La poudre d'avoine charbonnée est sans principe odorant ; on en retire moins de gaz que de l'ergot, mais plus que de la carie, et il y a plus d'air fixe que d'air inflammable ; elle donne une matière extractive plus abondante, une moindre quantité d'huile que la carie, un charbon également alcalin et plus pesant, d'une nature particulière, puisque c'est un vrai noir de fumée, une partie colorante, dissoluble aussi entièrement dans l'acide nitreux, mais à l'aide de la chaleur ; enfin, la cendre d'avoine charbonnée, brûlée dans un creuset, fournit du pyrophore pendant cinq heures, tandis que celle de la carie n'en fournit que pendant une heure. On ne peut se procurer assez de rouille pour en faire l'analyse chimique.

L'ergot n'est point occasionné par les brouillards, ni par les pluies qui mouillent les épis du seigle ; il n'est pas prouvé que les insectes y aient quelque part, ni que ce soit un sujet de

fécondation. On trouve une plus grande quantité d'ergot dans les pays et dans les années humides, et dans les terres nouvellement défrichées, que dans les pays secs, ou lorsqu'il a peu tombé de pluie, ou dans les terres habituellement cultivées : il faut bien que la cause dépende en partie de la nature du sol. Physiciens et cultivateurs, tous pensent que la rouille est l'effet de certains brouillards.

La carie ne doit pas sa naissance aux différents engrais, au sol ni aux brouillards ; il est démontré qu'elle se perpétue, au moins en très-grande partie, par contagion. Se reproduit-elle aussi par une cause primitive? on le soupçonne, mais cette cause est inconnue. La carie est plus abondante dans les champs dont la semence a été plus enfoncée en terre ; la manière de cultiver contribue donc à la multiplier ou à la rendre plus rare.

On récolte une très-grande quantité d'épis charbonnés, si on a semé des grains récoltés dans des pièces de terre qui en ont produit beaucoup, ou si les semences ont été plus profondément enterrées. On peut donc présumer que le charbon se perpétue par contagion et qu'une culture vicieuse en augmente la quantité.

L'ergot a été regardé comme cause de la gangrène sèche, dont les hommes se sont trouvés attaqués dans différentes provinces en certaines années ; quelques physiciens ont essayé de détruire cette opinion : ce qu'il y a de certain, c'est que l'ergot donné sous différentes formes à des quadrupèdes et à des volatiles en grand nombre, leur a occasionné la gangrène et la mort ; le pain dans lequel entre la poudre d'ergot est violet et sans odeur sensible, s'il n'y en a pas environ la moitié. Ce n'est qu'en faisant manger à des bestiaux des pailles de grains rouillés qu'on pourrait savoir s'il en résulterait des inconvénients, expériences qui n'ont pas encore été faites.

La poudre de carie incommode les batteurs dans les granges, en s'introduisant dans leur estomac et dans leur gorge ; elle rend le pain noir, et ne paraît pas faire de mal aux animaux

auxquels on en donne en substance. Le charbon est moins désagréable aux batteurs, parce qu'il est sans odeur ; il colore le pain noir moins foncé que la carie; les animaux en mangent sans en être affectés.

Ces quatre maladies font un grand tort aux cultivateurs : l'ergot est celle qui en fait le moins, parce qu'elle n'a pas lieu dans tous les pays ; la carie et le charbon sont plus répandus, et causent une grande diminution dans le produit des grains ; la rouille, qui heureusement est la plus rare, quand elle est considérable, détruit des moissons entières.

On ne connaît point encore de moyens de s'opposer entièrement à la naissance de l'ergot ; on peut seulement le rendre moins abondant, si après avoir défriché un terrain on y sème la première année d'autre grain que du seigle. Il n'est pas au pouvoir des hommes de prévenir la rouille, puisqu'elle dépend de l'état de l'air ; ils en diminueront seulement les effets, en semant de bonne heure dans les endroits frais, en ne fumant que convenablement les terres fortes. Mais on préserve aisément de la carie et du charbon le froment, l'orge et l'avoine, si l'on a l'attention de ne pas trop enterrer les semences et si on les passe auparavant à des lessives.

Ainsi, pour résumer ces singularités physiologiques, on peut dire que dans le partage de ces maladies, le seigle n'a que son ergot, ne connaît ni rouille, ni carie, ni charbon ; que le froment, sujet à la rouille, l'est encore au charbon et surtout à la carie ; tandis que l'orge et l'avoine, peu touchées de la rouille, sont comme exclusivement la proie du charbon ; que la rouille ne se forme que quand la plante cesse de transpirer ; que lorsqu'elle abonde, la mortalité des chevaux augmente ; que la carie, autrefois confondue avec le charbon, en a été séparée par Tillet; qu'elle a une odeur infecte de poisson pourri, mais volatile et facilement dissipée par la chaleur ; que dans les épis cariés, les grains sont plus nombreux que dans les épis sains, comme si cet arome de poisson pourri était un principe de fécondité ; que la paille du froment carié est

rejetée par les animaux ; et qu'enfin la carie est une maladie contagieuse, dans ce sens que le froment la reçoit de l'ivraie sans la lui rendre, et qu'une fois propagée dans le froment, elle ne s'en détache plus, et se perpétue par la génération. Du reste, Tessier a semé dans son livre des figures où l'individu malade est à côté de l'individu sain, et dit aux yeux ce que le texte dit à l'esprit.

« Au traité sur les maladies des grains se rattache le suivant. Dans le premier voyage que Tessier fit en Sologne, un coup d'œil sur les animaux de cette province lui suggéra le texte d'un mémoire qu'il fit entendre à la Société le 25 novembre 1777. C'était le prélude d'un ouvrage qu'il fit paraître quelques années plus tard. L'auteur y traite des maladies de ces animaux, et principalement de la maladie rouge et de la maladie du sang, deux épizooties qui ne ruinent que trop souvent les fermiers et les propriétaires, et qui affectent, la première, les bêtes à laine de la Sologne ; la seconde, les bêtes à laine de la Beauce. Malgré la presque identité de leur dénomination, ces deux maladies ont un génie opposé. Dans la première, le sang est trop dissous ; dans la seconde, il est trop compact. Dans la première, il flue à travers les vaisseaux ; dans la seconde, il rompt les siens. Ici, saignée nécessaire, là, mortelle. Ici encore influence du sol et de la nourriture. En Sologne, tout est humide, même les animaux ; en Beauce, tout est sec, même les animaux. Transportez en Beauce les moutons de la Sologne, ils guériront ; transportez en Sologne les moutons de la Beauce, ils guériront. Dans votre traitement, imitez cet artifice, comme on le fait en Égypte ; et par vos médicaments, mettez la Beauce en Sologne et la Sologne en Beauce. Ici, humectez et relâchez ; là, resserrez et desséchez : ou plutôt, selon la parole d'Hippocrate, ôtez et mettez ; car dans la médecine des animaux, il importe moins d'altérer que d'ôter ou de mettre. A tout cela s'entremêlent d'excellents préceptes sur l'art de conduire et de ménager ces précieux animaux. Viennent ensuite les remarques les plus judicieuses sur le danger

des habitations. Semez trop de froment dans un champ trop petit, ce froment viendra mal, il sera rachitique, il aura la rouille, il aura la carie, il périra. Mettez beaucoup d'hommes dans un lieu trop resserré, ils périront. Ayez des écuries, ayez des étables trop étroite, trop basses, trop obscures, trop humides, vos brebis et vos bœufs périront ; vos chevaux surtout auront la morve et périront. Tout ce qui respire a besoin d'espace. Chose étrange ! tout cela est connu ; rien de tout cela n'est pratiqué. Mobiles dans nos idées, mobiles dans nos volontés, nous ne le sommes point dans nos habitudes ; nous ne savons point les sacrifier à la raïson.

« L'ouvrage dont nous venons de parler parut en 1782. Presque toutes les expériences qu'il renferme, relatives à la maladie du sang, ont été faites en Beauce ; elles ont même un intérêt tout local. Tessier dit qu'il a été plusieurs fois témoin des ravages que faisait cette maladie sur les bêtes à laine d'un certain nombre de paroisses de la Beauce, entre autres Angerville, Andonville, Alonville, Arbouville, Charmont, Autruy, Pannecières, etc. Je ne doute pas qu'elle n'ait eu lieu dans d'autres paroisses de la même province, qui se sont trouvées dans des circonstances semblables.

« C'est en 1775 que Tessier signala pour la première fois cette maladie qui était alors considérable. Depuis ce temps, il l'a vue reparaître souvent et causer plus ou moins de pertes. Il peut y avoir, dit-il, toute l'année, dans certains troupeaux, des bêtes à laine qui périssent du sang. Mais en général, c'est en été que cette maladie règne sensiblement. Elle commence quelquefois au mois de juin, on la voit dans toute sa force au mois de juillet et août ; elle décline en septembre. Plus commune dans les années sèches que dans les années pluvieuses, elle enlève un grand nombre d'animaux les jours où il fait plus chaud, et surtout les jours d'orage, et il semble que la mortalité se ralentisse par un temps frais et après les pluies. Elle attaque les moutons, les béliers, les brebis, les agneaux, les anthenais ; plus un animal est bien constitué, moins il en

est à l'abri. On remarque que les moutons y sont le plus sujets.

Les symptômes de la maladie du sang étant très-importants à connaître, nous en donnerons un résumé succinct :

Soit que les bergers ne sachent pas ou ne puissent distinguer les premiers signes de la maladie du sang, soit qu'elle produise subitement ses funestes effets, on ne prévoit pas d'avance, dit Tessier, qu'un animal en doive être frappé. Il s'arrête tout à coup, paraît étourdi, chancelant, trébuchant sur ses quatre jambes. Il rend le sang par le fondement et par le canal des urines. Bientôt il tombe à la renverse et meurt en peu de temps, quelquefois dans l'espace d'un quart d'heure ou d'une demi-heure. Alors on voit sortir de sa gueule et de ses narines un sang noir et épais. Son corps ne tarde pas à se gonfler et à se putréfier. Malgré l'appât du gain, on ose à peine en écorcher la peau, dans la crainte que quelques gouttes de sang jaillissant sur le visage ou sur les mains n'occasionnent des maux dangereux.

On redoute surtout de contracter la maladie appelée dans le pays charbon. C'est la pustule maligne, espèce d'anthrax, qui se communique des bestiaux aux hommes, et les fait mourir en deux ou trois jours, si la tache gangréneuse qu'elle produit n'est détruite promptement par un remède caustique ou par le feu. Cette maladie est particulière à tous ceux qui manient les laines, les crins, les peaux, tels que les bergers, les ouvriers en laine et en crin, les écorcheurs, les bouchers, mégissiers, etc.

Elle règne dans la Beauce, dans la Champagne, dans la Bourgogne et vraisemblablement ailleurs. M. Chambon, docteur en médecine de Paris, a donné un bon traité de la pustule maligne, où l'on trouve les vrais moyens de la guérir.

La perte occasionnée par la maladie du sang peut être évaluée à un dixième au moins.

Les causes qui déterminent la maladie du sang sont, à ce qu'il me semble : 1° la constitution des bêtes à laine de la Beauce ; 2° le régime pendant toute l'année et surtout à l'épo-

que de la maladie ; 3° la sécheresse et la chaleur de la saison où elle se manifeste.

Les bêtes à laine élevées et conservées en Beauce, sont plus sujettes à la maladie du sang que celles qu'on y amène des pays humides ; car leurs fibres sont sèches, leur sang est épais et contient peu de sérosité. Elles ont le jarret fort et résistent vigoureusement quand on les prend à la jambe. Leurs yeux sont vermeils, tout annonce en elles un tempérament sanguin. La pourriture ne les attaque jamais, tant qu'elles restent dans le pays.

Il y a une telle conformité entre le tempérament des hommes et celui des animaux domestiques qui habitent la même province et le même sol, qu'en général ils sont sujets aux mêmes genres de maladies.

En Beauce, les hommes sont rarement hydropiques. Ils le sont fréquemment en Sologne, où règne sur les bêtes à laine la pourriture, espèce d'hydropisie, et la maladie rouge qui lui est analogue.

On a observé que plus les troupeaux sont nourris abondamment et longtemps à la bergerie, plus ils sont exposés à la maladie du sang. Communément, on commence à leur donner à manger vers la Saint-Martin, et même quelquefois plus tôt.

On continue ainsi jusqu'à la mi-avril et même beaucoup plus tard, selon qu'il y a plus ou moins d'herbe aux champs.

D'abord on ne les nourrit qu'en partie ; ensuite on les nourrit d'une manière complète, et on diminue après par degré les aliments qu'on leur donne, en réunissant le temps de la nourriture en partie et celui de la nourriture en entier ; on peut estimer qu'on les nourrit en entier pendant cinq mois, lorsqu'il ne s'agit que de suppléer à ce qu'il faudrait de plus de nourriture aux troupeaux, ou ce qui est la même chose de ne les nourrir qu'en partie, on se contente de mettre dans leurs râteliers du froment en gerbe, qui a été presque tout à fait battu. Mais, si on veut les nourrir entièrement, on y ajoute, le matin, des gerbes de froment qui n'ont pas été battues, et,

le soir, des bottes de vesce qui contiennent tous leurs grains.

On mène, en Beauce, les bêtes à laine aux champs en tout temps, excepté quand la terre est couverte de neige. On les retient encore à la bergerie les jours où il tombe de la grêle ou de la pluie froide.

Vers la Toussaint, on commence à façonner les terres qui ont rapporté du froment, afin de les disposer à recevoir des grains de mars. Ces façons ne se donnant que successivement, les troupeaux paissent dans celles de ces terres qui ne sont pas encore labourées. Ils sont conduits en même temps dans les champs qui ont récemment produit des grains de mars, mais moins fréquemment d'abord, afin de leur conserver comme une ressource pour le temps où toutes les terres qui ont produit du froment sont labourées.

A cette époque, les bêtes à laine ne trouvant que très-peu d'herbe à brouter, on les nourrit de la manière que je viens de détailler.

C'est peu de temps après Pâques qu'on donne la première façon aux terres qui ont rapporté des grains de mars, temps où se donne, mais lentement, la seconde façon appelée binage. La troisième ne doit se donner qu'après la moisson, immédiatement avant les semailles.

S'il vient un temps favorable, il croît de l'herbe dans les labours de première et de seconde façon. Cette herbe, propre à rafraîchir les bêtes à laine, corrige les effets de la nourriture sèche et échauffante qu'elles prennent à la bergerie ; aussi est-elle fort recherchée. Mais s'il ne tombe point d'eau, en sorte que l'herbe ne puisse pousser sur les jachères, on nourrit encore plus ou moins les troupeaux en leur donnant des gerbes de froment presqu'entièrement battues, et en leur faisant paître sur les champs de la vesce en herbe, surtout à l'approche de la moisson.

Dans les cantons où Tessier a observé la maladie du sang, on ne parque ordinairement que pendant environ trois mois, depuis la moisson, qui commence à la mi-juillet, jusqu'à la

Toussaint. C'est parce qu'il n'y a que très-peu ou point d'herbes sur les jachères, que les fermiers ne veulent pas parquer plus tôt. Il est à remarquer qu'en Beauce les parcs s'établissent au milieu des plaines, où il n'y a nul abri contre l'ardeur du soleil, qui tombe d'aplomb sur les bêtes à laine qu'on y renferme au milieu du jour.

Pendant que la moisson se fait, on conduit les troupeaux d'abord dans les chaumes de froment, où il se trouve beaucoup d'herbes et des épis de froment : c'est alors que la maladie du sang est dans toute sa force ; on les mène ensuite dans les champs où l'on a récolté des grains de mars. Ils n'ont point d'autre pâturage jusqu'à la Toussaint.

Les agneaux, à quelque différence près, sont nourris et conduits comme les brebis et les moutons.

A ces circonstances, capables de déterminer sans doute la maladie du sang, il s'en joint une autre qui dispose les bêtes à laine à la contracter : c'est l'état des bergeries de la Beauce, toujours trop étroites, trop basses, trop peu aérées. On y laisse amonceler des fumiers qu'on enlève une ou deux fois par an, en sorte qu'en tout temps il y a une chaleur et une fermentation considérables.

Les fermiers croient que la chaleur que causent les fumiers aux bêtes à laine entretient cette brumeur qui nourrit la laine, et qu'on appelle suint. En supposant qu'il en résulte un peu plus de laine ou de la laine meilleure, il s'agit de savoir si ce faible avantage mérite d'entrer en compensation avec la part que la chaleur des fumiers doit avoir à la naissance de la maladie du sang et à la perte qu'elle cause. On se persuade encore que les fumiers conservés dans les bergeries ont plus de vertu.

Enfin, plus les mois qui précèdent la moisson sont secs, et plus il fait chaud dans le mois de juillet et d'août, plus on perd de bêtes à laine de la maladie du sang.

L'orsqu'elle se déclara, en 1775, année où elle fut meurtrière, il faisait depuis longtemps une grande sécheresse qui

avait tari les mares et empêché les herbes de pousser; en 1780 et 1781, les circonstances ayant été les mêmes qu'en 1775, on éprouva une mortalité aussi funeste dans les fermes où l'on ne prit aucunes précautions.

Le moyen de guérir la maladie du sang, s'opère par une saignée immédiate; mais les remèdes les plus sûrs, ce sont les moyens qu'on peut employer pour la prévenir.

Au lieu de ne donner aux bêtes à laine que du froment en gerbe ou de la vesce en grain, Tessier conseille d'y substituer quelquefois, surtout vers la fin du temps où on les nourrit à la bergerie, du son délayé dans de l'eau, ou de l'avoine, moins échauffante que le froment et la vesce. On aura soin que ces animaux ne manquent jamais d'eau pour boire.

Il est indispensable d'enlever souvent le fumier des bergeries, et d'y pratiquer assez de fenêtres pour entretenir des courants d'air, avec l'attention de les laisser ouvertes même en hiver; on évitera de mettre ensemble un trop grand nombre de bêtes à laine relativement à l'étendue des bergeries.

On préservera les bêtes à laine du soleil et de la grande chaleur, si on les mène aux champs de bon matin, et si elles n'y retournent que tard; mais au lieu de les tenir dans leurs parcs au milieu du jour, on les ramènera à la ferme pour les mettre sous un hangar, ou sous des arbres, ou le long d'un mur à l'ombre.

Les bergers ne conduiront leurs troupeaux dans les chaumes de froment nouvellement coupé, que quelques jours après l'enlèvement des gerbes, surtout au commencement de la moisson, parce qu'on a remarqué que les épis de froment, les premiers coupés, étaient dangereux, vraisemblablement parce qu'ils ne sont pas dans une maturité parfaite.

Parmi les étables de la Beauce dont la construction vicieuse peut être regardée comme la cause des maladies qu'il vient de décrire, les unes sont trop profondes relativement au terrain qui les environne, les autres trop basses, et il n'y a pas d'ouvertures propres à en renouveler l'air souvent; le niveau du

sol extérieur excède celui de l'étable de trois ou quatre pieds, en sorte que jusqu'à cette hauteur les murs sont humides. C'est particulièrement dans ces étables qu'on voit des vaches percluses de leurs quatre jambes.

Le peu d'espace qu'on donne aux vaches, dans certaines étables, expose celles qui sont auprès des murs à être pressées par les autres, sans pouvoir s'écarter ni éviter les coups qu'elles leur portent quelquefois. Il arrive de là qu'elles avortent si elles sont pleines, et meurent inévitablement.

C'est à l'état de l'air des étables qu'il croit devoir rapporter les deux dernières maladies; sa manière à cet égard est fondée sur les faits suivants :

1° Les vaches des fermes de la Beauce sont presque toute l'année dans leurs étables; elles n'en sortent qu'après la moisson, pendant environ deux mois, pour aller paître dans les regains de sainfoin. On sent que ce régime, qui n'est point ordinaire aux bestiaux, aurait besoin d'être compensé par quelques précautions ;

2° Dans la plupart des étables, il n'y a que de petites fenêtres, exposées le plus souvent au midi, ou tenues exactement fermées, ainsi que la porte, pendant six mois de l'année, sous prétexte que par ce moyen les vaches ont plus de lait ;

3° Les planchers, qui souvent n'ont pas plus de sept pieds d'élévation, sont ou voûtés en pierres, ou formés de solives et de planchers, ou de traverses de bois chargées de fourrages, capables de jeter une grande chaleur dans les étables dont les murailles sont construites en pierres. Dans la plupart des fermes, les fumiers n'en sont enlevés qu'une ou deux fois par semaine ;

4° La quantité des bêtes qu'on renferme dans les étables, n'est pas proportionnée à leur longueur ni à leur largeur. Depuis que le prix des fermes a haussé, les laboureurs de la Beauce, où il n'y a point de terres à défricher, ont cherché à rendre plus fertiles celles qu'ils cultivent. Pour y parvenir, ils ont voulu se procurer plus d'engrais en augmentant le nombre

de leurs vaches ; mais les propriétaires n'ont point agrandi les étables et n'en ont pas fait construire de nouvelles.

Dans plusieurs endroits, les vaches ont à peine, pour se placer, chacune un espace de trois à trois pieds et demi, en sorte qu'il s'en faut peu qu'elles ne se touchent, surtout lorsqu'elles sont pleines. On les dispose ordinairement sur deux rangs. Les étables de quelques fermes n'ayant que douze pieds de largeur, il ne reste entre chaque rang que très-peu de place ;

5° Enfin, la chaleur y est considérable même en hiver. Pendant l'été, les vaches y soufflent beaucoup, et souvent sont couvertes de sueur ; bien des personnes alors n'y peuvent séjourner que quelques moments. Il a vu dans cette saison une fermière sur le point d'être suffoquée, pour être restée une demi-heure de suite dans une étable. Un thermomètre de comparaison ayant été placé plusieurs fois dans ces endroits, la liqueur s'élevait beaucoup au-dessus de la chaleur de l'air extérieur, quoique les fenêtres et les portes fussent alors ouvertes. Au mois de juillet, le thermomètre étant au dehors à vingt-deux degrés de chaleur, il monta à vingt-six degrés et demi lorsqu'on l'eut placé dans une étable.

Ces observations prouvent que l'air des étables dont la construction est vicieuse, ne peut être que dangereux pour les bêtes qui les habitent, parce que, étant toujours échauffé et rarement renouvelé, il contient trop de parties méphytiques. M. Lavoisier, un de nos plus savants chimistes, a démontré que le fluide dans lequel vivent les animaux, devait, pour être respirable, contenir une partie d'air pur et trois parties d'air méphytique. Rien n'est plus propre à convertir l'air pur en air méphytique, que la respiration de beaucoup d'animaux réunis dans un espace étroit et souvent renfermé, tel que les étables de la Beauce.

Cette altération de l'air, plus ou moins considérable selon les circonstances et selon l'état des étables, paraît propre à causer la maladie du sang aux bêtes les plus vigoureuses, et

des concrétions dans les poumons aux bêtes les plus faibles, lorsque sa pureté est diminuée d'une manière insensible, mais habituelle.

Le taureau périt souvent parce que, dans la crainte qu'il ne blesse les personnes qui entrent dans l'étable, on le place dans l'endroit le plus éloigné de la porte et par conséquent le plus exposé à l'air chaud et méphytique. Il a vu des vaches, attachées au fond de certaines étables, éprouver aussi le même sort.

Un fermier et un autre habitant d'Andonville ont perdu chacun quatre ou cinq vaches successivement dans les mêmes places, qui étaient les plus distantes de la porte et des fenêtres.

Ce sont des faits accompagnés de circonstances singulières, qui ont donné naissance aux idées de sort et de sortilége, idées qu'entretient, dans l'esprit des gens de la campagne, la cupidité des charlatans, dans lesquels ils mettent leur confiance. Pour peu qu'on fasse attention aux observations qui précèdent et à celles qui suivront, on reconnaîtra que ces mortalités ne sont dues qu'aux constructions vicieuses des étables, et qu'en cela seul consiste tout le merveilleux.

Le régime étant le même pour toutes les bêtes à cornes de la Beauce, et les aliments étant partout de la même nature, on ne peut donc attribuer au régime les maladies dont il est question, puisqu'elles n'ont lieu que dans quelques endroits.

« En 1783, appelé à l'Académie des sciences, dont il resta membre pendant cinquante-quatre ans, Tessier y fournit plusieurs mémoires intéressants, entre autres sur le *Cupressus desticha*, appelé Cyprès chauve des Américains, sur les ravages causés par une grêle abondante pendant son séjour au château d'Andonville, sur le secret pouvoir qui incline les jeunes plantes vers la lumière, et sur le pouvoir de cette lumière relativement aux parties vertes de ces plantes. On ne peut donc, en lisant cet important travail, s'empêcher d'être saisi d'admiration pour l'observateur patient, infatigable, qui, à chaque heure, poursuit sans relâche le but de ses recher-

ches. La cave de Tessier était devenue un cabinet de physique, le soupirail était le conducteur de la lumière. C'est dans cette solitude qu'ayant d'abord étudié l'action de la lumière immédiate, il l'observa ensuite, en lui faisant traverser des verres diversement colorés, et atteignit cette conclusion : « Que chez « les plantes comme chez les animaux, la lumière est un élé« ment indispensable vers lequel elles s'inclinent toujours, et, « de plus, que semblablement aux hommes, elles pâlissent « lorsqu'elles en sont privées. » Tessier, par ses expériences plus étendues que celles de Bonnet et de Duhamel, ajoutait ainsi de nouveaux développements à l'influence de la lumière sur la végétation.

De nos jours, un chimiste aussi distingué par ses découvertes que par ses idées philosophiques, M. Édouard Robin, est venu compléter encore ces idées en démontrant « que, dans « les végétaux comme dans les animaux, il existe un rapport « constant entre la quantité de vie et la quantité de combus« tion. »

Un autre mémoire a pour sujet une sorte de miellat qui suinte quelquefois de certains peupliers, et qui rappellerait la manne de Moïse. Un autre, sur le bel exemple que donna Poivre en introduisant dans l'Ile-de-France les arbres à épiceries, qu'il avait pris aux Moluques, et dont les rejetons ont été portés jusqu'à Cayenne, où ils ont prospéré : d'où Tessier concluait qu'il serait possible de naturaliser en Amérique les utiles végétaux de l'Asie, le carambolier, le jacquier, le badamier, et réciproquement en Asie ceux d'Amérique. Il proposait d'établir pour cet objet une correspondance entre les colons de l'Ancien et du Nouveau-Monde !

« Au moment où Tessier faisait ces beaux rêves, une ère nouvelle allait s'ouvrir pour lui. On allait lui confier l'amélioration de la race ovine. Si la plus noble conquête que l'homme ait pu faire est la conquête du cheval, comme le dit Buffon, la plus facile et la plus profitable, au sentiment de Linnée, a été celle de la brebis. A quelle époque de son histoire et sur quel

point du globe l'homme a-t-il mis en domesticité cet innocent et paisible animal? Pallas suppose que les montagnards d'Asie et d'Europe en ont donné le premier exemple ; car, après la catastrophe du déluge, tout s'est fait dans les montagnes, dit Platon, et tout en est descendu. Il suivrait de là que la brebis a commencé par être sauvage comme elle l'était en Afrique et en Phrygie du temps de Varron et de Columelle ; comme elle l'est peut-être encore chez les Tonguses : et qu'ayant ainsi vécu sans le secours de l'homme, elle pourrait encore subsister par elle-même et sans lui, quoi qu'en ait dit Buffon. Du reste, que, d'un côté, le moufflon du Taurus et du Caucase, de la Corse, de la Sardaigne et des Pyrénées ; que, de l'autre, l'argali de Sibérie, soient les souches primitives de toutes les variétés qui peuplent aujourd'hui tant de contrées diverses, il est certain que dans l'antiquité la plus reculée, la brebis se rencontre partout en société avec l'homme. L'homme s'est d'abord nourri de sa chair et vêtu de sa toison. Des peuplades entières n'ont pas eu d'autre aliment ; puis, lorsque l'Orient eut inventé l'art de fabriquer des étoffes, avant d'en relever le prix par des broderies et des couleurs, on voulut avoir les tissus les plus fins et les plus délicats ; et ce fut alors que pour les manufactures de Babylone, de Damas, de Tyr et de Sidon, si célèbres en ce genre, furent recherchées les laines de l'Arabie, de la Médie, de la Susiane. Milet tirait les siennes du centre de l'Asie-Mineure, de cette Asie qui donne à ses animaux des fourrures si fines et si lustrées. La Grèce et l'Italie prirent les mêmes soins. Pour protéger la laine de leurs brebis, Athènes et Tarente les enveloppaient de peaux. Enfin, deux points essentiels étaient pratiqués. On variait, suivant les saisons, les lieux de pâturage, comme on le faisait et comme on le fait encore en Espagne. En second lieu, pour perfectionner les produits, on s'appliquait à perfectionner les races, et soit en Italie, soit en Espagne, où les laines et les étoffes étaient d'une finesse incomparable, on faisait pour ces animaux ce que le législateur de Sparte avait ordonné pour ses

citoyens ; on ne donnait aux plus belles brebis que les béliers les plus beaux, et réciproquement. Je ne sache pas que la physiologie ait jamais fait sur les transmissions héréditaires et sur les effets de la nourriture et des contagions de plus belles expériences que la nature toute seule n'en a fait avec ces animaux. C'est par cette voie que la toison, que tout l'animal prenait une valeur inestimable. En Bétique, le prix d'un bélier de choix était d'un talent, c'est-à-dire de 5,300 francs de notre monnaie. Voilà ce qu'avait fait l'antiquité, et voilà ce qu'après le sommeil du moyen-âge on entreprit de refaire en Europe. On élevait partout des brebis ; mais, soit différence de race, soit différence de climat, de nourriture, et surtout de soins, nulle part la qualité de la toison n'était la même. Pour fabriquer des draps de quelque durée, l'Etat dépourvu de bonne laine n'en obtenait de l'étranger qu'à prix d'or ; et, pour ne point parler des autres États, on ne saurait imaginer, dit Linnée, ce qu'une telle dépendance a coûté à la Suède.

Impatient de ce joug que portait la France, Colbert tenta de l'en affranchir. Ce qu'a fait dans cette vue ce grand ministre s'est perdu dans le fracas des guerres et l'éclat des belles-lettres : et tandis que l'Allemagne, la Flandre, le Brabant et surtout l'Angleterre amélioraient sensiblement leurs troupeaux, et que, par l'heureux fruit de ses essais continués depuis 1650 et surtout depuis 1715 avec des mérinos, la Suède elle-même comptait, en 1764, près de 90 milliers d'excellentes brebis, la France, au nord et au midi, n'alimentait encore ses fabriques qu'avec des laines d'Angleterre et d'Espagne. Enfin, un siècle après Colbert, un ministre s'est rencontré qui reprit les desseins de ce grand homme, et voulut assurer à la France une richesse recherchée de tous les peuples, et plus féconde, selon Linnée, pour l'Angleterre que le Potose ne l'a été pour l'Espagne. Daubenton fut mis à la tête du grand œuvre. On eut des bêtes du Maroc, du Thibet, du Roussillon, de Flandre et d'Angleterre. On eut plus tard des bêtes venues d'Espagne. On les mit toutes à Montbar pour les expériences. Ces expé-

riences durèrent dix ans. Daubenton en mit les résultats sous les yeux de l'Académie, et ces résultats apprirent ce qu'on pouvait faire.

« On était en 1786. La passion pour l'économie rurale croissait de jour en jour, même parmi les grands seigneurs. La Société d'agriculture, fondée par Louis XV, proposait de faire des expériences à l'école d'Alfort. Louis XVI venait d'acquérir le domaine de Rambouillet. Le comte d'Angivilliers, qui connaissait l'âme toute royale et toute populaire de ce bon prince, lui mit aisément dans l'esprit d'encourager par l'autorité de son exemple, les efforts de tant de généreux citoyens, et de créer à Rambouillet une ferme où les expériences se feraient sur une grande échelle. Louis XVI adopta cette idée, et agréa Tessier pour faire sous ses yeux les expériences. Tessier obéit. Il commença par mettre en culture différents grains dont les échantillons lui venaient de toutes les parties du monde. La ferme construite, il y fit placer des animaux de choix : mais les plus nécessaires manquaient. Depuis douze à quinze ans, des propriétaires de la Provence et du Berry s'étaient procuré quelques bêtes espagnoles, et cela avec des peines infinies. La toison d'or en avait moins coûté aux Argonautes. Les croisements avaient donné des laines superfines. Châtellerault, Elbeuf, Louviers en avaient fait des draps de qualité supérieure. Tessier supplia le roi de demander quelques mérinos à l'Espagne. Louis XVI écrivit : 380 bêtes prises dans les meilleurs troupeaux arrivèrent à Rambouillet. Ce troupeau prospéra. Il s'accrut en nombre, il prit de la taille et de la force ; la laine fut plus abondante, sans être moins fine. Louis XVI et Tessier ne multipliaient cette belle race que pour la répandre. Partagé avec tous les cultivateurs de France, ce troupeau n'en eût été que plus royal. Pour de moindres services, Edgar, Edouard IV, d'Angleterre, Pierre IV de Castille, avaient eu les bénédictions de leurs peuples. Louis XVI....., le bienfait du moins ne périt pas avec le bienfaiteur. J'anticipe sur les temps, pour ne pas morceler cette période de la vie de Tessier. La ferme de

Louis XVI était compromise. On la déclara nationale, et ce mot la rendit sacrée. Un bureau consultatif d'agriculture fut créé ; j'en nommerai les membres : Cels, Gilbert, Vilmorin, Huzard, La Bergerie, Parmentier. Tessier y prit bientôt la place de Parmentier qu'appelaient d'autres fonctions. Un trésor lui était remis, dit Tessier : c'était le magnifique troupeau de Chanorier de Croissy, qui le premier avait puisé dans celui de Rambouillet. Ils en prirent un tel soin, durant sa longue absence, qu'à son retour il se trouva plus riche qu'auparavant, parce qu'il le retrouva plus nombreux et plus beau. Pardonnez-moi cette digression. Parmi les conservateurs du troupeau de Rambouillet, Tessier signale avec éloge l'économe de ce grand domaine, M. Bourgeois. On sait du reste qu'un article secret du traité de Bâle, imposait à l'Espagne vaincue l'obligation de livrer à la France 2,000 chevaux arabes et surtout 4,000 brebis et 1,000 béliers. Le traité est de 1795 ; c'est en 1800 qu'on en commença l'exécution ; elle fut incomplète et malheureuse. Mille obstacles la traversèrent, suscités par les hommes et par la nature. Le généreux Gilbert y perdit la vie. Plus tard, des princes, des généraux, des ministres, des négociants, des souscriptions autorisées, mais croisées par des rivalités, provoquèrent des extractions ultérieures, et réussirent en partie. Ces nouvelles colonies, ou restèrent dans les mains qui les avaient acquises, ou furent cédées à des agriculteurs, ou devinrent propriété de l'Etat. Tessier lui-même se forma un troupeau qu'il paya de ses deniers, et dont les rejetons ont peuplé quelques points de la France et des pays étrangers. Il en préparait pour Odessa, et même pour la Crimée : donnant aussi l'exemple de cette libéralité qui devrait unir tous les peuples, et rendre communs à tous les avantages de chacun.

« En 1805, le duc de Cadore conçut le dessein de former au sud, à l'ouest et au nord de la France, trois bergeries pour les mérinos. Tessier reçut l'ordre de choisir les localités. Il parcourut tous les départements. Nous en avions alors que nous avait donnés la guerre, et que la guerre nous a fait per-

dre. L'opération fut plus étendue et plus fatigante qu'elle ne le serait aujourd'hui. Elle dura plusieurs années. Dans un écrit que Tessier publia peu de temps avant sa mort, et dont je viens de donner l'extrait, il rend compte des bergeries qu'il a fondées ou modifiées, de celles dont il changea le domicile, de celles où il rassembla les débris des troupeaux que la guerre avait dispersés, de celles enfin qu'il eut la douleur de voir supprimer sous la Restauration. C'est que les administrateurs de ce temps-là étaient imbus de la maxime favorite des économistes et des philosophes, qu'en toutes choses, il faut laisser dire, laisser faire et laisser passer ; qu'en fait d'industrie, les individus s'entendent mieux que les gouvernements; et qu'enfin certaines bergeries étant trop onéreuses à l'Etat, la bonne économie prescrivait de les vendre à des particuliers, qui en tireraient meilleur parti pour eux et pour l'Etat lui-même ; maxime dont Tessier reconnaissait la justesse, mais dont il déplorait l'application à ses chères bergeries. Tessier avait raison, sans doute. Il est des choses que les particuliers ne veulent jamais apprendre, quelle qu'en soit l'utilité, et sur lesquelles ils ne se forment que par la longue action des corporations ou des gouvernements. Supposez qu'à la renaissance des lettres, le soin de les faire revivre eût été livré à des particuliers, nous serions encore dans la barbarie. Ce que je dis des lettres, je le dirai de la vaccine, je le dirai de certaines professions, je le dirais même de l'éducation, car dans un Etat bien réglé, toutes les âmes doivent être frappées au même coin, comme la monnaie, pour ainsi dire, et cette unité exclut toute fantaisie individuelle. Il est des institutions qu'il ne faut jamais détruire, ne servissent-elles qu'à rappeler constamment à l'esprit des citoyens un soin qu'ils ont à prendre, un devoir qu'ils ont à remplir. Tous les Romains avaient du feu ; mais ce feu pouvant s'éteindre, ils s'étaient ménagé le feu des vestales. Du reste, on lit dans ce petit ouvrage, avec un intérêt qui fait sourire, le trait de sévérité romaine que Tessier déploya dans une bergerie de race pure ; mais qu'avait profanée

la présence d'un bélier venu du dehors. Quel était cet inconnu? Il paraissait être lui-même de race pure; et cependant Tessier le bannit, et condamna sans pitié toute une génération à la coupe et à la vente, afin de rendre à la bergerie la réputation de pureté qu'elle avait perdue. Moïse ne purifiait pas avec plus de rigueur le camp d'Israël. C'est qu'il en est d'une bergerie comme de la femme de César: il faut qu'elle ne soit pas même soupçonnée. Ou plutôt, n'est-ce pas là un exemple de la calomnie? un exemple de la défiance et du mépris qu'elle doit inspirer (1)? »

L'ouvrage le plus considérable de Tessier est l'instruction qu'il fit paraître sur les bêtes à laine, et particulièrement sur la race des mérinos. Cet ouvrage, publié par l'ordre du gouvernement, devait remplacer l'ouvrage que Gilbert avait écrit sur le même sujet, et dont les deux éditions de 1797 et 1799 étaient épuisées. La seconde édition de l'Instruction rédigée par Tessier est de 1811. Nulle part mieux que dans ce dernier ouvrage, vous ne rencontrerez une preuve éclatante de l'extrême ductilité de la matière animale. Car, si dans l'ordre des ruminants, les moutons forment une espèce, et si, malgré les étranges différences qui les distinguent l'une d'avec l'autre, les sept races qui les partagent ne sont que des variétés, comme le pensent Buffon et Linnée, on ne s'expliquera ces différences que par l'action successive ou simultanée du climat, du terroir, de l'habitation, de la nourriture et des accouplements divers; concours de causes qui élève la taille ou l'abaisse, courbe le chanfrein, abat les oreilles, redresse, renverse, écarte les cornes, les contourne en spirales, les retranche ou les multiplie, allonge ou raccourcit le sabot, change le poids, la couleur et la qualité de la toison, la consistance et la saveur des chairs et du lait, accumule la graisse autour des reins, quelquefois avec excès, dit Aristote, ou la rassemble en globe, en masse, du poids de plus de trente livres, à l'extrémité de la queue : métamorphoses qui feraient méconnaître l'animal si elles étaient

(1) Pariset, *Éloge de Tessier*.

moins superficielles, et si l'ensemble des organes ne conservait des caractères essentiels et immuables. On comprend ce qu'une nature si fixe et tout ensemble si désarmée, si douce et si flexible a pu devenir dans les mains de l'homme, et comment cette merveilleuse aptitude à revêtir tant de formes extérieures, a pu le conduire à transformer les races les unes dans les autres, afin de s'approprier la meilleure, c'est-à-dire la plus utile et la plus belle. Tous les animaux ont leurs aristocraties. Celle des moutons espagnols est aussi ancienne que le monde. C'est là qu'il a fallu puiser en Europe pour perfectionner les troupeaux ; mais à Rambouillet, elle y a été conservée sans mélange, et, je le répète, elle y est devenue supérieure à elle-même. Là, sous un ciel inconstant et pluvieux, l'attention, les soins, une habitation commode, et surtout une nourriture abondante et choisie, ont été pour ces animaux, l'équivalent d'un climat plus égal et plus doux. Ce qui doit, du reste, nous intéresser dans le livre de Tessier, c'est la description qu'il fait des maladies, de ces maladies si négligées et si mal connues, avant que l'introduction des mérinos eût éveillé, sinon quelque pitié, du moins quelque curiosité, en éveillant l'intérêt. Cette fois Tessier traite ce triste sujet dans toute son étendue. Il reproduit le tabeau de la maladie rouge et de la maladie du sang; mais il y joint toutes les autres, spécialement le charbon, la pourriture et le claveau ; le charbon, cette gangrène familière aux animaux domestiques, et que ces animaux communiquent à l'homme par toutes les parties d'eux-mêmes : par leurs chairs et leurs peaux, par des gouttes de sang ou de salive, par quelques poils, par les ustensiles qui les ont touchés , la pourriture, si voisine de la maladie rouge, si funeste dans la basse Egypte, dans la Sologne, même dans l'Estramadure, pendant les pluies ; Gilbert eut ainsi la douleur d'y perdre la majeure partie de ses moutons ; le claveau, cette variole que l'inoculation vaccinale ne prévient pas, que mitige heureusement une inoculation plus directe, maladie formidable et tellement transmissible, qu'un troupeau affecté de clavelée ayant

traversé une route, le troupeau qui passera longtemps après s'infectera de la contagion. Quelle puissance dans ces fermens invisibles! Dans ces sortes de zéros matériels, non moins subtils que ces molécules odorantes que l'homme laisse après lui sur sa trace, et si petites que le calcul les assimile pour le poids à la 900,000e partie d'un grain! Oh! que nous ne sommes rien! dit Bossuet; et que faut-il pour déconcerter et détruire les combinaisons vitales! Tessier, toutefois, ne se borne point à la peinture des maladies. Il en marque le traitement. Il indique surtout les moyens de les prévenir. Il n'a point oublié les maladies chirurgicales. Selon lui, pour prévenir le tétanos qui succède à la castration, le berger a le soin de tenir un doigt entre les mâchoires du jeune opéré (1). Quoi donc! une gêne si légère suffirait-elle pour donner le change au système nerveux, et rompre à l'intérieur ces rapides courants de sensibilité qui aboutissent à des convulsions? L'ouvrage est terminé par un article sur les bergers et les chiens. Daubenton n'a pas daigné décrire un grand Traité sur l'éducation qu'il importerait de donner aux unes comme aux autres. Rien de moins honoré parmi nous que la profession de berger; et cependant, quoi de plus estimable que la vie simple, frugale, laborieuse d'un homme qui, plein de courage, de dévouement, de zèle et de fidélité pour l'intérêt d'un maître, est tout à la fois le guide, le protecteur, le médecin d'un grand troupeau (tant vaut le berger, tant vaut le troupeau), et sait, pour le même intérêt, associer à ses talents ceux d'un animal fidèle et courageux comme lui, que la nature nous a donné, plutôt comme un ami que comme un auxiliaire, et dont la prompte et docile intelligence se développe surtout par le sentiment.

« Ici deux difficultés. Vous taire les autres écrits de Tessier serait un sacrilége; les produire en ce moment devant vous, en serait un autre. Ce serait nuire à sa gloire par sa gloire

(1) Comparez ce que dit à ce sujet Hurtrel d'Arboval, dans l'article Tétanos du *Dictionnaire de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaires*. Paris, 1839, T. VI, page 73.

même. Ces écrits sont disséminés dans le recueil de l'Académie des sciences, dans celui de la Société royale, dans la partie rurale de l'*Encyclopédie méthodique,* dans le *Journal des Savants,* dans le *Code rural,* dans le *Manuel des Maires,* dans le *Bulletin* de la Société d'encouragement, dans celui de la Faculté de médecine, dans les *Mémoires* de la Société royale d'agriculture, et dans ces *Annales d'agriculture* dont il a été le fondateur, et qui, interrompues trois ans, ont été reprises et continuées par MM. Bosc et Huzard fils, et forment aujourd'hui une collection de 138 volumes. Le *Dictionnaire d'agriculture* de Rosier, celui qu'a publié Déterville, et surtout la nouvelle édition du grand ouvrage d'Ollivier de Serres, mise au jour par Huzard, tous ces grands ouvrages doivent en partie leur valeur aux notes de Tessier. Dans un de ses premiers mémoires, il désirait que les propriétaires s'astreignissent en faveur de l'agriculture à résider dans leurs terres, comme les évêques dans leurs diocèses. Louis XVI applaudissait à ces vues. On ne saurait habiter les champs sans en admirer la richesse, sans aimer le travail qui la produit : et cet amour une fois dans le cœur, les mœurs changent. L'âme se détache de tout ce qui n'est que vanité ; elle s'ouvre aux sentiments des vrais biens : la paix, la liberté, l'indépendance ; elle veut les répandre autour d'elle pour s'en mieux pénétrer, et n'estime plus que ce qui est vrai, simple et utile. Heureux les peuples où de si sages habitudes ne sont pas le fruit des calamités politiques !

« Ces dernières paroles me ramènent à l'ordre des temps que j'avais abandonné, et je reviens à cette époque de désastre que je ne rappelle jamais sans une affliction profonde, où les plus dignes citoyens, un Lavoisier, un Malesherbes, étaient dans les mains de l'iniquité, et où Tessier, c'est-à-dire la vertu, la candeur, la bonté, l'humanité, la modestie même et le savoir, où l'ami d'un roi excellent comme lui, et comme lui environné d'aveugles fureurs, fut contraint, pour s'y dérober, de recourir au déguisement et à la fuite. Protégé toutefois par l'amitié que

lui portaient en secret tant de cœurs honnêtes (et j'ai pris soin de les nommer), il obtint une commission de médecin militaire, et fut expédié sous un faux nom pour l'hôpital de Fécamp. Il arrive. Il trouve là toute formée une société qui, sous le nom de société populaire, s'occupe uniquement des objets qu'il a tant étudiés ; je veux dire de la terre et des riches dons qu'en peut tirer la culture. On invite aux séances le médecin militaire. Il vient; il parle, et ses paroles le font découvrir. Le secrétaire de la société reconnaît dans l'orateur l'écrivain de l'*Encyclopédie*. Au sortir de l'assemblée, il lui frappe doucement sur l'épaule, et lui dit à voix basse : Salut à M. l'abbé Tessier.— Je suis perdu, murmure Tessier. — Vous êtes sauvé, réplique le secrétaire; et sur-le-champ naît entre ces deux hommes une amitié qui ne s'est jamais démentie. Ce secrétaire, vous le savez, était Georges Cuvier ; Cuvier tout jeune encore, mais déjà brillant de ce génie élevé qui a honoré la France, et à qui Tessier eut le bonheur d'ouvrir les portes de la capitale, en l'adressant à la société philomatique, avec cette recommandation : J'ai trouvé une perle en Normandie. C'était lui ouvrir les portes de la gloire, de cette gloire qui dans les cœurs faits pour elle l'emportera toujours sur la fortune. Il était dans la destinée de Tessier de faire en ce genre une seconde découverte qui était, pour ainsi dire, le complément de la première. Je tiens de lui-même que le service qu'il rendit à Cuvier, c'est-à-dire à la France, il le rendit à Delambre ; et que c'est par lui, par ses conseils, par son aide, que ce rare mérite fut conduit, comme celui de Cuvier, à luire de tout son éclat dans le monde savant comme dans le sein de l'Académie des sciences. L'Académie lui dut à la fois ses deux secrétaires perpétuels.

« Cependant l'âge s'avançait, et Tessier conservait toujours les forces qu'il tenait de son heureuse constitution et de la constante sérénité de sa belle âme. Déjà éprouvé par de longues courses, il fit à soixante-onze ans le voyage de la Suisse, pour étudier à Hoffwylh, dans le voisinage de Berne, le grand établissement rural qu'exploitait M. de Fellemberg, et dont la

célébrité occupait alors toute l'Europe. A soixante-dix-sept ans, il se rendit à Marseille, au-devant de ces belles chèvres de race thibétaine à longue soie, qu'Amédée Joubert était allé, pour le baron Ternaux, prendre chez les Kirghis, et qui, après des marches fatigantes, après une longue et pénible traversée, arrivaient en France rendues, mourantes, couvertes d'ulcères. Tessier les traita, les guérit et les fit conduire à Perpignan, dans l'asile qu'il leur avait préparé. Louis XVIII se proposait d'en former un grand troupeau dont il aurait doté la France, comme Louis XVI l'avait dotée de ses mérinos. Varron, Morgagny, Heberden composaient leurs ouvrages à quatre-vingts ans; à quatre-vingt-deux, Fontenelle écrivait son dernier éloge; à quatre-vingt-six, Tessier, de concert avec Huzard, écrivait sur la pourriture des moutons; à quatre-vingt-douze, sur les moyens d'étouffer la propagation du blé noir qui venait d'envahir en quelque façon toutes les récoltes; et sur le seuil de sa tombe, il acheva, sur l'introduction des mérinos et sur les événements dont elle a été l'origine, l'histoire que vous avez entendue, et qui est écrite d'un bout à l'autre avec cette netteté que Théophraste mit à quatre-vingt-dix-neuf ans dans ses *Caractères*. Le magnifique troupeau que Tessier s'était fait, et qui fut le principe de sa fortune, il le transporta dans une propriété qu'il avait dans la Brie. Ce domaine, de médiocre valeur, s'est amélioré de plus du double dans ses mains; et, pendant vingt ans, il a montré par son exemple à ses voisins, ce qu'on peut faire avec des prairies artificielles et l'art des assolements. La commune qu'il habitait n'avait point de route pour exporter ses denrées. Il fit construire à ses frais une route de plus d'un myriamètre, qui aboutit à un marché. Maire de cette commune, il concourut à un établissement d'éducation pour les jeunes filles du village; il y attacha une rente perpétuelle, une maison, un jardin; il donna un presbytère au curé; et chaque année, pour donner du pain à des familles malheureuses, il les invitait à des travaux toujours renouvelés, comme à un banquet où elles trouvaient un double aliment; car, avant

de le nourrir, le travail apaise l'homme et l'élève en lui révélant sa propre dignité. Tout homme utile sent en effet qu'il a le droit d'occuper une place parmi ses semblables, et quelque petite qu'on la suppose, pour peu qu'il soit juste, il en sera satisfait, car elle est son ouvrage. C'est ainsi que les jalousies s'éteignent par le travail, et que, malgré l'inégalité des parts, la concorde se forme entre les citoyens. Oui, la première récompense du travail, ce n'est pas la nourriture, c'est la paix, le contentement, la vertu. Tel était le sentiment de Tessier; tel était le principe de sa pitié pour les malheureux. Mais tant de soins si charitables, tant d'œuvres si humaines et si nobles touchaient à leur terme. Tessier fléchissait insensiblement sous le poids des années. Il n'était plus que l'ombre de lui-même. Le 11 décembre 1837, il s'endormit pour toujours ; et par la mort la plus douce, il rendit à Dieu et à la terre ce qu'il en avait reçu. Du moins, les saintes images des vertus qui ont honoré toute sa vie accompagnèrent ses cendres jusqu'à son dernier asile, comme elles sont associées dans nos esprits aux souvenirs qu'il y a laissés.

« Tessier avait une taille élevée, une physionomie noble et douce, des manières engageantes, une politesse que nous n'avons plus, un désintéressement, une droiture, une loyauté, un sentiment de justice, qui seront toujours trop rares parmi les hommes, et qui cependant leur seraient si nécessaires et leur tiendraient lieu de l'onéreux appareil des lois et des gouvernements. Son esprit s'était pénétré de bonne heure des chefs-d'œuvre admirables qu'ont laissés pour les délices du genre humain les admirables siècles d'Auguste et de Louis XIV. L'unique charme de ses loisirs était la lecture des grands poëtes latins et français. Il savait par cœur Horace et La Fontaine ; et souvent, dans ses entretiens familiers, son langage prenait la teinte de leur philosophie ou s'aiguisait de leurs traits les plus délicats (1).

(1) Pariset.

Tessier avait été inspecteur général des bergeries de France; mais cet emploi, ce prix de son zèle et de ses longs services, peu de mois avant sa mort, il le perdit : on lui ôta ce qu'allait lui ôter la mort. On la prévint comme pour mêler quelque amertume aux dernières heures de la vie la plus utile, la plus inoffensive. Ce fut, en effet, un coup terrible pour ce bon et honorable vieillard, de se voir obligé de résigner ses fonctions. De nos jours même, n'est-il pas regrettable que de semblables coups atteignent le corps médical ? N'est-ce pas dégrader un homme, parce qu'il a touché la soixantaine (l'âge de l'expérience), de le condamner à quitter son hôpital, à abandonner le service qui a été le rêve de toute sa vie ? De plus, n'est-ce pas enlever aux pauvres, aux enfants de Dieu, des praticiens éclairés, de véritables médecins ? Le seul mot de Tessier à cette triste nouvelle fut : « Et Huzard ? » Huzard, cet autre lui-même, était conservé. Ces deux savants qui ne se quittaient jamais, ces deux octogénaires qui, l'un sur l'autre appuyés, se rendaient toujours ensemble aux séances de l'Académie dont ils étaient, quoique les plus âgés, les membres les plus actifs, les plus exacts ; ces deux amis enfin, que rien n'avait séparé, devaient l'être, l'être par l'ingratitude des hommes. Mais la fortune, qui semblait avoir épargné Huzard, eut comme un regret d'avoir conservé le collègue de Tessier : elle enleva, peu de temps après, cet autre bon pasteur à son troupeau. Cette destitution fut si pénible pour Huzard qu'il ne put y survivre ; et l'homme qui avait eu pendant sa vie les mêmes honneurs que Tessier, termina sa carrière en souffrant les mêmes maux.

Un autre nom, qui ne doit pas être laissé à l'oubli, se rattache intimement à l'existence de Tessier, celui d'une personne pleine d'intelligence et de cœur, qui a semé dans la vie du savant les douces fleurs de l'amitié.

Membre de l'Académie royale des sciences et de celle de médecine, de la Société royale et centrale d'agriculture, de celle d'encouragement pour l'industrie nationale, des conseils généraux d'agriculture, des manufactures et du commerce aux

écoles centrales, rédacteur du *Journal des Savants*, de celui de l'*Agriculture*, membre de l'Institut, de l'Académie des sciences et beaux-arts de Lyon, chevalier des ordres de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur, Tessier s'unit, en 1802, avec mademoiselle de Monsure, qui, issue d'une des plus anciennes familles de Picardie, avait hérité de ses aïeux une noblesse conquise par l'épée : celle de Tessier lui venait par la science ; mais ils en possédaient l'un et l'autre une préférable, celle du cœur. Femme à l'esprit vif, pénétrant, mademoiselle de Monsure, devenue madame Tessier, fut, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'incitateur, le vrai complément de son mari. Jusqu'alors, Tessier avait toujours vécu retiré, se contentant de la société d'Huzard, dans laquelle il trouvait une affection plus solide que les liens du monde. Mademoiselle de Monsure, faisant violence à l'esprit de retraite du savant, le mena dans le monde où il ne fut jamais plus éloquent que par la bouche de son épouse, qui trahissait habilement sa modestie. Jamais union ne fut mieux assortie, jamais vie d'intérieur ne fut plus douce. N'ayant pas d'enfants, toute leur affection consistait dans un échange mutuel de bons sentiments. Que de fois on entendit M. Tessier, sur la fin de sa longue carrière, répéter que s'il avait tant vécu c'était grâce aux bons soins de son épouse. En effet, madame Tessier a toujours été pleine de dévouement jusqu'à ses derniers jours. Accompagnée du docteur Double, elle entourait son mari des soins les plus assidus ; elle a été l'ange tutélaire de sa vieillesse. Tessier n'est plus, mais plusieurs savants ont fait revivre à jamais sur sa tombe les rameaux qu'il avait cueillis à l'immortalité. L'obligeance, la bonté de Tessier, a dit le baron Silvestre, n'avaient pas de bornes. Le vif et constant intérêt qu'il prenait au bonheur de son pays et aux progrès de la science qui peut le mieux assurer ce bonheur, occupait toute sa pensée, et était sans cesse l'objet de ses vœux les plus ardents.

« Pourquoi des homme si bons, si utiles sont-ils enlevés ? Mais ils laissent après eux leur exemple à suivre. N'oublions

pas que Tessier a été heureux lui-même pendant sa vie ; qu'il a contribué puissamment au bonheur des autres, et ce souvenir excitera en nous le désir de marcher sur ses traces, et soutiendra notre fervente admiration pour l'excellent Tessier.

« La douceur de ses mœurs, l'aménité de son caractère et la bonté de son cœur, a ajouté Mérat, justifient l'attachement général dont il était l'objet chez lui ; la vieillesse n'avait rien que d'aimable, et les charmes de sa conversation et de ses souvenirs semblaient s'accroître avec l'âge.

« Philosophe et chrétien, Tessier a vu la mort s'avancer, avec calme et résignation. La prière qu'il faisait, dans les dernières années de son existence, a été exaucée. Il est mort sans souffrir, ou du moins il a souffert sans se plaindre. En lui on a vu s'échapper un de ces hommes rares, animés d'un vif désir du bien public ; qui réunissait le savoir à la simplicité, et l'urbanité la plus exquise à un esprit droit et éclairé. »

Depuis trois ans, la même terre qui couvre Tessier a reçu également, par les soins de M. de Blangy, leur neveu, les restes de madame Tessier qui reposent dans le même cimetière que, vivant, Tessier avait donné au village de Beton-Bazoche.

Angerville, grâce à l'habile ciseau qui a fait revivre, par un buste plein d'intelligence, la mémoire de Victor Jacquemont, grâce à M. Taluet, connu parmi ceux qui se vouent à racheter de l'oubli les hommes chers à l'humanité, Angerville, grâce à ce statuaire distingué, va posséder le buste de Tessier qui vient d'être admis à l'Exposition ; nous pouvons dire maintenant de notre compatriote que : — rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

Étampes. — Imprimerie de A. ALLIEN.

